

# ***Alerte homophobie ! Buju Banton et Sizzla, deux chanteurs homophobes, en tournée en France ! - Notes de la communication du 9 mai 2008***

[[Réagissez sur notre forum](#) [PDF](#)]

**[1] Communiqués de presse antérieurs de la Fédération française des Centres LGBT (lesbiens, gais, bi & trans), d'An Nou Allé et de Tjenbé Rèd relatifs à Sizzla :**

**[1A]** 9 juin 2005 - *Sizzla en France : "Pan ! Pan ! Les pédés doivent être butés" ? (La Fédération des CGL demande l'annulation de cinq concerts de Sizzla, chanteur de reggae violemment homophobe. Elle exige à tout le moins qu'il reprenne à son compte la déclaration écrite par Capleton le 7 juin)* - Communiqué de presse n°ANA2005/10 - IC/CP/05/32  
<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050609-00.html>

**[1B]** 15 juin 2005 - *Sizzla se "réserve le droit de dire ce qu'il ressent" : les associations LGBT maintiennent leur demande d'annulation de ses concerts (Dans une déclaration sibylline, le chanteur de reggae nie le caractère homophobe de ses chansons et s'abstient de condamner les violences homophobes et transphobes)* - Communiqué de presse n°ANA2005/12 - IC/CP/05/33  
<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050615-00.html>

---

**[2] Historiques des mentions du nom de Buju Banton sur les sites Internet de la Fédération française des Centres LGBT (lesbiens, gais, bi & trans), d'An Nou Allé et de Tjenbé Rèd au 9 mai 2008 :**

**[2A]** «*Communiqué de presse de Buju Banton du 16 août 2004 : "Official Buju Banton Response/ This release is being circulated in response to recent media allegations reporting that the artist Buju Banton is being sought by police in Jamaica in connection with an attack on a group of gay men. Buju Banton and his management would like to confirm that these allegations are completely untrue and wholly unfounded. Buju Banton has recently and openly been staying in Jamaica and at no time has he been approached or questioned by the Jamaican police, and at no time does he expect to be approached or questioned by the Jamaican police in connection with purported incident./ It is unfortunate that Amnesty International can react to malicious vindictive allegations, when the security forces have dismissed this allegation./ "Boom bye bye" was done in 1992, and Buju has gone past that issue and has not written any songs addressing that issue since. We could understand Amnesty position if this allegation was true or Buju has done any further song on the issue" ;/ "Réponse officielle de Buju Banton/ Ce communiqué est émis en réponse aux récentes allégations de certains médias qui ont rapporté que l'artiste Buju Banton est recherché par la police en Jamaïque en relation avec une attaque sur un groupe de gais. Buju Banton et son management souhaiteraient confirmer que ces allégations sont entièrement inexactes et complètement infondées. Buju Banton a récemment séjourné en Jamaïque, tout à fait officiellement : à aucun moment, il n'a été interrogé voire même approché par la police jamaïcaine, et il n'a aucune raison de penser qu'il pourrait l'être prochainement./ Il est regrettable qu'Amnesty International réagisse à des allégations vindicatives et mal intentionnées alors que ces allégations ont été démenties par les forces de sécurité./ "Boom bye bye" a été écrite en 1992 : depuis, Buju n'est plus revenu sur ce sujet*

*et n'a plus écrit aucune chanson dessus./ 16 août 2004" (traduit par la Fédération des CGL)» in 31 mai 2005 - Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#e1>*

**[2B]** «*Télécopie de Ex Aequo et Reims Liberté Gaie (RLG) à Mediacom, le 18 août 2004 : "Monsieur le Directeur,/ Vous comptez parmi les artistes de votre agence de communication le chanteur Jamaïcain BUJU BANTON./ Vous ne pouvez pas ignorer que dans sa chanson "Boom bye bye", il appelle au meurtre à caractère homophobe./ Vous imaginez l'indignation et la colère des adhérents de nos associations et plus largement de toutes les personnes LGBT (lesbienne, gay, bi, trans) de France et du Monde./ Cet appel au meurtre nous semble tomber sous le coup de la loi française, qui sanctionne de tels comportements, et donne tout son sens au projet de loi contre les propos à caractère homophobe./ Nous vous serions reconnaissants de nous faire connaître, par voie de presse et/ou par tout media à votre convenance, votre position face à cette haine intolérable./ Si lors du concert du 19 août à Montpellier et lors des concerts suivants, Buju Banton chante "Boom bye bye", nous nous engageons à faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour que ce chanteur soit interdit de scène en France et nous n'excluons pas la possibilité de déposer plainte contre lui et ses collaborateurs français./ Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées./ Christian Ruiz/ Président d'Ex Aequo/ Julien Gauthier/ Président de RLG"» in 31 mai 2005 - Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#c1>*

**[2C]** «*Réponse de Mediacom à Ex Aequo et RLG, le 19 août 2004 : "Bonjour,/ J'ai bien reçu votre fax ce jour et c'est effectivement une question qui mérite attention, je joins par ailleurs la lettre que Buju Banton et son manager ont écrite au début de la campagne contre cet artiste orchestrée par Outrage, indiquant notamment que la chanson incriminée avait été écrite il y a douze ans et qu'il ne la chantait plus sur scène./ Je pense que dans cette histoire tout n'est pas blanc ou noir et malgré tout les gens de Outrage ont largement exagéré certains points ; dans certains pays comme l'Allemagne et la Suède cette affaire prend des proportions telles que certaines salles veulent annuler les spectacles sans même écouter ce que l'artiste a à dire sur le sujet, notamment à cause des pressions exercées par des associations comme les vôtres via la presse et certains hommes politiques ; ceci en utilisant parfois des propos diffamatoires sans donner la chance à la personne incriminée de s'expliquer. Bref je pense que, tout en comprenant votre préoccupation, ces méthodes sont condamnables./ Premièrement il est clair qu'il est impératif de faire respecter les lois de chaque pays dans lequel on se trouve et notamment de ne pas tenir de propos discriminatoires, mais si l'on veut pouvoir comprendre les faits il faut aussi les situer dans leur contexte. Justement la situation des homosexuels, qui a largement évolué en Europe mais de façon encore assez récente, est très différente dans de nombreux pays et notamment en Jamaïque où l'homosexualité est illégale. C'est un pays encore classé dans le Tiers Monde qui n'est indépendant que depuis une quarantaine d'années, dont l'histoire est imprégnée par celle de l'esclavage et où la religion est encore très influente. Compte tenu de ce cocktail il arrive que des gens puissent être influencés par un discours qui existe dans ce pays, indiquant que certains lobbies, et ils disent qu'il existe un lobby gay, exercent une influence négative au niveau international pour empêcher leur pays de se développer, ce à quoi s'ajoute la position de l'Église vis à vis du statut des hommes et des femmes. Bref si un jeune chanteur sortant du ghetto (et c'est une dure réalité là-bas) a pu écrire une chanson comme "Boom bye bye" il y a douze ans, il faut se rendre compte de son évolution et de celle de ses chansons, en fait il est devenu rasta ce qui signifie beaucoup de choses sur le plan de la spiritualité, et s'il a toujours des convictions qui peuvent ne pas correspondre à l'état d'esprit que nos sociétés*

tentent de développer, il est clair qu'il se détache totalement des incitations à la violence que certains veulent lui faire endosser./ Si l'on n'accepte pas le fait que des gens puissent évoluer pourquoi des pays ayant eu des régimes dictatoriaux ont-ils pu devenir des démocraties ? Et si on condamne indéfiniment des gens pour ce qu'ils ont fait, et dans ce cas pour ce qu'ils pourraient encore faire, autant rétablir la peine de mort !/ Je pense qu'il faut effectivement faire respecter la loi et surtout chaque citoyen, mais ce qui veut également dire qu'il faut faire très attention vis à vis des moyens qu'on utilise pour ne pas verser dans la diffamation, voire pire dans certains cas./ Je reste à votre disposition pour tout dialogue./ Cordialement./ Michel Jovanovic/ MEDIACOM"» in 31 mai 2005 - Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes

<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#d1>

[2D] «Article de l'Union de Reims consacré à l'affaire Capleton, le 20 mai 2005 : "Incitation à l'homophobie : un concert annulé à Reims/ Le chanteur de reggae jamaïcain Capleton ne chantera pas à la Cartonnerie de Reims. Son concert a été annulé hier pour cause d'incitation à la violence homophobe./ «L'HOMOSEXUALITÉ est contre l'humanité.. Brûlez les gays.. Saignez-les.. Je tire sur les sodomites et les pédés.» Quand l'équipe dirigeante de la Cartonnerie, nouveau haut lieu régional de la musique amplifiée, a découvert l'exacte teneur des paroles des chansons, le concert du Jamaïcain Capleton a été immédiatement annulé. Une décision prise hier par le président de la structure, adjoint à la Culture de la ville, Mario Rossi./ Le concert, prévu le 18 juin, venait d'être ajouté à la programmation arrêtée depuis plusieurs mois. «Sur les 80 concerts programmés par la Cartonnerie, nous n'assurons la responsabilité éditoriale que pour une cinquantaine d'entre eux», indique Mario Rossi. Pour le reste, nous mettons le lieu à la disposition de programmeurs privés. Pour ce qui est de Capleton, le concert a été programmé par l'organisateur de spectacles IANDI qui a déjà décidé de nous attaquer»./ The prophet/ Les concerts de Capleton, surnommé «the prophet», ont déjà fait l'objet d'annulations aux Etats-Unis, notamment à San Francisco et à New Orleans./ Capleton fait en effet partie d'un groupe de chanteurs de reggae jamaïcains qui incitent ouvertement à la violence homophobe./ Parmi eux, Buju Banton. Les paroles de ses chansons sont édifiantes : «Tirez une balle dans la tête des queers, arrosez-les d'acide et brûlez-les comme de vieux pneus de voiture». Ou encore le chanteur Beenie Man qui tient des propos similaires./ Le fait est que ces trois «héritiers» de Bob Marley, dont Capleton alias Clifton George Bailey, né en 1967, est le chef de file, remportent un vrai succès auprès des amateurs de «reggae conscient» (inspiré par Dieu) ou de dancehall./ Si la violence homophobe est très répandue en Jamaïque où l'homosexualité est encore considérée comme une infraction, Capleton se défend généralement de chanter sur les scènes européennes ou américaines, ses textes les plus extrémistes./ «Mais il nous est impossible, en toute connaissance de cause, de programmer un seul concert de ce type, même si la promesse nous est faite qu'aucune chanson homophobe ne sera programmée», souligne Mario Rossi qui ajoute que «la violence homophobe peut se manifester également par des gestes ou des attitudes»./ Une tournée en France/ Capleton s'est produit plusieurs fois en France. Reims n'était que l'étape d'une tournée qui débute le 2 juin à Toulouse. «Nous sommes en contact avec la structure Aéronef à Lille qui n'a pas encore pris de décision», confie l'adjoint à la Culture. En principe la tournée doit s'achever à Paris le 26 juin./ Des affiches avaient commencé à faire la promotion du concert. Elles vont être retirées. Président de l'association rémoise de défense des droits des homosexuels (Ex Aequo), Olivier Nostry se félicite de n'avoir «pas même eu à intervenir» comme l'ont fait en France déjà d'autres associations qui ont fait interdire les concerts du Jamaïcain. Les Anglais eux, ont déjà fait un pas de plus. Ils demandent la criminalisation des paroles homophobes tenues par certains chanteurs. Il faut dire qu'en Grande-Bretagne, les jeunes Anglais comprennent évidemment parfaitement ces paroles./ Françoise Kunzé/ Crédit photographique/ Capleton, qui devait se produire le 18 juin à Reims, vient d'être déprogrammé pour cause d'homophobie. Les affiches annonçant le concert seront retirées./ Hervé OUDIN"» in 31

mai 2005 - *Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle)* - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#i1>

[2E] «La Fédération a demandé à rencontrer Capleton afin de s'assurer de sa pleine adhésion à l'accord négocié avec "OutRage!". Elle pourrait envisager d'étendre l'accord négocié par ActionsGay aux six autres villes où des concerts restent prévus. Pour autant, la négociation engagée le 26 mai paraît incertaine : le 18 août dernier, les CGL Reims avaient tenté de faire annuler des concerts du chanteur jamaïcain Buju Banton et avaient déjà approché Mediacom (qui organise aussi ses tournées). Mediacom était certes convenue qu'il "est impératif de faire respecter les lois de chaque pays dans lequel on se trouve" mais avait rappelé que "la situation des homosexuels [...] est très différente [...] en Jamaïque où l'homosexualité est illégale" ! (Texte intégral de la réponse de Mediacom : annexe [d].) De plus, le 17 mai dernier, en réponse à l'association membre de la Fédération au Mans (HOMogénE), Mediacom a "attesté" que "Capleton n'a aucun propos discriminatoire lors de ses concerts" ! (Texte intégral de "l'attestation" de Mediacom : annexe [b].)» in 31 mai 2005 - *Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle)* - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html>

[2F] «Le Quotidien de tetu.com - 7 août 2006 - France (Société) / An Nou Allé! interpelle la municipalité de Fort-de-France/ Les paroles des chansons d'artistes de reggae tels que D.Pleen, Straika et Lieutenant font froid dans le dos: «Je bute les pédés», «brûlez les pédés», «on n'a rien à attendre de l'Europe, y'a que des homos là-bas». Voilà ce qu'on a pu entendre au 35e festival culturel de Fort-de-France, rapporte An Nou Allé! (CGL Antilles et Guyane, association des Noirs LGBT de France), dans un communiqué du 7 août. Le vice-président Martinique d'An Nou Allé!, Alain Ocins, dénonce en effet dans une lettre ouverte à Charles-Henri Michaux, président de la commission culture de la ville de Fort-de-France, et Lydie Bétis, directrice du service municipal d'action culturelle de la ville (Sermac), l'homophobie des chansons interprétées le 12 juillet dernier lors du 35e festival culturel de Fort-de-France. Rappelant que la loi condamne les propos homophobes et les appels au meurtre, An Nou Allé! «exige qu'à défaut de procédure judiciaire, un avertissement public et solennel soit formulé à l'encontre de ces «artistes», qui sont en fait des délinquants au regard de la loi, afin que les autorités politiques et culturelles de Fort-de-France démontrent qu'elles ne sont pas solidaires de leurs incitations à la haine». En outre, l'association souhaite que le Sermac puisse avoir un droit de regard sur les textes de ces chanteurs qui «participent, selon Alain Oncins, au développement de la violence quotidienne chez les jeunes de nos cités». Enfin, An Nou Allé! demande à être reçue par Charles-Henri Michaux et Lydie Bétis dans le but de «réfléchir ensemble à la mise en œuvre d'actions destinées à combattre l'homophobie à Fort-de-France». Buju Banton et Beenie Man font des émules.../ Copyright tetu.com/ par Ursula Del Aguila» in 7 août 2006 - *La municipalité de Fort-de-France subventionne des délits commis par les chanteurs homophobes D. Pleen, Straika et Lieutenant* - Communiqué de presse n°ANA2006/19 - Annexes <http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20060807-01.html>

[2G] «Qui faut-il croire, l'Admiral T de 2006 qui fait part de son amour et de sa tolérance universelle, ou l'Admiral T de 2004 qui appelle au meurtre en affirmant : «Ce que je dis, c'est ce que je pense moi-même, je ne suis pas un menteur» ? À l'évidence, Admiral T se situe dans la lignée peu glorieuse des chanteurs homophobes de dancehall, reggae, ragga & autres, comme Beenie Man, Bounty Killer, Buju Banton, Capleton, D. Pleen, Lieutenant, Sizzla ou Straika (sans même

*parler de Krys, le dernier en date, qui a lancé d'autres appels au meurtre contre les personnes lesbiennes, gaies, bi & trans en général et contre Vincent McDoom en particulier). Mais plusieurs de ces «artistes», véritables marchands de mort, ont déchanté quand leurs concerts ont été annulés. Ils ont appris à cette occasion que la loi n°2004-1486 du 30 décembre 2004 punit d'un an de prison ou de 45.000 euros d'amende les auteurs de provocation à la haine, à la violence ou à la discrimination à raison de l'orientation sexuelle» in 27 novembre 2006 - La «murder music» récompensée par un Césaire ! (Le CRAN, la Fédération des Centres LGBT et An Nou Allé demandent le retrait du prix accordé au chanteur homophobe Admiral T, étrangement cautionné par la mairie de Paris, et appellent à l'annulation de son concert du 8 décembre au Zénith) - Communiqué de presse n°ANA2006/56*

<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061127-00.html>

**[2H]** «*Inter-LGBT/ 11 janvier 2007/ De : Laurent Chéno <associatif@laurent-cheno.fr>/ Date : Thu, 11 Jan 2007 15:36:16 +0100/ À : compol@inter-lgbt.org/ Objet : [compol] CR Compol du 5 décembre 2006/ Inter-LGBT - Commission politique - Réunion du 5 décembre 2006/ [...] Point proposé par An Nou Alle/ Xavier évoque le cas du chanteur Admiral T, dont certains textes de chansons sont très violemment homophobes. Il nous explique les démarches entreprises par An Nou Alle, la complexité de ce genre d'affaires, les négociations en cours avec le chanteur en vue de la rédaction d'une mise au point. La Commission politique salue l'initiative d'An Nou Alle et soutient sa démarche. On rappelle les affaires passées (en particulier les cas de Capleton et de Buju Banton, en 2004 et 2005). Xavier nous dépeint les conditions de vie pour les personnes LGBT dans la zone Caraïbes, où sévit une homophobie sans complexe. Par la suite, l'Inter-LGBT appuiera auprès de la direction du Zénith la démarche d'An Nou Alle» in 11 décembre 2006 - Admiral T se produit au Zénith de Paris sans avoir désavoué son brûlot homophobe - An Nou Allé et la Fédération des Centres LGBT dénoncent l'inertie des responsables économiques et politiques - Communiqué de presse n°ANA2006/64 - Annexes*

<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061211-01.html>

**[2J]** «*Force est de constater que vos courants musicaux, qu'ils soient récents comme le dancehall ou plus établis comme le reggae et le ragga, s'appuient souvent sur des textes incitant à la haine voire au meurtre des personnes lesbiennes, gaies, bi & trans (LGBT). Cette situation est d'autant plus préoccupante que vous êtes écoutés par des jeunes dont la capacité de jugement est en formation et que vous pouvez facilement influencer, parfois jusqu'au passage à l'acte. Malheureusement, Krys n'est pas le premier d'entre vous à écrire et à interpréter des chansons homophobes (par commodité, nous utilisons ici le terme générique d'homophobie pour désigner la lesbophobie, la gaiphobie, la biphobie et la transphobie, concepts qui doivent être liés à des degrés divers à ceux de genre, de machisme et de sexism). Admiral T, Beenie Man, Bounty Killer, Buju Banton, Capleton, D. Pleen, Lieutenant, Sizzla et Straika ont ainsi déjà été dénoncés par plusieurs associations LGBT à travers le monde, et plusieurs de leurs concerts annulés» in 19 décembre 2006 - SOS homophobie, An Nou Allé et Vincent McDoom écrivent aux chanteurs de dancehall, reggae, ragga & autres - Communiqué de presse n°ANA2006/66 - Annexes*

<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061219-01.html>

**[2K]** «*1 octobre 2007 à 22:53/ 8. sergent dit:/ Admiral T ne fait que reprendre un style de lyrics né en jamaïque dans les années 90 et qui à fait la gloire de dj comme buju banton avec son titre "boom bye bye" ou encore jigsy king avec des titres comme "as it dun load it back" qui avait déclaré une guerre sanglante à la communauté gai» in 26 septembre 2007 - Admiral T revient : la musique homophobe ne doit pas avoir champ libre ! (Tjenbé Rèd, la CLF, la Fédération des CGL, Blue Book Paris et vingt autres organisations appellent le Bataclan à refuser de passer des Follivores aux Follophobes) - Communiqué de presse n°TR07SOC08 - Annexes*

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070926-02.html>

**[2L]** «*De : julien ... <...>/ Date : Wed, 24 Oct 2007 03:13:55 +0200/ [...] Aujourd'hui, j'ai*

clairement l'impression que l'on veut faire payer à admiral t le fait qu'il n'est pas formulé d'excuses claires, en annulant ses concerts. Des concerts où l'on entend pourtant plus aucun propos homophobes. Des concerts où l'on entend même des discours de tolérance comme au Zénith. Des discours de tolérance qui ne sont d'ailleurs pas très bien accueillis par la foule. A l'image des excuses publiques du chanteur jamaïcain Buju Banton après sa chanson "Boom Boom Bye Bye" qui appelle au meurtre des homosexuels. Des excuses qui lui ont mis a dos ses fans et ses amis dans la musique et qui ont "fracassé sa carrière" comme l'a rappelé Vincent Mc Doom à Krys sur le plateau de Cauet avant de ne pas accepter les excuses du chanteur antillais. Buju Banton va par la suite évoluer vers des textes parlant d'amour et de société, et participera à des actions d'aide des enfants atteints du SIDA» in Livre d'or de Tjenbé Rèd ! Octobre 2007 - Vendredi 19 octobre 2007 - Admiral T est un modèle pour la jeunesse antillaise...

<http://www.tjenbered.fr/livredor200710#20071019100730>

[2M] «De : "..., Cynthia" <...>/ Date : Wed, 24 Oct 2007 19:22:32 +0200/ À : <contact@tjenbered.fr>/ Objet : mail cynthia/ [...]/ Pour ce qui concerne Buju, gardons une certaine honnêteté intellectuelle ou en tous cas une certaine intelligence des phénomènes sociaux. Buju est Jamaïcain. La Guadeloupe n'est pas la Jamaïque. Le public antillais n'est pas le public Jamaïcain. Je reste convaincue que sa reconversion honteuse en chansons d'amours, militantisme anti-sida et autres a peut être aussi à voir avec le radicalisme dans son engagement rastafari et de fait son engagement religieux... Donc ses amis lui ont peut être tourné le dos mais ce n'est peut être pas seulement parce qu'il s'est excusé d'avoir appelé au meurtre des homos !» in Livre d'or de Tjenbé Rèd ! Octobre 2007 - Vendredi 19 octobre 2007 - Admiral T est un modèle pour la jeunesse antillaise...

<http://www.tjenbered.fr/livredor200710#20071019100730>

[2N] «Newmedia-fr.info/ Homophobie : Toulouse dit non à admiral t/ Publié le 07/11/2007 Auteur: Henri Jovien/ [...] / Commentaires/ [...] / Aujourd'hui, j'ai clairement l'impression que l'on veut faire payer à admiral t le fait qu'il n'est pas formulé d'excuses claires malgré ses communiqués, en annulant ses concerts. Des concerts où l'on entend pourtant plus aucun propos homophobes. Des concerts où l'on entend même des discours de tolérance comme au Zénith. Des discours de tolérance qui ne sont d'ailleurs pas très bien accueillis par la foule. A l'image des excuses publiques du chanteur jamaïcain Buju Banton après sa chanson "Boom Boom Bye Bye" qui appelle au meurtre des homosexuels. Des excuses qui lui ont mis a dos ses fans et ses amis dans la musique et qui ont "fracassé sa carrière" comme l'a rappelé Vincent Mc Doom à Krys sur le plateau de Cauet avant de ne pas accepter les excuses du chanteur antillais. Buju Banton va par la suite évoluer vers des textes parlant d'amour et de société, et participera à des actions d'aide des enfants atteints du SIDA» in 2 novembre 2007 - Les salles de concert, tour à tour, annulent la venue d'Admiral T (Monseigneur Gaillot et vingt-et-une organisations LGBT se réjouissent que des directeurs de salles mettent en avant les valeurs de respect et d'humanité) - Communiqué de presse n°TR07SOC21 - Annexes

<http://www.tjenbered.fr/2007/20071102-02.html>

---

[3] Historiques des mentions du nom de Sizzla sur les sites Internet de la Fédération française des Centres LGBT (lesbiens, gais, bi & trans), d'An Nou Allé et de Tjenbé Rèd au 9 mai 2008 :

[3A] «Press Release/ 11 November 2004/ Entertainment / Music / Jamaican Dancehall Music/ Call for Miami Reggaefest to drop artists inciting homophobic murder/ By OutRage! News Service/ [...] / SIZZLA - Pump Up/ "Step up inna front line" [Step up to the front line]/ "Fire fi di man dem weh go ride man behind" [Burn the men who have sex with men from behind]/ "Shot battywoy, my big gun boom" [Shoot queers, my big gun goes boom] - Boom Boom/ "Boom boom! Batty boy them fi dead" [Boom boom! (as in gunshots) Queers must be killed]» in 31 mai 2005 - Non aux chanteurs

homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes

<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#f1>

[3B] «27 mai 2005 à 12h19 : "Communiqué de presse commun des associations/ Collectif contre l'homophobie de Montpellier/ Coordination InterPride France/ Lesbian & Gay Pride Lyon/ Dernière minute : concert de Capleton annulé à Clermont-Ferrand ; la FNAC hypocrite/ Après Reims, Lille, Toulouse, La Coopérative de Mai salle de concert de Clermont-Ferrand a fait connaître ce matin sa décision d'annuler les concerts de \*Capleton\*, prévu jeudi 23 juin, ainsi que celui de \*Sizzla\*, artiste de la même mouvance, prévu mardi 5 juillet. L'équipe de la Coopérative de Mai qui défend "chaque jour depuis 5 ans les valeurs immuables d'humanisme, de fraternité, de justice, d'égalité et de Droits de l'Homme" assume pleinement cette décision reconnaissant, dans un communiqué que "les faits reprochés restent avérés, en Angleterre par exemple, et exprimés ouvertement dans certains textes de ses chansons..." (Communiqué ci-dessous)/ Le Collectif contre l'homophobie de Montpellier et la Coordination InterPride France, dont la Lesbian & Gay Pride Lyon intervenue dans ce dossier à Clermont-Ferrand, se félicitent de cette décision et saluent les valeurs défendues par la Coopérative de Mai./ En revanche nous fustigeons l'attitude de la FNAC à qui le Collectif contre l'homophobie a demandé de retirer de sa billetterie les places pour les concerts de Capleton./ Après deux échanges téléphoniques, à 24 h d'intervalle, avec le directeur de la Communication de la FNAC, celui-ci nous indiquait que son entreprise ne pouvait accéder à cette demande. La seule concession proposée par la FNAC est le retrait des affiches publicitaires relatives à ces concerts./ Il s'agit là d'une réponse insuffisante à une question de fond à laquelle la FNAC n'a pas souhaité répondre./ La FNAC a choisi son camp : en étant l'allié objectif et économique d'un chanteur homophobe, elle a lâché les gays./ Il appartient désormais à chaque lesbienne, gai, bi, trans de signifier son mécontentement à la FNAC./ Il appartient désormais à chaque lesbienne, gai, bi, trans de se comporter en consommateur citoyen au moment de choisir son commerçant./ Nos associations continuent à réclamer de la part de la FNAC, mais aussi des réseaux France Billet et TicknetNet, le retrait de la vente des places pour les concerts de Capleton./ Collectif contre l'homophobie de Montpellier/ Hussein Bourgi/ 06 70 13 16 26/ Coordination InterPride France/ Stéphane Corbin/ 06 22 09 09 66/ Lesbian & Gay Pride Lyon/ David Souvestre/ 06 73 24 57 63/ \*Communiqué de presse d'annulation du concert de Capleton de la Coope à Clermont-Ferrand, extrait de www.lacoope.com\*/ Depuis plusieurs jours, la polémique enfle autour de l'artiste de reggae jamaïcain \*Capleton\*, accusé de propos homophobes et d'appel à la crémation et au meurtre des homosexuels./ Avec toute la prudence qu'exige ce genre de situations, l'équipe de la Coopérative de Mai a procédé au maximum de recoupements, collecte d'informations et témoignages multiples. Ainsi, aux dires de nombreux organisateurs de spectacles, l'artiste n'a jamais pu être accusé de tels propos au cours de ses récents concerts en France, ce que confirme par ailleurs le producteur de la tournée, professionnel éprouvé et respecté, parfaitement conscient du malaise provoqué par cette polémique. Mais les faits reprochés restent avérés, en Angleterre par exemple, et exprimés ouvertement dans certains textes de ses chansons.../ Devant autant d'éléments contradictoires, reposant tous sur des faits rapportés, c'est le principe de précaution qui vient étayer les vertus défendues au quotidien par la Coopérative de Mai. De fait, après de longues réflexions, expliquées en grande partie par le refus catégorique de prendre une décision à la hâte, et pour s'entourer du plus grand nombre d'opinions possible, la Coopérative de Mai a donc décidé d'annuler le concert de \*Capleton\*, prévu jeudi 23 juin, ainsi que celui de \*Sizzla\*, artiste de la même mouvance, prévu mardi 5 juillet./ Profondément ancrée dans le tissu associatif et communautaire local, défendant chaque jour depuis 5 ans les valeurs immuables d'humanisme, de fraternité, de justice, d'égalité et de Droits de l'Homme, l'équipe de la Coopérative de Mai assume en son âme et conscience cette décision irréversible, résultat de débats attentifs et argumentés./ Ce qui ne remet nullement en cause l'intégrité et la bonne foi de l'entourage des artistes, seuls responsables de leurs actes et de leurs propos, passés ou à venir."» in 31 mai 2005 - Non aux

chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#g1>

[3C] «27 mai 2005 à 13h09 : "France (Musique)/ Le concert de Capleton à Clermont-Ferrand est annulé/ Après Reims, Lille, Toulouse, la Coopérative de Mai, salle de concert de Clermont-Ferrand a fait connaître ce matin sa décision d'annuler les concerts de Capleton, prévu jeudi 23 juin, ainsi que celui de Sizzla, artiste de la même mouvance, prévu mardi 5 juillet. Dans un communiqué, l'équipe de la Coopérative de Mai explique que «les faits reprochés restent avérés, en Angleterre par exemple, et exprimés ouvertement dans certains textes de ses chansons... Profondément ancrée dans le tissu associatif et communautaire local, défendant chaque jour depuis 5 ans les valeurs immuables d'humanisme, de fraternité, de justice, d'égalité et de Droits de l'Homme, l'équipe de la Coopérative de Mai assume en son âme et conscience cette décision irrévocable, résultat de débats attentifs et argumentés.»/ Par ailleurs, la Coordination InterPride France (CIF) lance un appel à mobilisation aux marches 2005, qui débutent demain 28 mai à Angers et Reims, et s'achèveront le 2 juillet à Marseille, pour «protester contre la présence de ce chanteur, aux textes prônant la haine et le meurtre des homosexuels, en vue d'obtenir l'annulation de l'ensemble des 10 dates restantes.» Elle propose sur son site, en collaboration avec le Collectif contre l'homophobie et l'Inter-LGBT, un ensemble de méthodes, argumentaires et communiqués de presse à destination des individus et des associations locales qui souhaitent agir./ par Emmanuelle Cosse"» in 31 mai 2005 - Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#h1>

[3D] «À Toulouse, la société Bleue Citron Production et la salle du Ramier ont annulé le concert prévu le 2 juin (en indiquant qu'ils ne "cautionnaient pas ce genre de propos"). Le CGL Rennes a obtenu l'annulation du concert prévu le 4 juin à Saint-Brieuc. Le CGL Lille a obtenu l'annulation du concert prévu le 8 juin. Les CGL Reims ont obtenu l'annulation du concert prévu le 18 juin (la mairie condamnant des "paroles appelant ouvertement à la crémation et au meurtre des homosexuels"). L'association membre de la Fédération des CGL à Clermont-Ferrand, Agile, a pris note de l'annulation du concert prévu le 23 juin (et de celle du concert de Sizzla, artiste de la même eau, prévu le 5 juillet). Enfin, la Fédération a pris note de l'annulation du concert prévu le 24 juin à Reignier (74)» in 31 mai 2005 - Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html>

[3E] 9 juin 2005 - Sizzla en France : "Pan ! Pan ! Les pédés doivent être butés" ? (La Fédération des CGL demande l'annulation de cinq concerts de Sizzla, chanteur de reggae violemment homophobe. Elle exige à tout le moins qu'il reprenne à son compte la déclaration écrite par Capleton le 7 juin) - Communiqué de presse n°ANA2005/10 - IC/CP/05/32 <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050609-00.html>

[3F] «Petits extraits édifiants de deux chansons de Sizzla (Miguel Collins, né le 17 avril 1977) :/ Pump Up/ "Step up inna front line" [Step up to the front line]/ "Fire fi di man dem weh go ride man behind" [Burn the men who have sex with men from behind]/ "Shot battywoy, my big gun boom" [Shoot queers, my big gun goes boom]/ Boom Boom/ "Boom boom! Batty boy them fi dead" [Boom

*boom! (as in gunshots) Queers must be killed]» in 9 juin 2005 - Sizzla en France : "Pan ! Pan ! Les pédés doivent être butés" ? (La Fédération des CGL demande l'annulation de cinq concerts de Sizzla, chanteur de reggae violemment homophobe. Elle exige à tout le moins qu'il reprenne à son compte la déclaration écrite par Capleton le 7 juin) - Communiqué de presse n°ANA2005/10 - IC/CP/05/32 - Notes*

<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050609-00.html#b1>

[3G] «Déclaration de Sizzla, transmise par Garance Productions à la Fédération des CGL le vendredi 10 juin 2005 à 17h57 (traduction française fournie sous toutes réserves par la Fédération des CGL) :/ "HARAMBEE MANAGEMENT COMPANY/ 40 SOUTH MONTEREY DRIVE/ KINGSTON 6/ JAMAICA/ OFFICIAL SIZZLA STATEMENT/ To whom it may concern/ I have been invited to Europe by many organisations in order to perform at various venues. I have agreed to do this gladly without any animosity towards anyone or any organisation./ I am an artist whose art as transcended boundaries and thus afforded me the opportunity to express my thoughts globally./ I know that in the past some of my material may have seemed to incite violence towards others which was never my intention. However, I will not perform these materials on stage so as not to offend anyone anywhere./ I will however reserve the right as a citizen of earth to express my art in any way I see fit and to say what I feel; this is the right of a free man afforded to me by the almighty. I do however understand that words and music are powerful tools and as such one should be careful in its use./ I wish you all Peace Love and Unity./ Jah Bless./ Miguel Collins A.K.A SIZZLA"/ "HARAMBEE MANAGEMENT COMPANY/ 40 SOUTH MONTEREY DRIVE/ KINGSTON 6/ JAMAÏQUE/ DÉCLARATION OFFICIELLE DE SIZZLA/ À toute personne concernée/ J'ai été invité en Europe par plusieurs organisations afin de me produire sur différentes scènes. J'ai accepté de le faire avec fierté, sans aucune animosité à l'encontre de quelque personne ou de quelque organisation que ce soit./ Je suis un artiste, et mon art transcende les frontières en m'offrant l'opportunité d'exprimer mes pensées à travers le monde entier./ Je sais que dans le passé, certaines de mes œuvres peuvent avoir semblé inciter à la violence à l'encontre des autres, ce qui n'a jamais été mon intention. Quoiqu'il en soit, je n'interpréterai pas ces œuvres sur scène, afin de n'offenser personne, où que ce soit./ Cependant, en tant que citoyen de la terre, je me réserve le droit d'exprimer mon art comme je l'entends et de dire ce que je ressens. C'est le droit de tout homme libre, que le Tout-Puissant m'a offert. Cependant, je comprends que les mots et la musique sont de puissants instruments qui devraient être utilisés avec précaution./ Je vous souhaite à tous Paix, Amour et Unité./ Jah vous bénisse./ Miguel Collins alias SIZZLA [document dactylographié sans date et sans signature manuscrite]"» in 15 juin 2005 - Sizzla se "réserve le droit de dire ce qu'il ressent" : les associations LGBT maintiennent leur demande d'annulation de ses concerts (Dans une déclaration sibylline, le chanteur de reggae nie le caractère homophobe de ses chansons et s'abstient de condamner les violences homophobes et transphobes) - Communiqué de presse n°ANA2005/12 - IC/CP/05/33

<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050615-00.html#b1>

[3H] 15 juin 2005 - Sizzla se "réserve le droit de dire ce qu'il ressent" : les associations LGBT maintiennent leur demande d'annulation de ses concerts (Dans une déclaration sibylline, le chanteur de reggae nie le caractère homophobe de ses chansons et s'abstient de condamner les violences homophobes et transphobes) - Communiqué de presse n°ANA2005/12 - IC/CP/05/33

<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050615-00.html>

[3J] «Qui faut-il croire, l'Admiral T de 2006 qui fait part de son amour et de sa tolérance universelle, ou l'Admiral T de 2004 qui appelle au meurtre en affirmant : «Ce que je dis, c'est ce que je pense moi-même, je ne suis pas un menteur» ? À l'évidence, Admiral T se situe dans la lignée peu glorieuse des chanteurs homophobes de dancehall, reggae, ragga & autres, comme Beenie Man, Bounty Killer, Buju Banton, Capleton, D. Pleen, Lieutenant, Sizzla ou Straika (sans même parler de Krys, le dernier en date, qui a lancé d'autres appels au meurtre contre les personnes lesbiennes, gaies, bi & trans en général et contre Vincent McDoom en particulier). Mais plusieurs

*de ces «artistes», véritables marchands de mort, ont déchanté quand leurs concerts ont été annulés. Ils ont appris à cette occasion que la loi n°2004-1486 du 30 décembre 2004 punit d'un an de prison ou de 45.000 euros d'amende les auteurs de provocation à la haine, à la violence ou à la discrimination à raison de l'orientation sexuelle» in 27 novembre 2006 - La «murder music» récompensée par un Césaire ! (Le CRAN, la Fédération des Centres LGBT et An Nou Allé demandent le retrait du prix accordé au chanteur homophobe Admiral T, étrangement cautionné par la mairie de Paris, et appellent à l'annulation de son concert du 8 décembre au Zénith) - Communiqué de presse n°ANA2006/56*

<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061127-00.html>

[3K] «Force est de constater que vos courants musicaux, qu'ils soient récents comme le dancehall ou plus établis comme le reggae et le ragga, s'appuient souvent sur des textes incitant à la haine voire au meurtre des personnes lesbiennes, gaies, bi & trans (LGBT). Cette situation est d'autant plus préoccupante que vous êtes écoutés par des jeunes dont la capacité de jugement est en formation et que vous pouvez facilement influencer, parfois jusqu'au passage à l'acte.

*Malheureusement, Krys n'est pas le premier d'entre vous à écrire et à interpréter des chansons homophobes (par commodité, nous utilisons ici le terme générique d'homophobie pour désigner la lesbophobie, la gaiphobie, la biphobie et la transphobie, concepts qui doivent être liés à des degrés divers à ceux de genre, de machisme et de sexism). Admiral T, Beenie Man, Bounty Killer, Buju Banton, Capleton, D. Pleen, Lieutenant, Sizzla et Straika ont ainsi déjà été dénoncés par plusieurs associations LGBT à travers le monde, et plusieurs de leurs concerts annulés» in 19 décembre 2006 - SOS homophobie, An Nou Allé et Vincent McDoom écrivent aux chanteurs de dancehall, reggae, ragga & autres - Communiqué de presse n°ANA2006/66 - Annexes*

<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061219-01.html>

[3L] «Depuis les affaires Capleton et Sizzla en 2005, An Nou Allé interpelle sans relâche l'industrie du disque sur la «murder music» - cette musique de mort, surtout présente dans le dancehall, le reggae ou le ragga, dont les interprètes appellent ouvertement à la haine et au meurtre des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans). Les 27 et 28 novembre derniers encore, An Nou Allé attirait plus particulièrement l'attention du monde de la musique sur les chanteurs homophobes Admiral T et Lieutenant» in 19 mars 2007 - La SACEM s'apprête à récompenser la musique de mort - Les chanteurs homophobes Admiral T et Lieutenant à nouveau primés ? - Communiqué de presse n°ANA2007/59

<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070319-10.html>

[3M] «De : Y.../ Date : Mon, 19 Mar 2007 14:47:53 EDT/ À : contact@annoualle.org/ Objet : Admiral T/ Bonjour,/ Je me présente [...], j'ai 40 ans, en couple gay depuis 10 ans, pacsé depuis 6 mois, bref, ce n'est pas pour vous raconter ma life [que] je viens vers vous./ C'est l'amateur de Reggae qui vous écrit./ En fait je suis assez [fan] de Sinsemilia, groupe grenoblois aux antipodes de la vague Bobo dread./ Depuis quelques jours, j'ai relancé le débat sur l'homophobie qui sévit dans ma musique de prédilection et, via le forum de discussion de ce groupe, j'essaie de monter un boycoott des artistes homophobes et de faire prendre conscience aux amateurs de Capleton, Sizzla et consor de la gravité de leurs lyrics. Autant dire que ce n'est pas aussi facile que je l'aurais cru, pour des fans d'un groupe se disant tolérant et conscious./ [Cela dit], j'ai quand même réussi à sensibiliser certaines personnes, dont un membre de l'organisation d'un festival assez côté [...]. Or, il semblerait que des tensions se créent autour de la participation d'Admiral T. Si vous pouviez me communiquer des traductions de ses chansons les plus polémiques, ainsi que ce que l'on peut lui reprocher, je me ferai un plaisir de balancer ça pour faire en sorte qu'il soit rayé de la prog.../ En attendant, laissez-moi vous remercier d'avance et vous lancer un «Big up» à votre assoc' ainsi qu'un «maximum respect» à votre boulot./ Merci d'avance» in Livre d'or

<http://www.tjenbered.fr/ana/livredor.html>

[3N] «Newsletter E-llico.com - 20 mars 2007 - Murder music : la Sacem s'apprêtera à

récompenser les chanteurs homophobes Admiral T et Lieutenant/ Avec la nomination de deux chanteurs homophobes aux prix de la Sacem en Guadeloupe et en Martinique, l'association An Nou Allé craint une nouvelle bavure./ Depuis les affaires Capleton et Sizzla, An Nou Allé interpelle l'industrie du disque sur la "murder music", cette musique dont les interprètes appellent ouvertement à la haine et au meurtre des personnes LGBT. En novembre 2006 encore, An Nou Allé attirait l'attention du monde de la musique sur les chanteurs homophobes Admiral T et Lieutenant. En effet, Admiral T avait reçu, le 23 octobre, un Césaire de la Musique dans la catégorie Révélation. Depuis lors, la mairie de Paris, le Conseil de Paris et certains partenaires des organisateurs des Césaire de la Musique ont sévèrement réprouvé cette récompense./ Malgré le retentissement de cette affaire, la Sacem (Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique) semble ne pas craindre de continuer à primer la musique homophobe. Selon le site Internet Bondamanjak.com, sa délégation régionale en Guadeloupe a inscrit Admiral T sur la liste des artistes pressentis pour les prix Sacem Guadeloupe 2007. Le chanteur est même nommé cinq fois dans quatre catégories./ Selon la même source, la délégation régionale de la Sacem en Martinique a inscrit Lieutenant sur la liste des artistes pressentis pour le prix Sacem Martinique 2007 du meilleur artiste de dancehall./ An Nou Allé en appelle aux délégations régionales de la Sacem en Guadeloupe et en Martinique "pour que la musique de mort ne soit pas une nouvelle fois promue" et pour qu'une nouvelle bavure ne se produise pas. A défaut d'une réaction énergique de la Sacem, An Nou Allé compte interroger directement le ministre de la Culture et de la communication, Renaud Donnedieu de Vabres. / Mis en ligne le 20/03/07» in 21 mars 2007 - Scandale Admiral T et Lieutenant : la SACEM s'estime incomptente pour empêcher la SACEM de récompenser la musique de mort - Communiqué de presse n°ANA2007/60 - Annexes  
<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070321-02.html>

[3P] «Sexe.fluctuat.net - 4 avril 2007/ La Sacem récompense l'homophobie et Admiral T/ Posté par Mambo\_Miam\_Miam le 04.04.07 à 15:30/ [...] / Commentaires/ De Cris, posté le 04.04.07 à 16:48/ M'enfin, pourquoi tant de haine/ Cette histoire avait pas déjà fait du remous il y a quelques mois dans le monde de la musique??... ou alors je confond avec un autre chanteur de dancehall./ Je me souviens vaguement d'un Vincent McDoom larmoyant qui exigait des excuses auprès d'un rappeur antillais qui avait écrit une chanson similaire. / De Cris, posté le 04.04.07 à 16:52/ Ah ben voilà j'ai trouvé, il s'agissait d'un autre rappeur, Krys, connu pour une chanson du même (très mauvais) goût.../ [...] / De Romain, posté le 04.04.07 à 17:36/ Mc Doom dead ? Nan mais sérieux ils ont pas autre choses à foutre les chanteurs de dancehall. Et pis déjà que la Sacem volait pas très haut dans mon estime, récompenser un chanteur sans même s'intéresser à son discours c'est.. heu.. comment dire?.. Minable./ De Gatto rosso, posté le 04.04.07 à 19:02/ Greetings,/ Admiral T s'est excusé depuis et a fait une annonce public lors de son concert au zenith comme quoi il n'avait pas de prb avec les homo, respect tout ça.../ De Lil', posté le 04.04.07 à 19:43/ @ Mambo : faut croire que non, le créole n'est pas reconnu comme une langue,... mais attention les west indies sont FRANCAISES : donc, c'est pas grave qu'ils disent des cochonneries "nos artistes ont du talent"!\*/ @ Cris : Tu pensais peut être aux concerts de Capleton ou Sizzla? De toute façon, c'est un peu courant dans le mouvement/ Moralité : abuser du reggaeton est mauvais pour la santé mentale, mais très bon pour avoir des prix!/\*mention légale : c'est du cynisme/ De Jo, posté le 05.04.07 à 02:23/ Prévenir les modérateurs en cas d'abus/ C'est quoi ça "dancehall", c'est des mecs qui danse dans des grandes salles ?/ Moi je fait du "bathroomsmurf" dans ma baignoire et je veut un prix, car je suis le seul et l'unique pratiquant de cet art./ De aegirsson, posté le 05.04.07 à 02:48/ il se serait excusé et n'aurait pas de probleme avec les homo ?/ vraiment ?/ alors pourquoi avoir fait cette chanson ?/ respect envers les homo de sa part, pas de probleme vis à vis d'eux,/ j'ai des doute mais envers ses patron et l'argent, là il a surement du respect/ De ralphy, posté le 05.04.07 à 03:43/ Quelque chose me dit que si les paroles de la chanson concernaient les Juifs, le monsieur aurait fini en prison pour haine raciale ou incitation à la violence... Comme quoi, notre société a divers niveaux de tolérances à la haine en fonction de son Histoire.../ De MMM, posté le 05.04.07 à 11:45/ Les grands esprits se rencontrent, Ralphy. C'était exactement l'hypothèse qu'émettait le blogueur de de gayclic en conclusion de son billet./ De The Chris, posté le 19.04.07 à 05:13/ En fait, ce genre de discours est

très présent dans le dancehall jamaïcain dont s'inspire beaucoup! Aux French West Indies, on recence très peu d'incident grave d'actes homophobes alors qu'en Jamaïque, c'est plus fréquent. Cependant la tolérance homo est qd même bien plus faible ici qu'en france métropolitaine: la preuve en est cela n'est signalé que qd ça s'exporte en métropole. Je le vois comme dire un truc tendance (genre tout le monde blâme les ricains pour l'Irak) pour être dans le coup, sans réel haine, mais surtout sans réflexion. Attention, je ne cautionne ni n'excuse rien de tout ça mais j'explique...» in 2 avril 2007 - *La SACEM et le ministère de la culture récompensent le chanteur homophobe Admiral T* - Communiqué de presse n°ANA2007/71  
<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070402-02.html>

---

#### [4] Diverses informations sur Buju Banton, sur Sizzla ou sur les Caraïbes recueillies sur Internet le 9 mai 2008 :

[4A] AMNESTY INTERNATIONAL/ TORTURE/ Identité sexuelle et persécutions/ Index AI : ACT 40/016/01/ Londres, 22 juin 2001  
<http://www.amnesty.org/en/library/asset/ACT40/016/2001/fr/dom-ACT400162001fr.html>  
<http://www.tjenbered.fr/2001/20010622-99.pdf>

[4B] AMNESTY INTERNATIONAL/ JAMAÏQUE/ Mort d'un grand défenseur des droits humains : Amnesty International est en deuil/ Index AI : AMR 38/010/2004/ ÉFAI/ Jeudi 10 juin 2004/ COMMUNIQUÉ DE PRESSE/ Ce jeudi 10 juin, Amnesty International déplore la perte de Brian Williamson, tué le 9 juin 2004, et demande qu'une enquête approfondie soit menée sur cet homicide./ «Brian Williamson était une personne courageuse, qui s'exprimait au nom de l'une des communautés les plus marginalisées et persécutées en Jamaïque, celle des homosexuels. La perte d'un défenseur des droits humains aussi courageux est regrettable et laisse un grand vide», a déclaré Amnesty International./ La police avait d'abord conclu à un homicide crapuleux, car un coffre-fort aurait disparu des lieux du crime. Amnesty International demande aux autorités responsables de l'enquête d'étudier le mobile de cet homicide en faisant preuve d'ouverture d'esprit./ «Il est très possible que la personnalité de Brian Williamson, homosexuel et défenseur des droits des homosexuels, ait fait de lui une cible pour des homophobes. Les responsables de l'homicide ont peut-être volé de l'argent ou des objets après avoir commis leur crime, leur motivation première restant la haine des homosexuels», a déclaré Amnesty International./ Il est possible que Brian Williamson ait été tué à cause de sa sexualité et des déclarations publiques dans lesquelles il défendait les droits des homosexuels. Amnesty International considère les menaces qui pèsent sur les défenseurs des droits humains comme une menace pour la promotion et la protection de tous les droits humains. Les autorités doivent agir pour que cet homicide fasse l'objet d'une enquête exhaustive et impartiale./ Amnesty International regrette les morts tragiques qui endeuillent chaque jour la Jamaïque et condamne régulièrement les violences commises par des criminels. Tout homicide constitue une violation des droits humains. Lorsque la victime est une personne qui oeuvre à la protection des droits des autres, cet homicide est particulièrement inquiétant./ Brian Williamson était membre fondateur du Jamaican Forum for Lesbians all-Sexual and Gays (J-FLAG) ; c'était également l'une des rares personnes capables de s'exprimer publiquement sur les problèmes de la communauté homosexuelle./ La Jamaïque souffre d'homophobie à un degré effrayant, et le J-FLAG reçoit régulièrement des menaces verbales./ Selon certaines informations, la nouvelle de la mort de Brian Williamson aurait été saluée par certains Jamaïcains, et accueillie par des rires, à cause de son homosexualité. Ce comportement est inquiétant./ «Tous les homicides en Jamaïque doivent être condamnés, quelles que soient la race, l'origine ethnique, l'affiliation politique ou l'orientation sexuelle de la personne tuée.»

<http://www.amnesty.org/fr/library/asset/AMR38/010/2004/fr/dom-AMR380102004fr.html>

[4C] [Buju Banton] Amnesty International/ Libertés !/ 407/ numéro d'octobre 2004/ «Brûlons les

pédés !»/ Non, ce ne sont pas des néo-nazis ou des texans fondamentalistes qui entonnent à tue-tête ce slogan. Au risque de vous surprendre, il s'agit d'un extrait d'une chanson interprété par... des rastamen !/ Le reggae est souvent synonyme de nonchalance, de pacifisme et de lutte contre le racisme. Une musique très «cool», dira-t-on. Pourtant, les nouveaux chanteurs jamaïcains semblent beaucoup moins imprégnés de cette nonchalance. Buju Banton, Elephant Man, Bounty Killer ou encore Beenie Man font partie de ces «Batty killer» («Batty», «Chichi» étant des surnoms pour «pétré»).

<http://www.amnestyinternational.be/doc/article4363.html>

[4D] [Buju Banton / Sizzla] Reggae.fr/ 2005-05-25 01:55:15/ jamdown/ Re: Capleton et l'homophobie/ Amnesty International fait état de tortures et de mauvais traitements perpétrés par la police jamaïcaine sur des personnes supposées homos. Dans ce pays, une quarantaine de gays auraient été tués et plusieurs centaines battus ces dix dernières années. L'un des principaux activistes gays, Brian Williamson, a été tué à Kingston [le 9] juin 2004. La sodomie, même entre adultes consentants et en privé, est un délit qui peut être puni de 10 ans de prison. Comme dans d'autres anciennes colonies britanniques (par exemple Zanzibar) cette homophobie est l'héritage des vieilles morales victoriennes exportées à l'époque./ Elle est aujourd'hui relayée par plusieurs chanteurs jamaïcain et les mouvements homos ont réussi à faire interdire certains concerts quand certaines chansons appellent ouvertement au meurtre des homos./ Le chanteur Buju Banton (Mark Anthony Myrie) est poursuivi par la police jamaïcaine pour avoir participé à l'attaque d'un groupe de gays, enlevés chez eux puis battus, 2 personnes ayant été hospitalisées. Extraits des paroles de ses chansons «Quand Buju Banton arrive, les pédés se lèvent et s'enfuient ; Tirez une balle dans la tête des queers, arrosez les d'acide et brûlez les comme des vieux pneus de voiture.» Son concert prévu le 23 septembre à Manchester a été annulé, comme celui du 5 septembre à l'Elysée Montmartre à Paris et 3 concerts en Allemagne (Saarbrucken, Hamburg et Darmstadt)./ Capleton n'est pas mieux... «L'homosexualité est contre l'humanité ; brûlez les gays ; saignez -les ; je tire sur les sodomites et les pédés ; Tu devrais savoir que Capleton brûle les queers ; le même feu s'applique aussi aux lesbiennes ; étranglez et pendez tous les queers qui viennent ici ; la terre mère dit qu'aucun ne doit survivre.» Concerts annulés à San Francisco, New Orleans (11 octobre) et West Hollywood (USA)./ Beenie Man... «Pendez les lesbiennes avec de longues cordes ; je rêve d'une nouvelle Jamaïque : viens exécuter tous les gays ; les queers doivent être tués ; tous les pédés doivent être tués ; si tu encules tu dois mourir par balles ; aucun homme ne doit coucher avec un autre homme ; il faut tuer les lesbiennes qui sucent des clitoris ; prenez un bazooka et tuez les gays.»/ Bounty Killer... «Allumez un feu sur les tantouzes et les pédés ; les queers doivent être noyés, c'est ma philosophie.»/ Elephant Man... «Les queers doivent être tués ; prenez les par surpris ; donnez-moi un pistolet automatique ; tuez les comme des oiseaux ; dansez et piétinez un homme queer ; piétinez le comme un vieux tissu ; rejoignez notre danse et brûlez l'homme queer avec une bombe aérosol enflammée.» Prix de la musique d'origine noire (MOBO) annulé./ Sizzla... «Brûlez les hommes qui prennent d'autres hommes par derrière; tirez sur les queers, mon gros fusil fait boum.»/ TOK... «Ceux qui montent dans la voiture d'un queer, faites feu, brûlez-les ; ceux qui entrent dans un bar gay, faites feu, tuez-les ; Tu vois ce que je vois ? ce sont des monstres avec leurs actes dégoûtants ; s'ils se ramènent par ici les balles vont voler : rat-tat-tat tous les queers doivent mourir.»/ Vybz Kartel... «Les gens qui font du sexe oral, les lesbiennes et les queers doivent être assassinés ; je leur envoie une balle dans la moelle épinière ; les pédés doivent prendre une balle en plein cœur ; si tu es gay, tu dois être enterré.» Prix de la musique d'origine noire (MOBO) annulé./ Des stars black comme Michelle Gayle et MC Shystie ont condamné ces paroles et encouragé les artistes jamaïcains à être ouverts d'esprit.

<http://www.reggae.fr/dev/forum/viewtopic.php?id=422>

[4E] [Buju Banton] Amnesty International/ Le Rapport annuel 2006/ Amériques/ JAMAÏQUE  
[http://www.amnestyinternational.be/doc/article7840.html?debut\\_artR=10](http://www.amnestyinternational.be/doc/article7840.html?debut_artR=10)

[4F] [Buju Banton] OutRage!/ Reggae jamaïcain/ Buju Banton acquitté : Pas de justice pour les

*lesbiennes et les gays de Jamaïque/ vendredi 20 janvier 2006./ Jamaïque/ Buju Banton, star du reggae accusé d'avoir participé à une agression homophobe, vient d'être acquitté par le tribunal de Kingston, en Jamaïque./ B. Banton est célèbre pour avoir appelé au meurtre des gays dans certaines de ses chansons. Son titre Boom Bye Bye encourage les gens à tirer dans la tête des gays, à les asperger d'acide et à les brûler vivants. L'acquittement de B. Banton a provoqué la consternation générale dans la communauté des lesbiennes et des gays jamaïcains. Ils ont le sentiment qu'une fois encore les forces de l'ordre et la justice ont failli à leur devoir de les protéger de la violence homophobe. L'accusation portait sur le fait que B. Banton faisait partie d'un groupe d'hommes qui ont pénétré dans une maison de Carlisle Avenue à Kingston le 24 juin 2004 et qui ont passé à tabac six hommes qu'ils accusaient d'être gays. B. Banton n'a pas été arrêté et poursuivi avant le mois de septembre 2005 - presque 15 mois après l'agression - alors qu'un mandat d'arrêt avait été délivré contre lui en juin 2004./ «La police a mis plus d'un an à arrêter et à poursuivre Buju Banton. Ce délai montre une volonté partielle de la police de lutter contre les violences homophobes» a déclaré Peter Tatchell d'OutRage!, groupe londonien qui travaille en étroite collaboration avec le J-Flag, association de défense des lesbiennes et des gays jamaïcains. «Il existe de grands doutes quant au sérieux de l'enquête de police. Les preuves contre Buju Banton ont été présentées de façon très succincte. Nous réclamons la justice pour tous les Jamaïcains victimes de violence. «Aussi longtemps que l'homosexualité sera considérée par la loi comme un crime en Jamaïque, et tant que l'homophobie de la police sera tolérée, les lesbiennes et les gays jamaïcains ne pourront pas être certains d'être protégés contre la violence homophobe. Les Noirs ne pouvaient pas obtenir de justice sous l'apartheid en Afrique du Sud ; les gay ne peuvent pas obtenir la justice en Jamaïque. Amnesty International et Human Rights Watch ont accusé la police jamaïcaine de s'associer à la violence homophobe et de ne pas mener d'enquêtes sérieuses concernant les agressions homophobes» a ajouté Peter Tatchell./ Paroles de Boom Bye Bye de Buju Banton, avec leur traduction en français et quelques explications/ Boom bye bye/ Boom [son de pistolet] goodbye, goodbye [ce qui signifie : On ne te reverra plus, tu es mort]/ Inna batty bwoy head / dans la tête d'un gay/ Rude bwoy no promote no nasty man / Les vrais durs ne tolèrent pas les pédés/ Dem haffi dead / ils doivent mourir/ Send fi di matic an / Apportez les mitrailleuses et/ Di Uzi instead / les uzi/ Shoot dem no come if we shot dem / Tuez-les, ne les aidez pas si on les tue/ Guy come near we / celui qui s'approche de nous/ Then his skin must peel / sa peau doit peler [ce qui signifie : comme si on versait de l'acide sur lui]/ Burn him up bad like an old tyre wheel / brûlez-le bien, comme un vieux pneu/ Version originale en anglais/ Traduction et adaptation : Solidarité Internationale LGBT*

[http://www.si-lgbt.org/article.php3?id\\_article=65](http://www.si-lgbt.org/article.php3?id_article=65)

[4G] [Sizzla] «Ces derniers temps, Sizzla fait plus souvent parler de lui dans la rubrique faits divers que dans les pages musicales. En effet, après que tous les artistes, même les plus virulents, ont fait leurs excuses concernant leur homophobie notoire et promis de modérer leur propos à l'avenir, Sizzla lui se détache du lot et s'attire les foudres des lobbies gays. En juin 2004, le singjay jamaïcain déclarait dans un communiqué non signé «Je suis un artiste, et mon art transcende les frontières en m'offrant l'occasion d'exprimer mes pensées à travers le monde entier. Je sais que dans le passé, certaines de mes œuvres peuvent avoir semblé inciter à la violence à l'encontre des autres, ce qui n'a jamais été mon intention. Quoi qu'il en soit, je n'interpréterai pas ces œuvres sur scène, afin de n'offenser personne, où que ce soit. Cependant, en tant que citoyen de la terre, je me réserve le droit d'exprimer mon art comme je l'entends et de dire ce que je ressens. C'est le droit de tout homme libre, que le Tout-Puissant m'a offert. Cependant, je comprends que les mots et la musique sont de puissants instruments qui devraient être utilisés avec précaution». Le 22 juillet 2005, au Red Stripe Reggae Sumfest à Montego Bay, Jamaïca, Sizzla donne la meilleure prestation du festival en interprétant le très controversé titre "Nah Apologize" (pas d'excuses, réponse à l'annulation de nombreux concerts suite au plainte déposées par les associations de défense des homosexuels). Cet acte lui a valu une interdiction de participer à l'édition 2006 de cet événement annuel. Les termes de Sizzla sont les suivants : "Burn all white people in Jamaica" (1998 Reggae Sumfest Festival in Montego Bay, Jamaïca.), "Queers must be killed" (Titre Boom boom), "Kill

*Gays", "Shoot queers, my big gun goes boom" (Titre Pump up). Depuis cet événement, Sizzla prône plus que jamais ses racines africaines et affirme qu'on n'obtiendra jamais aucune excuse de sa part à ce sujet. De même, l'incitation à la violence et à l'insurrection dont sont taxés ses textes lui ont valu d'être surveillé de près par les autorités locales jamaïcaines et il a même récemment connu de sérieux démêlés avec la justice. Il n'en reste par moins qu'il incarne à lui seul une page complète du [Reggae] engagé. Cependant Sizzla est d'abord un chanteur prônant l'unité de tous derrière la bannière de Jah. Unir les "bons", brûler les "mauvais", mais d'un feu "salvateur" "purificateur". Il ne s'agit pas d'incendier son voisin, mais de faire sortir le malin du corps par ce "feu", lequel est en fait composé de ses lyrics , de prières, et de pénitence./ En juin 2007, il signe le Reggae Compassionate Act, ce qui l'engage à éliminer toute homophobie de ses textes.»*

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Sizzla>

[http://www.reggae.fr/lire-news/1431\\_200706\\_Sizzla--Capleton-signent-un-Compassionate-Act.html](http://www.reggae.fr/lire-news/1431_200706_Sizzla--Capleton-signent-un-Compassionate-Act.html)

[http://www.soulrebels.org/dancehall/m\\_compassionate\\_sizzla.jpg](http://www.soulrebels.org/dancehall/m_compassionate_sizzla.jpg)

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070415-99.jpg>

---

## [5] Articles de *Tetu.com* mentionnant Buju Banton ou Sizzla du 18 août 2004 au 9 mai 2008 :

**[5A]** Info du 18 aout 2004/ Royaume-Uni (Société)/ Les associations portent plainte contre Beenie Man/ *Le dernier album du chanteur jamaïcain Beenie Man est sorti lundi 16 août chez Virgin, qui a soigneusement purgé la liste des chansons et évacué les paroles homophobes. Car la polémique autour de l'artiste ne dégonfle pas : les associations gay, OutRage ! en tête, réclament une enquête judiciaire. Elles ont déposé une plainte pour «incitation à la haine» et «incitation au meurtre», s'inspirant d'un précédent qui remonte à l'an dernier : pour la première fois, les juges britanniques avaient accepté d'instruire le dossier d'un imam extrémiste accusé d'incitation au meurtre contre juifs et hindous, entre autres. La justice doit encore décider si de telles charges peuvent être retenues contre le chanteur. En attendant, la campagne contre l'incitation à la haine et au meurtre commence à porter ses fruits en Europe et aux Etats-Unis : la semaine dernier, Puma, qui habille notamment les athlètes jamaïcains, a annoncé qu'il ne soutiendra plus les chanteurs aux paroles homophobes. L'équipementier sportif avait été critiqué après avoir parrainé un concert, à Athènes, auquel participait Buju Banton, autre chanteur reggae dans le collimateur des associations./*

Copyright tetu.com/ par Anouk Bergame

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=8379&date\\_info=2004-08-18](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=8379&date_info=2004-08-18)

**[5B]** Info du 20 aout 2004/ France (Action)/ Sos Homophobie appelle à la mobilisation contre un chanteur homophobe/ *Alors que le chanteur jamaïcain Buju Banton débute une tournée en France, Sos Homophobie s'inquiète des paroles homophobes de certaines de ses chansons. «Il ne nous semble pas acceptable que de telles paroles puissent encore être publiquement tenues dans notre pays, estime l'association dans un communiqué. Nous demandons aux directeurs des salles accueillant ce chanteur d'interdire l'interprétation des chansons concernées voire d'annuler ses concerts, et au gouvernement de faire voter de toute urgence la loi de lutte contre l'homophobie que nous attendons depuis trop longtemps. S'il va de soi que nous sommes très attachés au respect de la liberté d'expression, nous ne pouvons considérer que l'appel à la haine ou à la violence puisse constituer une liberté. Face à l'homophobie, comme face à toutes les autres manifestations de rejet, il n'y a aucune compromission possible.» Buju Banton est accusé d'avoir participé, le 24 juin dernier, à Kingston en Jamaïque, au passage à tabac de six hommes, soupçonnés d'être homosexuels par leurs agresseurs. À Montréal, c'est Sizzla qui est dans la ligne de mire, pour les mêmes raisons. Le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) a demandé au directeur du Festival international de reggae de Montréal d'annuler le concert prévu le 27 août prochain./* Copyright tetu.com/ par Judith Silberfeld

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=8386&date\\_info=2004-08-20](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=8386&date_info=2004-08-20)

[5C] Info du 3 septembre 2004/ France (Action)/ Un chanteur homophobe à Paris/ *Le chanteur jamaïcain Buju Banton, accusé d'avoir participé, le 24 juin dernier, à Kingston en Jamaïque, au passage à tabac de six hommes, soupçonnés d'être homosexuels par leurs agresseurs, sera à l'Elysée Montmartre dimanche 5 septembre. Alors que les communautés gay et lesbiennes se mobilisent un peu partout dans le monde pour empêcher les chanteurs homophobes de s'exprimer, la France semble moins motivée. Ainsi, à l'initiative principalement de l'association britannique OutRage !, les concerts de Beenie Man, de Sizzla ou de Buju Banton ont dernièrement été régulièrement annulés en Europe et en Amérique du Nord. Les paroles de certaines de leurs chansons incitent à la haine contre les gays et les lesbiennes, allant parfois jusqu'à appeler au meurtre./ Pour alerter l'Elysée Montmartre : nico@elyseemontmartre.com ou webmaster@garanceproductions.com, ou par fax : 01 42 23 46 50/ Copyright tetu.com/ par Judith Silberfeld*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=183&date\\_info=2004-09-03](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=183&date_info=2004-09-03)

[5D] Info du 5 novembre 2004/ Royaume-Uni (Société)/ Un chanteur homophobe interdit de séjour/ *Après plusieurs mois d'ardente campagne contre un éventail de chanteurs reggae ou ragga, les groupes de défense des droits homos tels que OutRage ! ont finalement eu gain de cause : le chanteur jamaïcain Sizzla, qui devait se produire sur cinq scènes britanniques à compter de cette semaine, a carrément été interdit de territoire puisque les autorités britanniques viennent de lui refuser son visa. Depuis plusieurs semaines, les lobbys gays militaient déjà auprès des différentes salles de concert concernées et de la police locale et avaient réussi début novembre à faire annuler sa tournée, dénonçant les paroles du chanteur dont les paroles appellent notamment à «buter les folles» et «brûler les blancs». Les textes de Sizzla, comme d'autres artistes reggae, sont d'ailleurs en train d'être étudiés de près par Scotland yard : des plaintes pour incitation à la haine et au meurtre au été déposées auprès de la police britannique./ Copyright tetu.com/ par Anouk Bergame*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=506&date\\_info=2004-11-05](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=506&date_info=2004-11-05)

[5E] Info du 9 novembre 2004/ Royaume-Uni (Société)/ Deux chanteurs homophobes exclus des Urban Music Awards/ *La mobilisation continue contre les chanteurs reggae et ragga, outre Manche : les Urban Music Awards, qui doivent se tenir ce mardi 9 novembre à Londres, ont renoncé à couronner Vybz Kartel et Beenie Man pour le meilleur morceau reggae. Les noms des chanteurs figuraient jusqu'ici sur le site internet des victoires de la musique britanniques, ce qui avait donné lieu à une vive protestation du côté de l'Unicef comme chez les associations gay et lesbiennes qui dénoncent «l'incitation à la haine et au meurtre» véhiculée par les paroles de ces deux artistes. Suite à la controverse, les organisateurs se sont quelque peu rattrapés aux branches, affirmant que les deux artistes avaient finalement été disqualifiés avant le scandale dans la mesure où ils ne sont pas citoyens britanniques. Il n'empêche : cette nouvelle polémique alimente le climat déjà très tendu outre Manche autour de cette question. Le chanteur jamaïcain Sizzla a vu sa tournée annulée, la semaine dernière, après que les autorités britanniques lui ont refusé un visa et Scotland Yard examine actuellement la recevabilité de plaintes contre plusieurs chanteurs./ Copyright tetu.com/ par Anouk Bergame*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=526&date\\_info=2004-11-09](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=526&date_info=2004-11-09)

[5F] Info du 23 novembre 2004/ Royaume-Uni (Société)/ Le gouvernement anglais s'en prend aux chanteurs de regga homophobes/ *Les Britanniques continuent leur combat contre les chanteurs jamaïcains homophobes. Les associations homos outre-Manche montent au créneau depuis plusieurs mois contre les artistes regga et reggae qui incitent dans leurs chansons à «buter les folles». Le gouvernement Blair les avait appuyé, début novembre, en refusant à l'un de ces chanteurs, Sizzla, son visa d'entrée sur le territoire britannique. Il a enfoncé le clou, le 22 novembre, par la voix de son ministre du développement international, Gareth Thomas, qui participe cette semaine à une conférence sur le Sida organisée dans les Caraïbes. Le ministre britannique s'en est ainsi pris hier à ces artistes accusés « contribuer directement, dans les faits, à la propagation du virus en encourageant la discrimination homophobe ». Selon lui, les paroles*

*homophobes de certains artistes reggae ou ragga, à l'instar de Beenie Man ou Sizzla, dissuaderaient en fait la population jamaïcaine d'effectuer le test VIH par crainte d'être stigmatisé. Or les Caraïbes sont à ce jour le deuxième foyer d'infection au monde après l'Afrique sud-saharienne./ Copyright tetu.com/ par Anouk Bergame*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=594&date\\_info=2004-11-23](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=594&date_info=2004-11-23)

[5G] Info du 29 novembre 2004/ Royaume-Uni (Société)/ Pour Sizzla l'homophobe, c'est aux gays de s'excuser devant Dieu/ *Loin de s'apaiser, la controverse entre les militants des associations de défense des droits homosexuels et la scène reggae et ragga de Jamaïque a trouvé une nouvelle vigueur, outre Manche, la semaine dernière : le chanteur Sizzla, dont la tournée vient d'être annulée et à qui les autorités britanniques ont refusé un visa début novembre, a remis le feu aux poudres en déclarant à l'occasion d'une interview sur une des antennes de la BBC que «ce n'est pas à [lui] de s'excuser mais [aux militants gay] de s'excuser auprès de Dieu dans la mesure où ce sont eux qui brisent la loi divine». Sizzla est dans le collimateur des réseaux homos et d'une frange croissante de l'opinion publique britannique en raison de ses chansons aux paroles clairement homophobes, dont certaines incitent par exemple à «brûler les folles». Sizzla fait également l'objet d'une enquête judiciaire pour «incitation à la haine et au meurtre»./ De son côté, surfant sur le climat de mobilisation contre le reggae et visiblement ravie de parfaire sa réputation de «capitale britannique des gays et lesbiennes», la municipalité de Brighton vient d'annoncer, an association avec la ville voisine d'Hove, qu'elle négociait avec des disquaires locaux dont Virgin Megastore, pour qu'ils cessent de vendre de la «musique assassine». Le conseil municipal de la cité balnéaire emboîte ainsi le pas aux collectifs homos en déclarant que «le reggae envenime le climat de préjugés» contre les gays et les lesbiennes./ Copyright tetu.com/ par Anouk Bergame*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=625&date\\_info=2004-11-29](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=625&date_info=2004-11-29)

[5H] Info du 27 mai 2005/ France (Musique)/ Le concert de Capleton à Clermont-Ferrand est annulé/ *Après Reims, Lille, Toulouse, la Coopérative de Mai, salle de concert de Clermont-Ferrand a fait connaître ce matin sa décision d'annuler les concerts de Capleton, prévu jeudi 23 juin, ainsi que celui de Sizzla, artiste de la même mouvance, prévu mardi 5 juillet. Dans un communiqué, l'équipe de la Coopérative de Mai explique que «les faits reprochés restent avérés, en Angleterre par exemple, et exprimés ouvertement dans certains textes de ses chansons... Profondément ancrée dans le tissu associatif et communautaire local, défendant chaque jour depuis 5 ans les valeurs immuables d'humanisme, de fraternité, de justice, d'égalité et de Droits de l'Homme, l'équipe de la Coopérative de Mai assume en son âme et conscience cette décision irrévocable, résultat de débats attentifs et argumentés.»/ Par ailleurs, la Coordination InterPride France (CIF) lance un appel à mobilisation aux marches 2005, qui débutent demain 28 mai à Angers et Reims, et s'achèveront le 2 juillet à Marseille, pour «protester contre la présence de ce chanteur, aux textes prônant la haine et le meurtre des homosexuels, en vue d'obtenir l'annulation de l'ensemble des 10 dates restantes.» Elle propose sur son site, en collaboration avec le Collectif contre l'homophobie et l'Inter-LGBT, un ensemble de méthodes, argumentaires et communiqués de presse à destination des individus et des associations locales qui souhaitent agir./ Copyright tetu.com/ par Emmanuelle Cosse*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1415&date\\_info=2005-05-27](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1415&date_info=2005-05-27)

[5J] Info du 10 juin 2005/ France (Société)/ Le concert au Zénith de Paris du chanteur Capleton a été annulé/ *Le Zénith de Paris a décidé hier, jeudi 9 juin, d'annuler le concert que Capleton devait y donner le 26 juin. Celui de Nice prévu le 17 juin a également été annulé dans la journée. «Je ne peux pas préjuger de ce qui sera exprimé lors d'une manifestation n'ayant pas encore eu lieu, a expliqué le directeur du Zénith dans son communiqué. Néanmoins (...) Capleton tient dans au moins quatre titres de sa production discographique, dont certains récents, et à l'occasion de ses spectacles des propos insupportables que l'on peut qualifier de sexistes, d'incitation à la haine raciale et homophobes». Parmi les 13 dates que comportait la tournée de Capleton en France, seul le concert de Guipavas a eu lieu, le 5 juin dernier. Nice et Grenoble ont également annoncé avoir renoncé à leur concert, de même qu'Esch-sur-Alzette, au Luxembourg./ Par ailleurs, après*

*Capleton, la Fédération des CGL demande l'annulation de cinq concerts du chanteur reggae Sizzla. Et elle exige «à tout le moins qu'il reprenne à son compte la déclaration écrite par Capleton le 7 juin». Le 2 juillet, Sizzla doit participer au Garance Reggae Festival à Paris, porte de Versailles. Certaines paroles de ses chansons font bondir les associations: «Brûle les hommes qui baissent par derrière avec d'autres hommes... Bute les pédés, mon gros flingue va tirer... Pan ! Pan ! Les pédés doivent être mis à mort...» Après une campagne d'OutRage! au Royaume-Uni en novembre 2004, un accord avait été conclu le 4 février avec deux labels de Sizzla (VP Records et Greensleeves), qui s'engageaient devant l'association à ne plus diffuser les chansons incriminées. Mais Sizzla a déjà tenu des propos très homophobes en Jamaïque, romrant l'esprit de cet accord. Un concert de Sizzla prévu le 5 juillet a déjà été annulé mais comme Capleton, Sizzla a plusieurs dates prévues en France fin juin et début juillet./ Copyright tetu.com/ par Emmanuelle Cosse  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1493&date\\_info=2005-06-10](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1493&date_info=2005-06-10)*

[5K] Info du 15 juin 2005/ France (Société)/ Les associations toujours motivées contre Sizzla/ *Dans un communiqué commun, les associations Actions Gay, An nou allé !, Arc-en-ciel 31, le CGLBT Rennes, la coordination InterPride France, l'Inter-LGBT, l'Inter Centres LGBT, et Mémoire des sexualités ont réitéré leur demande l'annulation des concerts du chanteur jamaïcain Sizzla. Le 10 juin, l'agent de Sizzla en France, Garance Productions, leur avait transmis une déclaration du chanteur, ni datée ni signée de façon manuscrite. «Je suis un artiste, et mon art transcende les frontières en m'offrant l'opportunité d'exprimer mes pensées à travers le monde entier, peut-on y lire. Je sais que dans le passé, certaines de mes œuvres peuvent avoir semblé inciter à la violence à l'encontre des autres, ce qui n'a jamais été mon intention. Quoi qu'il en soit, je n'interpréterai pas ces œuvres sur scène, afin de n'offenser personne, où que ce soit. Cependant, en tant que citoyen de la terre, je me réserve le droit d'exprimer mon art comme je l'entends et de dire ce que je ressens. C'est le droit de tout homme libre, que le Tout-Puissant m'a offert. Cependant, je comprends que les mots et la musique sont de puissants instruments qui devraient être utilisés avec précaution.» Rappelant les paroles explicites du chanteur («Brûle les hommes qui baissent par derrière avec d'autres hommes / Bute les pédés, mon gros flingue va tirer / Bang bang! / À mort les pédés»), les associations qui ont pris «note de son engagement de ne pas interpréter» ces chansons sur scène, jugent néanmoins ces explications un peu faibles. Et parce que Sizzla n'a pas «explicitement condamné les agressions homophobes et transphobes en Jamaïque et à travers le monde», elles estiment que les concerts prévus le 28 juin à Bordeaux, le 29 à Marseille, le 30 à Montpellier, le 2 juillet à Paris, le 6 à Toulouse et le 8 à Quimper, doivent être annulés./ Par ailleurs, après la France et le Luxembourg, c'est maintenant en Belgique que l'autre chanteur jamaïcain visé par les associations françaises, Capleton, voit ses prestations annulées, comme celle prévue au Festival La Fiesta du Rock 2005 à Flémalle. «Après une concertation constructive avec l'organisateur du Festival, ce dernier a décidé d'annuler la prestation», explique l'association homo Alliâge Asbl qui a décidé de poursuivre la campagne menée en France car elle juge les justifications du chanteur insuffisantes. «Si le 7 juin dernier Capleton s'est officiellement engagé à ne plus interpréter les chansons incriminées [...], selon les termes mêmes du chanteur, cet engagement ne vise pas le caractère homophobe de ses textes, mais uniquement le fait qu'ils auraient été «mal compris ou mal interprétés»», explique-t-elle./ Copyright tetu.com/ par Emmanuelle Cosse  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1518&date\\_info=2005-06-15](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1518&date_info=2005-06-15)*

[5L] Info du 27 juin 2005/ Espagne (Société)/ Capleton et Sizzla dans la ligne de mire des associations espagnoles/ *Après le Royaume-Uni ou la France, c'est au tour de l'Espagne de s'inquiéter des paroles des chansons de chanteurs jamaïcains. Les collectifs homosexuels de Barcelone ont appelé les autorités à surveiller le contenu des chansons de Capleton et de Sizzla, qui se produiront le 28 juin et le 2 juillet dans la cité comdale. Certains de leurs textes, dénoncés à plusieurs reprises, appellent à tuer, noyer, violer les homosexuels. Les associations LGBT encouragent donc à la vigilance pour que les accords signés entre les managers et les associations, notamment OutRage! au Royaume-Uni, soient respectés par les artistes, et qu'il n'y ait aucune agression, menace, ni diffamation portée contre la communauté homosexuelle durant les concerts.*

*Les organisateurs ont invité la coordination gay et lesbienne de Catalogne à assister aux shows pour vérifier que les artistes ont bien retiré les textes incriminés de leur répertoire./ Copyright tetu.com/ par Martine Audusseau*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1580&date\\_info=2005-06-27](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1580&date_info=2005-06-27)

[5M] Info du 29 juin 2005/ France (Société)/ Le concert parisien de Sizzla, qui devait avoir lieu le 2 juillet, est annulé/ *On apprend ce matin que le Garance Reggae Festival, où Sizzla devait se produire le 2 juillet prochain à Paris a été annulé hier par la direction de Paris Expo-Porte de Versailles. «Nous avons le regret de vous annoncer l'annulation du Garance Reggae Festival 15. Décision irrévocable prise par la Direction de Paris Expo - porte de Versailles. La Direction face aux réactions négatives et à la forte mobilisation de la communauté homosexuelle, des associations contre le racisme et des médias, a pris la décision de ne pas accueillir le festival. Par ailleurs, les services de police ont fait part de leurs craintes quant au bon déroulement de la manifestation dans un climat serein et totalement sécurisé invoquant de possibles troubles à l'ordre public et souhaitent garantir la sécurité des personnes et des biens sur le site de la porte de Versailles», indique dans un communiqué Garance Production. Hier le MJS, après de nombreuses associations, avait demandé à la préfecture d'intervenir pour annuler le concert de Sizzla dont certaines paroles de chansons sont passibles de poursuites judiciaires («Brûle les hommes qui baissent par derrière avec d'autres hommes / Bute les pédés, mon gros flingue va tirer / Bang bang! / À mort les pédés»). Garance Production avait transmis le 10 juin dernier un message non daté de Sizzla indiquant qu'il s'engageait à ne plus chanter ces chansons, ce qui n'avaient pas convaincu les associations. Reste à savoir pourquoi tout le Garance Reggae Festival, a été annulé alors que les associations avaient demandé uniquement la suppression des prestations de Sizzla./ Copyright tetu.com/ par Emmanuelle Cosse*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1596&date\\_info=2005-06-29](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1596&date_info=2005-06-29)

[5N] Info du 31 aout 2005/ États-Unis (Musique)/ Un concert de Sizzla à Cleveland suscite la colère d'associations homos/ *Le chanteur de reggae jamaïcain, Sizzla, dont plusieurs chansons appellent au meurtre des homosexuels, devrait se produire ce soir, mercredi 31 août, à la House of Blues de Cleveland, ce qui a provoqué la colère de nombreuses associations LGBT. Si un second concert prévu le 12 septembre à la House of Blues d'Hollywood a été annulé après la mobilisation du centre gay et lesbien de Los Angeles, celui de Cleveland a été maintenu. En France, les concerts de Sizzla et de Capleton ont été pour la plupart annulés après que de nombreuses associations ont dénoncé le fait que des artistes appelant au meurtre d'homosexuels puissent se produire et Sizzla s'est vu récemment refuser l'entrée au Royaume-Uni (lire Quotidien du 5 novembre 2004). «Il est ironique de voir que pendant qu'un gouvernement étranger empêche un chanteur qui incite à la violence contre les homos d'entrer dans son pays, la House of Blues dont la mission est de «promouvoir une harmonie spirituelle et raciale à travers l'amour, la paix, la vérité, la droiture et la non-violence», l'invite à se produire à West Hollywood et Cleveland, a déclaré Lorri L. Jean, directeur du Centre gay et lesbien de Los Angeles, citée par le site 365gay.com. Si les chansons de Sizzla promouvaient le meurtre de juifs, latinos, afro-américains ou d'autres groupes minoritaires, la House of Blues ne penserait même pas à lui fournir un espace pour se produire.» Au Royaume-Uni, un accord entre l'association OutRage! et plusieurs artistes, dont Sizzla, avait été trouvé en février dernier: il était prévu qu'OutRage! cesserait sa campagne contre ces artistes si ces derniers ne chantaien plus les chansons incriminées, ni ne les incluaient dans des compilations. Ils s'engageaient également à ne plus écrire de chansons contenant des paroles homophobes. Mais le mois dernier, Sizzla a violé cet accord, en chantant lors d'un concert en Jamaïque une des chansons visées./ Copyright tetu.com/ par Emmanuelle Cosse*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1783&date\\_info=2005-08-31](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1783&date_info=2005-08-31)

[5P] Info du 28 septembre 2005/ Jamaïque (Justice)/ Le chanteur de reggae Buju Banton a été mis en examen pour agression homophobe/ *Le Jamaica Observer du 23 septembre rapporte que selon la police jamaïcaine, le chanteur Buju Banton aurait participé à l'agression le 24 juin 2004, dans*

*une maison de Carlisle Avenue à Kingston, de six hommes en raison de leur homosexualité. Il a été mis en examen pour agression. Buju Banton a plaidé non coupable et a dû payer une caution de 50.000 dollars jamaïcains. Il est soumis à un contrôle judiciaire strict. Son cas devrait être examiné le 30 septembre par le tribunal. «Ce procès constitue un test pour les homosexuels pour savoir s'ils peuvent obtenir justice en Jamaïque, a expliqué Brett Lock, de l'association LGBT britannique OutRage!, qui travaille depuis longtemps avec les homos jamaïcains. Un certain nombre de Jamaïcains craignent que la célébrité de Banton et l'ampleur des attitudes homophobes en Jamaïque puisse empêcher que justice soit faite pour les victimes de cette horrible agression homophobe.» Buju Banton, de son vrai nom Mark Myrie, est connu pour avoir à plusieurs reprises incité à tuer des homosexuels, à travers ses chansons (comme par exemple le hit «Boom Bye Bye») mais aussi ses propos lors de concerts./ Copyright tetu.com/ par Emmanuelle Cosse  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1941&date\\_info=2005-09-28](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1941&date_info=2005-09-28)*

[5Q] Info du 9 janvier 2006/ Jamaïque (Fait divers)/ Un jeune présumé gay se noie en tentant d'échapper à un lynchage/ *Un jeune Jamaïcain est mort, apparemment en tentant d'échapper à un lynchage homophobe, annoncent les sites homos 365Gay.com et Mamba online. Nokia Cowan aurait été poursuivi dans les rues de Kingston par une foule qui lui criait des insultes homophobes, lorsque, pour sauver sa vie, il a sauté d'une jetée. Il a atterri dans la mer du port, mais, ne sachant pas nager, il s'est noyé. L'association LGBT jamaïcaine J-FLAG a appelé la police, mercredi 4 janvier, à enquêter sur les événements qui ont précédé le décès du jeune homme. «Nous implorons les plus hauts membres du gouvernement de clairement faire entendre que la violence fondée sur l'orientation sexuelle, qu'elle soit perçue ou véritable, est inacceptable en Jamaïque», soulignent les représentants de J-Flag dans un communiqué. L'information selon laquelle la victime était gay n'a pas été confirmée. Si elle l'était, Nokia Cowan serait une victime supplémentaire à ajouter à la liste des gais et des lesbiennes tués en Jamaïque en raison de leur orientation sexuelle. Le mois dernier, la veille de la journée mondiale contre le sida, Steve Harvey, président de Jamaica AIDS Support a été abattu (lire Quotidien du 6 décembre 2005). En 2004, c'est Brian Williamson, l'un des plus fervents défenseurs des droits de homosexuels qui avait été assassiné (lire Quotidien du 14 juin 2004). De nombreuses associations, comme Human Rights Watch, dénoncent depuis longtemps les lois homophobes de la Jamaïque, où les relations entre personnes du même sexe sont condamnables de 10 ans de prison et/ou de travaux forcés, ainsi que les violences quotidiennes envers les homosexuels, souvent véhiculées par de nombreux chanteurs de reggae (Buju Banton, Beenie man, Capleton)./ Copyright tetu.com/ par Habibou Bangré  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=8845&date\\_info=2006-01-09](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=8845&date_info=2006-01-09)*

[5R] Info du 30 janvier 2006/ International (Télex)/ Ailleurs dans le monde/ *Buju Banton, chanteur de reggae, qui avait été accusé d'avoir participé à une agression homophobe (lire Quotidien du 28 septembre 2005), vient d'être acquitté par le tribunal de Kingston, en Jamaïque. Plus d'infos sur www.si-lgbt.org/ Copyright tetu.com/ par Quotidien  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=8976&date\\_info=2006-01-30](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=8976&date_info=2006-01-30)*

[5S] Info du 28 juin 2006/ Italie (Action)/ Les associations LGBT se mobilisent contre les concerts de Buju Banton/ *Après le Royaume-Uni et la France, entre autres, l'Italie se mobilise à son tour contre un chanteur de reggae homophobe. L'arrivée à Milan de Buju Banton pour un concert prévu ce soir, mercredi 28 juin, suscite l'indignation de l'association GayLeft, qui appelle au boycott du concert. Mais «mes chansons ne poussent personne à agir, se défend l'artiste jamaïcain. J'ai enregistré Boom Bye Bye il a 12 ans et je ne la joue pas lors de mes concerts. En ce qui concerne les accusations d'avoir agressé trois gays, aucun jury ne m'a jugé coupable. Et je m'étonne que des organisations qui luttent pour les droits humains me jugent.» Un deuxième concert de Buju Banton est aussi prévu à Rome demain./ Copyright tetu.com/ par Fausto Furio Colombo  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=9760&date\\_info=2006-06-28](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=9760&date_info=2006-06-28)*

[5T] Info du 7 aout 2006/ France (Société)/ An Nou Allé! interpelle la municipalité de

Fort-de-France/ *Les paroles des chansons d'artistes de reggae tels que D. Pleen, Straika et Lieutenant font froid dans le dos: «Je bute les pédés», «brûlez les pédés», «on n'a rien à attendre de l'Europe, y'a que des homos là-bas». Voilà ce qu'on a pu entendre au 35e festival culturel de Fort-de-France, rapporte An Nou Allé! (CGL Antilles et Guyane, association des Noirs LGBT de France), dans un communiqué du 7 août. Le vice-président Martinique d'An Nou Allé!, Alain Ocins, dénonce en effet dans une lettre ouverte à Charles-Henri Michaux, président de la commission culture de la ville de Fort-de-France, et Lydie Bétis, directrice du service municipal d'action culturelle de la ville (Sermac), l'homophobie des chansons interprétées le 12 juillet dernier lors du 35e festival culturel de Fort-de-France. Rappelant que la loi condamne les propos homophobes et les appels au meurtre, An Nou Allé! «exige qu'à défaut de procédure judiciaire, un avertissement public et solennel soit formulé à l'encontre de ces «artistes», qui sont en fait des délinquants au regard de la loi, afin que les autorités politiques et culturelles de Fort-de-France démontrent qu'elles ne sont pas solidaires de leurs incitations à la haine». En outre, l'association souhaite que le Sermac puisse avoir un droit de regard sur les textes de ces chanteurs qui «participent, selon Alain Oncins, au développement de la violence quotidienne chez les jeunes de nos cités». Enfin, An Nou Allé! demande à être reçue par Charles-Henri Michaux et Lydie Bétis dans le but de «réfléchir ensemble à la mise en œuvre d'actions destinées à combattre l'homophobie à Fort-de-France». Buju Banton et Beenie Man font des émules.../ Copyright tetu.com/ par Ursula Del Aguila*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=9969&date\\_info=2006-08-07](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=9969&date_info=2006-08-07)

[5U] Info du 10 juillet 2006/ Royaume-Uni (Musique)/ Des concerts de Buju Banton et Beenie Man annulés/ *Deux concerts de reggae, un de Buju Banton et un autre de Beenie Man, ont été annulés suite aux pressions exercées par des membres de la communauté gay inquiétés par les paroles violemment homophobes de certaines de leurs chansons. Le concert de Buju Banton, dont la chanson tristement célèbre « Boom Bye Bye » décrit le meurtre d'un gay, devait se tenir le mercredi 5 juillet à Brighton. La salle de concerts Concorde 2 l'a déprogrammé en raison d'une « pression sans précédent » exercée par la municipalité, la police et l'importante communauté gay de la ville. Beenie Man devait, lui, se produire sur scène le 29 juillet à Bournemouth, également sur la côte sud de l'Angleterre. Son spectacle a finalement été annulé pour les mêmes raisons. Selon l'activiste Peter Tatchell, les deux artistes auraient rompu un accord conclu en début 2005, selon lequel ils cesseraient de chanter publiquement leurs chansons homophobes. Des activistes gays en Jamaïque rapportent que Beenie Man et Buju Banton y ont récemment donné des concerts où ces chansons figuraient./ Copyright tetu.com/ par Mike McDonough*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=9823&date\\_info=2006-07-10](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=9823&date_info=2006-07-10)

[5V] Info du 14 juin 2007/ Jamaïque (Musique)/ Beenie Man, Sizzla et Capleton renoncent à la «murder music»/ *Trois stars du reggae jamaïcain ont signé un «Reggae Compassionate Act». Dans cet accord -boudé par Elephant Man, TOK, Bounty Killa, Vybz Kartel et Buju Banton-, Beenie Man, Sizzla et Capleton soulignent qu'il «doit être clair qu'il n'y a pas de place dans la communauté musicale pour la haine et les préjugés, y compris le racisme, la violence, le sexe et l'homophobie. [...] À cette fin, nous acceptons de ne pas faire de déclaration ou chanter des chansons qui incitent à la haine ou la violence contre quiconque venant de quelque communauté que ce soit». Bien qu'ils n'aient pas présenté d'excuses pour leurs propos homophobes passés, leur déclaration est qualifiée d'«important événement» par Peter Tatchell, coordinateur de la campagne «Stop murder music», à l'origine de ce texte et de la campagne, débutée il y a trois ans, contre l'homophobie dans le reggae. Gareth Williams, coprésident de l'association homo jamaïcaine J-Flag, tempère: «Nous espérons que cela n'est pas motivé commercialement par le désir des chanteurs de maintenir les revenus de leurs concerts». Car la campagne à leur encontre a débouché sur de nombreuses annulations de shows, et autres mesures de rétorsions, qui auraient coûté aux artistes homophobes jusqu'à cinq millions de dollars. Si Beenie Man, Sizzla et Capleton suivent leurs engagements, cette campagne sera levée, après une période d'essai de six mois./ Copyright tetu.com/ par Habibou Bangré*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=11510&date\\_info=2007-06-14](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=11510&date_info=2007-06-14)

[5W] Info du 31 aout 2007/ Jamaïque (Musique)/ Buju Banton et Beenie Man n'auraient pas signé le «Compassionate Act»/ *Bien que l'événement ait été plusieurs fois rapporté par la presse, Buju Banton (photo) et Beenie Man ont démenti avoir signé le «Compassionate Act», texte condamnant notamment l'homophobie dans la musique, déjà signé par Sizzla et Capleton (lire Quotidien du 14 juin). Buju Banton, l'interprète de Boom Bye Bye, véritable appel au meurtre des homos, n'a jamais soutenu cette initiative de l'organisation LGBT britannique Outrage!, autour de laquelle règne désormais une certaine confusion. Des manifestants LGBT ont manifesté lors du festival Reggae Carifest, samedi 25 août, à New York, arguant que Buju Banton et Bounty Killer chantent toujours leurs productions homophobes. Aussi, dans une interview exclusive accordée au site de la chaîne américaine NY1, le premier a même déclaré à l'adresse des manifestants: «J'aimerais leur dire qu'ils sont ignorants, qu'ils sont stupides, même s'ils clament être intelligents»... Beenie Man a par ailleurs indiqué au quotidien Jamaïcan Observer qu'il n'a «jamais signé» le «Compassionate Act». Il a précisé que, s'il n'approuve pas la violence contre les homosexuels, il ne soutient pas «le mode de vie gay parce que pour moi ce n'est pas sain»./ Photo DR/ Copyright tetu.com/ par Habibou Bangré*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=11753&date\\_info=2007-08-31](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=11753&date_info=2007-08-31)

[5X] Info du 1er avril 2008/ Allemagne (Musique)/ Fronde contre la musique homophobe en Allemagne/ *La Fédération gay et lesbienne allemande (LSVD) a demandé hier, mardi 31 mars, au ministère des Affaires étrangères et à celui de l'Intérieur d'interdire l'entrée du territoire allemand et de l'espace Schengen au chanteur jamaïcain Sizzla (photo), qui doit se produire fin mai à Dortmund, Stuttgart et Munich. Il fait partie des «chanteurs de haine», que les associations et les politiques militant contre l'homophobie combattent fermement depuis dix jours. Outre leurs actions contre les concerts de Bounty Killer (lire Quotidien du 21 mars), dont deux se sont tout de même tenus la semaine dernière, la LSVD et le député Volker Beck (Verts) ont porté plainte contre Amazon.de et d'autres sites en ligne qui commercialisent la musique homophobe. «Celui qui répand la haine ne doit pas gagner d'argent en Allemagne pour cela», a insisté Beck dans un communiqué./ Copyright tetu.com/ par Pierre Girard*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=12724&date\\_info=2008-04-01](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=12724&date_info=2008-04-01)

[5Y] Info du 25 avril 2008/ Allemagne (Musique)/ Le ministère de la Famille veut mettre Bounty Killer à l'index/ *Après la fronde suscitée par la tournée du chanteur homophobe Bounty Killer en Allemagne (lire Quotidien du 1er avril), le ministère de la Famille a lancé cette semaine une procédure pour mettre l'un de ses CD à l'index «en raison de ses paroles qui incitent à la haine des homosexuels». Le centre allemand chargé d'évaluer son contenu (BPJM) doit déterminer s'il présente un danger pour les jeunes. S'il décide de l'inscrire à la liste des «médias dangereux», dans les prochaines semaines, sa vente sera strictement encadrée en Allemagne. «Selon la catégorie dans laquelle il est classé, il ne pourra pas être vendu aux mineurs», explique la BPJM. Il est également interdit de faire de la publicité pour un média indexé ou de l'utiliser dans un film pour tout public. «Mais la décision d'interdire le concert d'un chanteur ou d'un groupe homophobe relèvera toujours du gouvernement régional», précise le ministère allemand de la Famille./ Si la procédure aboutit, elle pourrait créer un précédent et menacer d'autres chanteurs homophobes en Allemagne. Au-delà du reggae, les rappeurs Bushido et G-Hot s'étaient également illustrés l'an dernier par leurs comportements haineux à l'égard des homos. Le porte-parole de Verts au Bundestag, Volker Beck, a également demandé à la ministre de la Famille d'appliquer le même traitement à Sizzla, TOK, Beenie Man et Capleton, «qui sont encore en vente libre en Allemagne alors qu'ils appellent à tuer les homosexuels»./ Copyright tetu.com/ par Pierre Girard*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=12846&date\\_info=2008-04-25](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=12846&date_info=2008-04-25)

[Retour au communiqué](#)

[Réagissez sur notre forum](#)

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT

(lesbiennes, gaies, bi & trans) en France ultramarine & hexagonale

Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007, Journal officiel du 16 juin 2007

CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPPAR |

SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E

Membre du Comité consultatif des associations ultramarines

près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer

Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français

Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes

agissant en France dans la lutte contre le sida

Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France

Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT

Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable

Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France

Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile

Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort

lancé le 6 août 2007 par la Coalition mondiale contre la peine de mort

Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008

Soutien du collectif DroitsEtProstitution

Courriels : [contact@tjenbered.fr](mailto:contact@tjenbered.fr) | MSN : [tjenbered@hotmail.fr](mailto:tjenbered@hotmail.fr) | Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> |

Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>

Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)

[Pour recevoir ou consulter nos informations, cliquez ici](#)

[Agenda](#)

# ***Alerte homophobie ! Buju Banton et Sizzla, deux chanteurs homophobes, en tournée en France ! - Notes de la communication du 9 mai 2008***

[[Réagissez sur notre forum](#) [PDF](#)]

**[1] Communiqués de presse antérieurs de la Fédération française des Centres LGBT (lesbiens, gais, bi & trans), d'An Nou Allé et de Tjenbé Rèd relatifs à Sizzla :**

**[1A]** 9 juin 2005 - *Sizzla en France : "Pan ! Pan ! Les pédés doivent être butés" ? (La Fédération des CGL demande l'annulation de cinq concerts de Sizzla, chanteur de reggae violemment homophobe. Elle exige à tout le moins qu'il reprenne à son compte la déclaration écrite par Capleton le 7 juin) - Communiqué de presse n°ANA2005/10 - IC/CP/05/32*  
<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050609-00.html>

**[1B]** 15 juin 2005 - *Sizzla se "réserve le droit de dire ce qu'il ressent" : les associations LGBT maintiennent leur demande d'annulation de ses concerts (Dans une déclaration sibylline, le chanteur de reggae nie le caractère homophobe de ses chansons et s'abstient de condamner les violences homophobes et transphobes) - Communiqué de presse n°ANA2005/12 - IC/CP/05/33*  
<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050615-00.html>

---

**[2] Historiques des mentions du nom de Buju Banton sur les sites Internet de la Fédération française des Centres LGBT (lesbiens, gais, bi & trans), d'An Nou Allé et de Tjenbé Rèd au 9 mai 2008 :**

**[2A]** «*Communiqué de presse de Buju Banton du 16 août 2004 : "Official Buju Banton Response/ This release is being circulated in response to recent media allegations reporting that the artist Buju Banton is being sought by police in Jamaica in connection with an attack on a group of gay men. Buju Banton and his management would like to confirm that these allegations are completely untrue and wholly unfounded. Buju Banton has recently and openly been staying in Jamaica and at no time has he been approached or questioned by the Jamaican police, and at no time does he expect to be approached or questioned by the Jamaican police in connection with purported incident./ It is unfortunate that Amnesty International can react to malicious vindictive allegations, when the security forces have dismissed this allegation./ "Boom bye bye" was done in 1992, and Buju has gone past that issue and has not written any songs addressing that issue since. We could understand Amnesty position if this allegation was true or Buju has done any further song on the issue" ;/ "Réponse officielle de Buju Banton/ Ce communiqué est émis en réponse aux récentes allégations de certains médias qui ont rapporté que l'artiste Buju Banton est recherché par la police en Jamaïque en relation avec une attaque sur un groupe de gais. Buju Banton et son management souhaiteraient confirmer que ces allégations sont entièrement inexactes et complètement infondées. Buju Banton a récemment séjourné en Jamaïque, tout à fait officiellement : à aucun moment, il n'a été interrogé voire même approché par la police jamaïcaine, et il n'a aucune raison de penser qu'il pourrait l'être prochainement./ Il est regrettable qu'Amnesty International réagisse à des allégations vindicatives et mal intentionnées alors que ces allégations ont été démenties par les forces de sécurité./ "Boom bye bye" a été écrite en 1992 : depuis, Buju n'est plus revenu sur ce sujet*

*et n'a plus écrit aucune chanson dessus./ 16 août 2004" (traduit par la Fédération des CGL)» in 31 mai 2005 - Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#e1>*

**[2B]** «*Télécopie de Ex Aequo et Reims Liberté Gaie (RLG) à Mediacom, le 18 août 2004 : "Monsieur le Directeur,/ Vous comptez parmi les artistes de votre agence de communication le chanteur Jamaïcain BUJU BANTON./ Vous ne pouvez pas ignorer que dans sa chanson "Boom bye bye", il appelle au meurtre à caractère homophobe./ Vous imaginez l'indignation et la colère des adhérents de nos associations et plus largement de toutes les personnes LGBT (lesbienne, gay, bi, trans) de France et du Monde./ Cet appel au meurtre nous semble tomber sous le coup de la loi française, qui sanctionne de tels comportements, et donne tout son sens au projet de loi contre les propos à caractère homophobe./ Nous vous serions reconnaissants de nous faire connaître, par voie de presse et/ou par tout media à votre convenance, votre position face à cette haine intolérable./ Si lors du concert du 19 août à Montpellier et lors des concerts suivants, Buju Banton chante "Boom bye bye", nous nous engageons à faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour que ce chanteur soit interdit de scène en France et nous n'excluons pas la possibilité de déposer plainte contre lui et ses collaborateurs français./ Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées./ Christian Ruiz/ Président d'Ex Aequo/ Julien Gauthier/ Président de RLG"» in 31 mai 2005 - Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#c1>*

**[2C]** «*Réponse de Mediacom à Ex Aequo et RLG, le 19 août 2004 : "Bonjour,/ J'ai bien reçu votre fax ce jour et c'est effectivement une question qui mérite attention, je joins par ailleurs la lettre que Buju Banton et son manager ont écrite au début de la campagne contre cet artiste orchestrée par Outrage, indiquant notamment que la chanson incriminée avait été écrite il y a douze ans et qu'il ne la chantait plus sur scène./ Je pense que dans cette histoire tout n'est pas blanc ou noir et malgré tout les gens de Outrage ont largement exagéré certains points ; dans certains pays comme l'Allemagne et la Suède cette affaire prend des proportions telles que certaines salles veulent annuler les spectacles sans même écouter ce que l'artiste a à dire sur le sujet, notamment à cause des pressions exercées par des associations comme les vôtres via la presse et certains hommes politiques ; ceci en utilisant parfois des propos diffamatoires sans donner la chance à la personne incriminée de s'expliquer. Bref je pense que, tout en comprenant votre préoccupation, ces méthodes sont condamnables./ Premièrement il est clair qu'il est impératif de faire respecter les lois de chaque pays dans lequel on se trouve et notamment de ne pas tenir de propos discriminatoires, mais si l'on veut pouvoir comprendre les faits il faut aussi les situer dans leur contexte. Justement la situation des homosexuels, qui a largement évolué en Europe mais de façon encore assez récente, est très différente dans de nombreux pays et notamment en Jamaïque où l'homosexualité est illégale. C'est un pays encore classé dans le Tiers Monde qui n'est indépendant que depuis une quarantaine d'années, dont l'histoire est imprégnée par celle de l'esclavage et où la religion est encore très influente. Compte tenu de ce cocktail il arrive que des gens puissent être influencés par un discours qui existe dans ce pays, indiquant que certains lobbies, et ils disent qu'il existe un lobby gay, exercent une influence négative au niveau international pour empêcher leur pays de se développer, ce à quoi s'ajoute la position de l'Église vis à vis du statut des hommes et des femmes. Bref si un jeune chanteur sortant du ghetto (et c'est une dure réalité là-bas) a pu écrire une chanson comme "Boom bye bye" il y a douze ans, il faut se rendre compte de son évolution et de celle de ses chansons, en fait il est devenu rasta ce qui signifie beaucoup de choses sur le plan de la spiritualité, et s'il a toujours des convictions qui peuvent ne pas correspondre à l'état d'esprit que nos sociétés*

tentent de développer, il est clair qu'il se détache totalement des incitations à la violence que certains veulent lui faire endosser./ Si l'on n'accepte pas le fait que des gens puissent évoluer pourquoi des pays ayant eu des régimes dictatoriaux ont-ils pu devenir des démocraties ? Et si on condamne indéfiniment des gens pour ce qu'ils ont fait, et dans ce cas pour ce qu'ils pourraient encore faire, autant rétablir la peine de mort !/ Je pense qu'il faut effectivement faire respecter la loi et surtout chaque citoyen, mais ce qui veut également dire qu'il faut faire très attention vis à vis des moyens qu'on utilise pour ne pas verser dans la diffamation, voire pire dans certains cas./ Je reste à votre disposition pour tout dialogue./ Cordialement./ Michel Jovanovic/ MEDIACOM"» in 31 mai 2005 - Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes

<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#d1>

[2D] «Article de l'Union de Reims consacré à l'affaire Capleton, le 20 mai 2005 : "Incitation à l'homophobie : un concert annulé à Reims/ Le chanteur de reggae jamaïcain Capleton ne chantera pas à la Cartonnerie de Reims. Son concert a été annulé hier pour cause d'incitation à la violence homophobe./ «L'HOMOSEXUALITÉ est contre l'humanité.. Brûlez les gays.. Saignez-les.. Je tire sur les sodomites et les pédés.» Quand l'équipe dirigeante de la Cartonnerie, nouveau haut lieu régional de la musique amplifiée, a découvert l'exacte teneur des paroles des chansons, le concert du Jamaïcain Capleton a été immédiatement annulé. Une décision prise hier par le président de la structure, adjoint à la Culture de la ville, Mario Rossi./ Le concert, prévu le 18 juin, venait d'être ajouté à la programmation arrêtée depuis plusieurs mois. «Sur les 80 concerts programmés par la Cartonnerie, nous n'assurons la responsabilité éditoriale que pour une cinquantaine d'entre eux», indique Mario Rossi. Pour le reste, nous mettons le lieu à la disposition de programmeurs privés. Pour ce qui est de Capleton, le concert a été programmé par l'organisateur de spectacles IANDI qui a déjà décidé de nous attaquer»./ The prophet/ Les concerts de Capleton, surnommé «the prophet», ont déjà fait l'objet d'annulations aux Etats-Unis, notamment à San Francisco et à New Orleans./ Capleton fait en effet partie d'un groupe de chanteurs de reggae jamaïcains qui incitent ouvertement à la violence homophobe./ Parmi eux, Buju Banton. Les paroles de ses chansons sont édifiantes : «Tirez une balle dans la tête des queers, arrosez-les d'acide et brûlez-les comme de vieux pneus de voiture». Ou encore le chanteur Beenie Man qui tient des propos similaires./ Le fait est que ces trois «héritiers» de Bob Marley, dont Capleton alias Clifton George Bailey, né en 1967, est le chef de file, remportent un vrai succès auprès des amateurs de «reggae conscient» (inspiré par Dieu) ou de dancehall./ Si la violence homophobe est très répandue en Jamaïque où l'homosexualité est encore considérée comme une infraction, Capleton se défend généralement de chanter sur les scènes européennes ou américaines, ses textes les plus extrémistes./ «Mais il nous est impossible, en toute connaissance de cause, de programmer un seul concert de ce type, même si la promesse nous est faite qu'aucune chanson homophobe ne sera programmée», souligne Mario Rossi qui ajoute que «la violence homophobe peut se manifester également par des gestes ou des attitudes»./ Une tournée en France/ Capleton s'est produit plusieurs fois en France. Reims n'était que l'étape d'une tournée qui débute le 2 juin à Toulouse. «Nous sommes en contact avec la structure Aéronef à Lille qui n'a pas encore pris de décision», confie l'adjoint à la Culture. En principe la tournée doit s'achever à Paris le 26 juin./ Des affiches avaient commencé à faire la promotion du concert. Elles vont être retirées. Président de l'association rémoise de défense des droits des homosexuels (Ex Aequo), Olivier Nostry se félicite de n'avoir «pas même eu à intervenir» comme l'ont fait en France déjà d'autres associations qui ont fait interdire les concerts du Jamaïcain. Les Anglais eux, ont déjà fait un pas de plus. Ils demandent la criminalisation des paroles homophobes tenues par certains chanteurs. Il faut dire qu'en Grande-Bretagne, les jeunes Anglais comprennent évidemment parfaitement ces paroles./ Françoise Kunzé/ Crédit photographique/ Capleton, qui devait se produire le 18 juin à Reims, vient d'être déprogrammé pour cause d'homophobie. Les affiches annonçant le concert seront retirées./ Hervé OUDIN"» in 31

mai 2005 - *Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle)* - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#i1>

[2E] «La Fédération a demandé à rencontrer Capleton afin de s'assurer de sa pleine adhésion à l'accord négocié avec "OutRage!". Elle pourrait envisager d'étendre l'accord négocié par ActionsGay aux six autres villes où des concerts restent prévus. Pour autant, la négociation engagée le 26 mai paraît incertaine : le 18 août dernier, les CGL Reims avaient tenté de faire annuler des concerts du chanteur jamaïcain Buju Banton et avaient déjà approché Mediacom (qui organise aussi ses tournées). Mediacom était certes convenue qu'il "est impératif de faire respecter les lois de chaque pays dans lequel on se trouve" mais avait rappelé que "la situation des homosexuels [...] est très différente [...] en Jamaïque où l'homosexualité est illégale" ! (Texte intégral de la réponse de Mediacom : annexe [d].) De plus, le 17 mai dernier, en réponse à l'association membre de la Fédération au Mans (HOMogénE), Mediacom a "attesté" que "Capleton n'a aucun propos discriminatoire lors de ses concerts" ! (Texte intégral de "l'attestation" de Mediacom : annexe [b].)» in 31 mai 2005 - *Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle)* - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html>

[2F] «Le Quotidien de tetu.com - 7 août 2006 - France (Société) / An Nou Allé! interpelle la municipalité de Fort-de-France/ Les paroles des chansons d'artistes de reggae tels que D.Pleen, Straika et Lieutenant font froid dans le dos: «Je bute les pédés», «brûlez les pédés», «on n'a rien à attendre de l'Europe, y'a que des homos là-bas». Voilà ce qu'on a pu entendre au 35e festival culturel de Fort-de-France, rapporte An Nou Allé! (CGL Antilles et Guyane, association des Noirs LGBT de France), dans un communiqué du 7 août. Le vice-président Martinique d'An Nou Allé!, Alain Ocins, dénonce en effet dans une lettre ouverte à Charles-Henri Michaux, président de la commission culture de la ville de Fort-de-France, et Lydie Bétis, directrice du service municipal d'action culturelle de la ville (Sermac), l'homophobie des chansons interprétées le 12 juillet dernier lors du 35e festival culturel de Fort-de-France. Rappelant que la loi condamne les propos homophobes et les appels au meurtre, An Nou Allé! «exige qu'à défaut de procédure judiciaire, un avertissement public et solennel soit formulé à l'encontre de ces «artistes», qui sont en fait des délinquants au regard de la loi, afin que les autorités politiques et culturelles de Fort-de-France démontrent qu'elles ne sont pas solidaires de leurs incitations à la haine». En outre, l'association souhaite que le Sermac puisse avoir un droit de regard sur les textes de ces chanteurs qui «participent, selon Alain Oncins, au développement de la violence quotidienne chez les jeunes de nos cités». Enfin, An Nou Allé! demande à être reçue par Charles-Henri Michaux et Lydie Bétis dans le but de «réfléchir ensemble à la mise en œuvre d'actions destinées à combattre l'homophobie à Fort-de-France». Buju Banton et Beenie Man font des émules.../ Copyright tetu.com/ par Ursula Del Aguila» in 7 août 2006 - *La municipalité de Fort-de-France subventionne des délits commis par les chanteurs homophobes D. Pleen, Straika et Lieutenant* - Communiqué de presse n°ANA2006/19 - Annexes <http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20060807-01.html>

[2G] «Qui faut-il croire, l'Admiral T de 2006 qui fait part de son amour et de sa tolérance universelle, ou l'Admiral T de 2004 qui appelle au meurtre en affirmant : «Ce que je dis, c'est ce que je pense moi-même, je ne suis pas un menteur» ? À l'évidence, Admiral T se situe dans la lignée peu glorieuse des chanteurs homophobes de dancehall, reggae, ragga & autres, comme Beenie Man, Bounty Killer, Buju Banton, Capleton, D. Pleen, Lieutenant, Sizzla ou Straika (sans même

*parler de Krys, le dernier en date, qui a lancé d'autres appels au meurtre contre les personnes lesbiennes, gaies, bi & trans en général et contre Vincent McDoom en particulier). Mais plusieurs de ces «artistes», véritables marchands de mort, ont déchanté quand leurs concerts ont été annulés. Ils ont appris à cette occasion que la loi n°2004-1486 du 30 décembre 2004 punit d'un an de prison ou de 45.000 euros d'amende les auteurs de provocation à la haine, à la violence ou à la discrimination à raison de l'orientation sexuelle» in 27 novembre 2006 - La «murder music» récompensée par un Césaire ! (Le CRAN, la Fédération des Centres LGBT et An Nou Allé demandent le retrait du prix accordé au chanteur homophobe Admiral T, étrangement cautionné par la mairie de Paris, et appellent à l'annulation de son concert du 8 décembre au Zénith) - Communiqué de presse n°ANA2006/56*

<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061127-00.html>

**[2H]** «*Inter-LGBT/ 11 janvier 2007/ De : Laurent Chéno <associatif@laurent-cheno.fr>/ Date : Thu, 11 Jan 2007 15:36:16 +0100/ À : compol@inter-lgbt.org/ Objet : [compol] CR Compol du 5 décembre 2006/ Inter-LGBT - Commission politique - Réunion du 5 décembre 2006/ [...] Point proposé par An Nou Alle/ Xavier évoque le cas du chanteur Admiral T, dont certains textes de chansons sont très violemment homophobes. Il nous explique les démarches entreprises par An Nou Alle, la complexité de ce genre d'affaires, les négociations en cours avec le chanteur en vue de la rédaction d'une mise au point. La Commission politique salue l'initiative d'An Nou Alle et soutient sa démarche. On rappelle les affaires passées (en particulier les cas de Capleton et de Buju Banton, en 2004 et 2005). Xavier nous dépeint les conditions de vie pour les personnes LGBT dans la zone Caraïbes, où sévit une homophobie sans complexe. Par la suite, l'Inter-LGBT appuiera auprès de la direction du Zénith la démarche d'An Nou Alle» in 11 décembre 2006 - Admiral T se produit au Zénith de Paris sans avoir désavoué son brûlot homophobe - An Nou Allé et la Fédération des Centres LGBT dénoncent l'inertie des responsables économiques et politiques - Communiqué de presse n°ANA2006/64 - Annexes*

<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061211-01.html>

**[2J]** «*Force est de constater que vos courants musicaux, qu'ils soient récents comme le dancehall ou plus établis comme le reggae et le ragga, s'appuient souvent sur des textes incitant à la haine voire au meurtre des personnes lesbiennes, gaies, bi & trans (LGBT). Cette situation est d'autant plus préoccupante que vous êtes écoutés par des jeunes dont la capacité de jugement est en formation et que vous pouvez facilement influencer, parfois jusqu'au passage à l'acte. Malheureusement, Krys n'est pas le premier d'entre vous à écrire et à interpréter des chansons homophobes (par commodité, nous utilisons ici le terme générique d'homophobie pour désigner la lesbophobie, la gaiphobie, la biphobie et la transphobie, concepts qui doivent être liés à des degrés divers à ceux de genre, de machisme et de sexism). Admiral T, Beenie Man, Bounty Killer, Buju Banton, Capleton, D. Pleen, Lieutenant, Sizzla et Straika ont ainsi déjà été dénoncés par plusieurs associations LGBT à travers le monde, et plusieurs de leurs concerts annulés» in 19 décembre 2006 - SOS homophobie, An Nou Allé et Vincent McDoom écrivent aux chanteurs de dancehall, reggae, ragga & autres - Communiqué de presse n°ANA2006/66 - Annexes*

<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061219-01.html>

**[2K]** «*1 octobre 2007 à 22:53/ 8. sergent dit:/ Admiral T ne fait que reprendre un style de lyrics né en jamaïque dans les années 90 et qui à fait la gloire de dj comme buju banton avec son titre "boom bye bye" ou encore jigsy king avec des titres comme "as it dun load it back" qui avait déclaré une guerre sanglante à la communauté gai» in 26 septembre 2007 - Admiral T revient : la musique homophobe ne doit pas avoir champ libre ! (Tjenbé Rèd, la CLF, la Fédération des CGL, Blue Book Paris et vingt autres organisations appellent le Bataclan à refuser de passer des Follivores aux Follophobes) - Communiqué de presse n°TR07SOC08 - Annexes*

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070926-02.html>

**[2L]** «*De : julien ... <...>/ Date : Wed, 24 Oct 2007 03:13:55 +0200/ [...] Aujourd'hui, j'ai*

clairement l'impression que l'on veut faire payer à admiral t le fait qu'il n'est pas formulé d'excuses claires, en annulant ses concerts. Des concerts où l'on entend pourtant plus aucun propos homophobes. Des concerts où l'on entend même des discours de tolérance comme au Zénith. Des discours de tolérance qui ne sont d'ailleurs pas très bien accueillis par la foule. A l'image des excuses publiques du chanteur jamaïcain Buju Banton après sa chanson "Boom Boom Bye Bye" qui appelle au meurtre des homosexuels. Des excuses qui lui on mis a dos ses fans et ses amis dans la musique et qui ont "fracassé sa carrière" comme l'a rappelé Vincent Mc Doom à Krys sur le plateau de Cauet avant de ne pas accepter les excuses du chanteur antillais. Buju Banton va par la suite évoluer vers des textes parlant d'amour et de société, et participera à des actions d'aide des enfants atteints du SIDA» in Livre d'or de Tjenbé Rèd ! Octobre 2007 - Vendredi 19 octobre 2007 - Admiral T est un modèle pour la jeunesse antillaise...

<http://www.tjenbered.fr/livredor200710#20071019100730>

[2M] «De : "..., Cynthia" <...>/ Date : Wed, 24 Oct 2007 19:22:32 +0200/ À : <contact@tjenbered.fr>/ Objet : mail cynthia/ [...]/ Pour ce qui concerne Buju, gardons une certaine honnêteté intellectuelle ou en tous cas une certaine intelligence des phénomènes sociaux. Buju est Jamaïcain. La Guadeloupe n'est pas la Jamaïque. Le public antillais n'est pas le public Jamaïcain. Je reste convaincue que sa reconversion honteuse en chansons d'amours, militantisme anti-sida et autres a peut être aussi a voir avec le radicalisme dans son engagement rastafari et de fait son engagement religieux... Donc ses amis lui ont peut être tourné le dos mais ce n'est peut être pas seulement parce qu'il s'est excusé d'avoir appelé au meurtre des homos !» in Livre d'or de Tjenbé Rèd ! Octobre 2007 - Vendredi 19 octobre 2007 - Admiral T est un modèle pour la jeunesse antillaise...

<http://www.tjenbered.fr/livredor200710#20071019100730>

[2N] «Newmedia-fr.info/ Homophobie : Toulouse dit non à admiral t/ Publié le 07/11/2007 Auteur: Henri Jovien/ [...] / Commentaires/ [...] / Aujourd'hui, j'ai clairement l'impression que l'on veut faire payer à admiral t le fait qu'il n'est pas formulé d'excuses claires malgré ses communiqués, en annulant ses concerts. Des concerts où l'on entend pourtant plus aucun propos homophobes. Des concerts où l'on entend même des discours de tolérance comme au Zénith. Des discours de tolérance qui ne sont d'ailleurs pas très bien accueillis par la foule. A l'image des excuses publiques du chanteur jamaïcain Buju Banton après sa chanson "Boom Boom Bye Bye" qui appelle au meurtre des homosexuels. Des excuses qui lui on mis a dos ses fans et ses amis dans la musique et qui ont "fracassé sa carrière" comme l'a rappelé Vincent Mc Doom à Krys sur le plateau de Cauet avant de ne pas accepter les excuses du chanteur antillais. Buju Banton va par la suite évoluer vers des textes parlant d'amour et de société, et participera à des actions d'aide des enfants atteints du SIDA» in 2 novembre 2007 - Les salles de concert, tour à tour, annulent la venue d'Admiral T (Monseigneur Gaillot et vingt-et-une organisations LGBT se réjouissent que des directeurs de salles mettent en avant les valeurs de respect et d'humanité) - Communiqué de presse n°TR07SOC21 - Annexes

<http://www.tjenbered.fr/2007/20071102-02.html>

---

[3] Historiques des mentions du nom de Sizzla sur les sites Internet de la Fédération française des Centres LGBT (lesbiens, gais, bi & trans), d'An Nou Allé et de Tjenbé Rèd au 9 mai 2008 :

[3A] «Press Release/ 11 November 2004/ Entertainment / Music / Jamaican Dancehall Music/ Call for Miami Reggaefest to drop artists inciting homophobic murder/ By OutRage! News Service/ [...] / SIZZLA - Pump Up/ "Step up inna front line" [Step up to the front line]/ "Fire fi di man dem weh go ride man behind" [Burn the men who have sex with men from behind]/ "Shot battywoy, my big gun boom" [Shoot queers, my big gun goes boom] - Boom Boom/ "Boom boom! Batty boy them fi dead" [Boom boom! (as in gunshots) Queers must be killed]» in 31 mai 2005 - Non aux chanteurs

homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes

<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#f1>

[3B] «27 mai 2005 à 12h19 : "Communiqué de presse commun des associations/ Collectif contre l'homophobie de Montpellier/ Coordination InterPride France/ Lesbian & Gay Pride Lyon/ Dernière minute : concert de Capleton annulé à Clermont-Ferrand ; la FNAC hypocrite/ Après Reims, Lille, Toulouse, La Coopérative de Mai salle de concert de Clermont-Ferrand a fait connaître ce matin sa décision d'annuler les concerts de \*Capleton\*, prévu jeudi 23 juin, ainsi que celui de \*Sizzla\*, artiste de la même mouvance, prévu mardi 5 juillet. L'équipe de la Coopérative de Mai qui défend "chaque jour depuis 5 ans les valeurs immuables d'humanisme, de fraternité, de justice, d'égalité et de Droits de l'Homme" assume pleinement cette décision reconnaissant, dans un communiqué que "les faits reprochés restent avérés, en Angleterre par exemple, et exprimés ouvertement dans certains textes de ses chansons..." (Communiqué ci-dessous)/ Le Collectif contre l'homophobie de Montpellier et la Coordination InterPride France, dont la Lesbian & Gay Pride Lyon intervenue dans ce dossier à Clermont-Ferrand, se félicitent de cette décision et saluent les valeurs défendues par la Coopérative de Mai./ En revanche nous fustigeons l'attitude de la FNAC à qui le Collectif contre l'homophobie a demandé de retirer de sa billetterie les places pour les concerts de Capleton./ Après deux échanges téléphoniques, à 24 h d'intervalle, avec le directeur de la Communication de la FNAC, celui-ci nous indiquait que son entreprise ne pouvait accéder à cette demande. La seule concession proposée par la FNAC est le retrait des affiches publicitaires relatives à ces concerts./ Il s'agit là d'une réponse insuffisante à une question de fond à laquelle la FNAC n'a pas souhaité répondre./ La FNAC a choisi son camp : en étant l'allié objectif et économique d'un chanteur homophobe, elle a lâché les gays./ Il appartient désormais à chaque lesbienne, gai, bi, trans de signifier son mécontentement à la FNAC./ Il appartient désormais à chaque lesbienne, gai, bi, trans de se comporter en consommateur citoyen au moment de choisir son commerçant./ Nos associations continuent à réclamer de la part de la FNAC, mais aussi des réseaux France Billet et TicknetNet, le retrait de la vente des places pour les concerts de Capleton./ Collectif contre l'homophobie de Montpellier/ Hussein Bourgi/ 06 70 13 16 26/ Coordination InterPride France/ Stéphane Corbin/ 06 22 09 09 66/ Lesbian & Gay Pride Lyon/ David Souvestre/ 06 73 24 57 63/ \*Communiqué de presse d'annulation du concert de Capleton de la Coope à Clermont-Ferrand, extrait de www.lacoope.com\*/ Depuis plusieurs jours, la polémique enfle autour de l'artiste de reggae jamaïcain \*Capleton\*, accusé de propos homophobes et d'appel à la crémation et au meurtre des homosexuels./ Avec toute la prudence qu'exige ce genre de situations, l'équipe de la Coopérative de Mai a procédé au maximum de recoupements, collecte d'informations et témoignages multiples. Ainsi, aux dires de nombreux organisateurs de spectacles, l'artiste n'a jamais pu être accusé de tels propos au cours de ses récents concerts en France, ce que confirme par ailleurs le producteur de la tournée, professionnel éprouvé et respecté, parfaitement conscient du malaise provoqué par cette polémique. Mais les faits reprochés restent avérés, en Angleterre par exemple, et exprimés ouvertement dans certains textes de ses chansons.../ Devant autant d'éléments contradictoires, reposant tous sur des faits rapportés, c'est le principe de précaution qui vient étayer les vertus défendues au quotidien par la Coopérative de Mai. De fait, après de longues réflexions, expliquées en grande partie par le refus catégorique de prendre une décision à la hâte, et pour s'entourer du plus grand nombre d'opinions possible, la Coopérative de Mai a donc décidé d'annuler le concert de \*Capleton\*, prévu jeudi 23 juin, ainsi que celui de \*Sizzla\*, artiste de la même mouvance, prévu mardi 5 juillet./ Profondément ancrée dans le tissu associatif et communautaire local, défendant chaque jour depuis 5 ans les valeurs immuables d'humanisme, de fraternité, de justice, d'égalité et de Droits de l'Homme, l'équipe de la Coopérative de Mai assume en son âme et conscience cette décision irréversible, résultat de débats attentifs et argumentés./ Ce qui ne remet nullement en cause l'intégrité et la bonne foi de l'entourage des artistes, seuls responsables de leurs actes et de leurs propos, passés ou à venir."» in 31 mai 2005 - Non aux

chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#g1>

[3C] «27 mai 2005 à 13h09 : "France (Musique)/ Le concert de Capleton à Clermont-Ferrand est annulé/ Après Reims, Lille, Toulouse, la Coopérative de Mai, salle de concert de Clermont-Ferrand a fait connaître ce matin sa décision d'annuler les concerts de Capleton, prévu jeudi 23 juin, ainsi que celui de Sizzla, artiste de la même mouvance, prévu mardi 5 juillet. Dans un communiqué, l'équipe de la Coopérative de Mai explique que «les faits reprochés restent avérés, en Angleterre par exemple, et exprimés ouvertement dans certains textes de ses chansons... Profondément ancrée dans le tissu associatif et communautaire local, défendant chaque jour depuis 5 ans les valeurs immuables d'humanisme, de fraternité, de justice, d'égalité et de Droits de l'Homme, l'équipe de la Coopérative de Mai assume en son âme et conscience cette décision irrévocable, résultat de débats attentifs et argumentés.»/ Par ailleurs, la Coordination InterPride France (CIF) lance un appel à mobilisation aux marches 2005, qui débutent demain 28 mai à Angers et Reims, et s'achèveront le 2 juillet à Marseille, pour «protester contre la présence de ce chanteur, aux textes prônant la haine et le meurtre des homosexuels, en vue d'obtenir l'annulation de l'ensemble des 10 dates restantes.» Elle propose sur son site, en collaboration avec le Collectif contre l'homophobie et l'Inter-LGBT, un ensemble de méthodes, argumentaires et communiqués de presse à destination des individus et des associations locales qui souhaitent agir./ par Emmanuelle Cosse"» in 31 mai 2005 - Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27 - Notes <http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html#h1>

[3D] «À Toulouse, la société Bleue Citron Production et la salle du Ramier ont annulé le concert prévu le 2 juin (en indiquant qu'ils ne "cautionnaient pas ce genre de propos"). Le CGL Rennes a obtenu l'annulation du concert prévu le 4 juin à Saint-Brieuc. Le CGL Lille a obtenu l'annulation du concert prévu le 8 juin. Les CGL Reims ont obtenu l'annulation du concert prévu le 18 juin (la mairie condamnant des "paroles appelant ouvertement à la crémation et au meurtre des homosexuels"). L'association membre de la Fédération des CGL à Clermont-Ferrand, Agile, a pris note de l'annulation du concert prévu le 23 juin (et de celle du concert de Sizzla, artiste de la même eau, prévu le 5 juillet). Enfin, la Fédération a pris note de l'annulation du concert prévu le 24 juin à Reignier (74)» in 31 mai 2005 - Non aux chanteurs homophobes ("Les pédés, je les flingue, ouais..." Malgré ses paroles homophobes, Capleton doit chanter ce mois-ci au Mans, à Paris, à Montpellier et à Grenoble. La Fédération des CGL demande l'annulation de ses concerts mais pourrait revenir sur sa décision s'il acceptait de dialoguer avec elle) - Communiqué de presse n°ANA2005/06 - IC/CP/05/27

<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050531-00.html>

[3E] 9 juin 2005 - Sizzla en France : "Pan ! Pan ! Les pédés doivent être butés" ? (La Fédération des CGL demande l'annulation de cinq concerts de Sizzla, chanteur de reggae violemment homophobe. Elle exige à tout le moins qu'il reprenne à son compte la déclaration écrite par Capleton le 7 juin) - Communiqué de presse n°ANA2005/10 - IC/CP/05/32

<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050609-00.html>

[3F] «Petits extraits édifiants de deux chansons de Sizzla (Miguel Collins, né le 17 avril 1977) :/ Pump Up/ "Step up inna front line" [Step up to the front line]/ "Fire fi di man dem weh go ride man behind" [Burn the men who have sex with men from behind]/ "Shot battywoy, my big gun boom" [Shoot queers, my big gun goes boom]/ Boom Boom/ "Boom boom! Batty boy them fi dead" [Boom

*boom! (as in gunshots) Queers must be killed]» in 9 juin 2005 - Sizzla en France : "Pan ! Pan ! Les pédés doivent être butés" ? (La Fédération des CGL demande l'annulation de cinq concerts de Sizzla, chanteur de reggae violemment homophobe. Elle exige à tout le moins qu'il reprenne à son compte la déclaration écrite par Capleton le 7 juin) - Communiqué de presse n°ANA2005/10 - IC/CP/05/32 - Notes*

<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050609-00.html#b1>

[3G] «Déclaration de Sizzla, transmise par Garance Productions à la Fédération des CGL le vendredi 10 juin 2005 à 17h57 (traduction française fournie sous toutes réserves par la Fédération des CGL) :/ "HARAMBEE MANAGEMENT COMPANY/ 40 SOUTH MONTEREY DRIVE/ KINGSTON 6/ JAMAICA/ OFFICIAL SIZZLA STATEMENT/ To whom it may concern/ I have been invited to Europe by many organisations in order to perform at various venues. I have agreed to do this gladly without any animosity towards anyone or any organisation./ I am an artist whose art as transcended boundaries and thus afforded me the opportunity to express my thoughts globally./ I know that in the past some of my material may have seemed to incite violence towards others which was never my intention. However, I will not perform these materials on stage so as not to offend anyone anywhere./ I will however reserve the right as a citizen of earth to express my art in any way I see fit and to say what I feel; this is the right of a free man afforded to me by the almighty. I do however understand that words and music are powerful tools and as such one should be careful in its use./ I wish you all Peace Love and Unity./ Jah Bless./ Miguel Collins A.K.A SIZZLA"/ "HARAMBEE MANAGEMENT COMPANY/ 40 SOUTH MONTEREY DRIVE/ KINGSTON 6/ JAMAÏQUE/ DÉCLARATION OFFICIELLE DE SIZZLA/ À toute personne concernée/ J'ai été invité en Europe par plusieurs organisations afin de me produire sur différentes scènes. J'ai accepté de le faire avec fierté, sans aucune animosité à l'encontre de quelque personne ou de quelque organisation que ce soit./ Je suis un artiste, et mon art transcende les frontières en m'offrant l'opportunité d'exprimer mes pensées à travers le monde entier./ Je sais que dans le passé, certaines de mes œuvres peuvent avoir semblé inciter à la violence à l'encontre des autres, ce qui n'a jamais été mon intention. Quoiqu'il en soit, je n'interpréterai pas ces œuvres sur scène, afin de n'offenser personne, où que ce soit./ Cependant, en tant que citoyen de la terre, je me réserve le droit d'exprimer mon art comme je l'entends et de dire ce que je ressens. C'est le droit de tout homme libre, que le Tout-Puissant m'a offert. Cependant, je comprends que les mots et la musique sont de puissants instruments qui devraient être utilisés avec précaution./ Je vous souhaite à tous Paix, Amour et Unité./ Jah vous bénisse./ Miguel Collins alias SIZZLA [document dactylographié sans date et sans signature manuscrite]"» in 15 juin 2005 - Sizzla se "réserve le droit de dire ce qu'il ressent" : les associations LGBT maintiennent leur demande d'annulation de ses concerts (Dans une déclaration sibylline, le chanteur de reggae nie le caractère homophobe de ses chansons et s'abstient de condamner les violences homophobes et transphobes) - Communiqué de presse n°ANA2005/12 - IC/CP/05/33

<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050615-00.html#b1>

[3H] 15 juin 2005 - Sizzla se "réserve le droit de dire ce qu'il ressent" : les associations LGBT maintiennent leur demande d'annulation de ses concerts (Dans une déclaration sibylline, le chanteur de reggae nie le caractère homophobe de ses chansons et s'abstient de condamner les violences homophobes et transphobes) - Communiqué de presse n°ANA2005/12 - IC/CP/05/33

<http://www.tjenbered.fr/ana/2005/20050615-00.html>

[3J] «Qui faut-il croire, l'Admiral T de 2006 qui fait part de son amour et de sa tolérance universelle, ou l'Admiral T de 2004 qui appelle au meurtre en affirmant : «Ce que je dis, c'est ce que je pense moi-même, je ne suis pas un menteur» ? À l'évidence, Admiral T se situe dans la lignée peu glorieuse des chanteurs homophobes de dancehall, reggae, ragga & autres, comme Beenie Man, Bounty Killer, Buju Banton, Capleton, D. Pleen, Lieutenant, Sizzla ou Straika (sans même parler de Krys, le dernier en date, qui a lancé d'autres appels au meurtre contre les personnes lesbiennes, gaies, bi & trans en général et contre Vincent McDoom en particulier). Mais plusieurs

*de ces «artistes», véritables marchands de mort, ont déchanté quand leurs concerts ont été annulés. Ils ont appris à cette occasion que la loi n°2004-1486 du 30 décembre 2004 punit d'un an de prison ou de 45.000 euros d'amende les auteurs de provocation à la haine, à la violence ou à la discrimination à raison de l'orientation sexuelle» in 27 novembre 2006 - La «murder music» récompensée par un Césaire ! (Le CRAN, la Fédération des Centres LGBT et An Nou Allé demandent le retrait du prix accordé au chanteur homophobe Admiral T, étrangement cautionné par la mairie de Paris, et appellent à l'annulation de son concert du 8 décembre au Zénith) - Communiqué de presse n°ANA2006/56*

<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061127-00.html>

[3K] «Force est de constater que vos courants musicaux, qu'ils soient récents comme le dancehall ou plus établis comme le reggae et le ragga, s'appuient souvent sur des textes incitant à la haine voire au meurtre des personnes lesbiennes, gaies, bi & trans (LGBT). Cette situation est d'autant plus préoccupante que vous êtes écoutés par des jeunes dont la capacité de jugement est en formation et que vous pouvez facilement influencer, parfois jusqu'au passage à l'acte.

*Malheureusement, Krys n'est pas le premier d'entre vous à écrire et à interpréter des chansons homophobes (par commodité, nous utilisons ici le terme générique d'homophobie pour désigner la lesbophobie, la gaiphobie, la biphobie et la transphobie, concepts qui doivent être liés à des degrés divers à ceux de genre, de machisme et de sexism). Admiral T, Beenie Man, Bounty Killer, Buju Banton, Capleton, D. Pleen, Lieutenant, Sizzla et Straika ont ainsi déjà été dénoncés par plusieurs associations LGBT à travers le monde, et plusieurs de leurs concerts annulés» in 19 décembre 2006 - SOS homophobie, An Nou Allé et Vincent McDoom écrivent aux chanteurs de dancehall, reggae, ragga & autres - Communiqué de presse n°ANA2006/66 - Annexes*

<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20061219-01.html>

[3L] «Depuis les affaires Capleton et Sizzla en 2005, An Nou Allé interpelle sans relâche l'industrie du disque sur la «murder music» - cette musique de mort, surtout présente dans le dancehall, le reggae ou le ragga, dont les interprètes appellent ouvertement à la haine et au meurtre des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans). Les 27 et 28 novembre derniers encore, An Nou Allé attirait plus particulièrement l'attention du monde de la musique sur les chanteurs homophobes Admiral T et Lieutenant» in 19 mars 2007 - La SACEM s'apprête à récompenser la musique de mort - Les chanteurs homophobes Admiral T et Lieutenant à nouveau primés ? - Communiqué de presse n°ANA2007/59

<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070319-10.html>

[3M] «De : Y.../ Date : Mon, 19 Mar 2007 14:47:53 EDT/ À : contact@annoualle.org/ Objet : Admiral T/ Bonjour,/ Je me présente [...], j'ai 40 ans, en couple gay depuis 10 ans, pacsé depuis 6 mois, bref, ce n'est pas pour vous raconter ma life [que] je viens vers vous./ C'est l'amateur de Reggae qui vous écrit./ En fait je suis assez [fan] de Sinsemilia, groupe grenoblois aux antipodes de la vague Bobo dread./ Depuis quelques jours, j'ai relancé le débat sur l'homophobie qui sévit dans ma musique de prédilection et, via le forum de discussion de ce groupe, j'essaie de monter un boycoott des artistes homophobes et de faire prendre conscience aux amateurs de Capleton, Sizzla et consor de la gravité de leurs lyrics. Autant dire que ce n'est pas aussi facile que je l'aurais cru, pour des fans d'un groupe se disant tolérant et conscious./ [Cela dit], j'ai quand même réussi à sensibiliser certaines personnes, dont un membre de l'organisation d'un festival assez côté [...]. Or, il semblerait que des tensions se créent autour de la participation d'Admiral T. Si vous pouviez me communiquer des traductions de ses chansons les plus polémiques, ainsi que ce que l'on peut lui reprocher, je me ferai un plaisir de balancer ça pour faire en sorte qu'il soit rayé de la prog.../ En attendant, laissez-moi vous remercier d'avance et vous lancer un «Big up» à votre assoc' ainsi qu'un «maximum respect» à votre boulot./ Merci d'avance» in Livre d'or

<http://www.tjenbered.fr/ana/livredor.html>

[3N] «Newsletter E-llico.com - 20 mars 2007 - Murder music : la Sacem s'apprêtera à

récompenser les chanteurs homophobes Admiral T et Lieutenant/ Avec la nomination de deux chanteurs homophobes aux prix de la Sacem en Guadeloupe et en Martinique, l'association An Nou Allé craint une nouvelle bavure./ Depuis les affaires Capleton et Sizzla, An Nou Allé interpelle l'industrie du disque sur la "murder music", cette musique dont les interprètes appellent ouvertement à la haine et au meurtre des personnes LGBT. En novembre 2006 encore, An Nou Allé attirait l'attention du monde de la musique sur les chanteurs homophobes Admiral T et Lieutenant. En effet, Admiral T avait reçu, le 23 octobre, un Césaire de la Musique dans la catégorie Révélation. Depuis lors, la mairie de Paris, le Conseil de Paris et certains partenaires des organisateurs des Césaire de la Musique ont sévèrement réprouvé cette récompense./ Malgré le retentissement de cette affaire, la Sacem (Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique) semble ne pas craindre de continuer à primer la musique homophobe. Selon le site Internet Bondamanjak.com, sa délégation régionale en Guadeloupe a inscrit Admiral T sur la liste des artistes pressentis pour les prix Sacem Guadeloupe 2007. Le chanteur est même nommé cinq fois dans quatre catégories./ Selon la même source, la délégation régionale de la Sacem en Martinique a inscrit Lieutenant sur la liste des artistes pressentis pour le prix Sacem Martinique 2007 du meilleur artiste de dancehall./ An Nou Allé en appelle aux délégations régionales de la Sacem en Guadeloupe et en Martinique "pour que la musique de mort ne soit pas une nouvelle fois promue" et pour qu'une nouvelle bavure ne se produise pas. A défaut d'une réaction énergique de la Sacem, An Nou Allé compte interroger directement le ministre de la Culture et de la communication, Renaud Donnedieu de Vabres. / Mis en ligne le 20/03/07» in 21 mars 2007 - Scandale Admiral T et Lieutenant : la SACEM s'estime incomptente pour empêcher la SACEM de récompenser la musique de mort - Communiqué de presse n°ANA2007/60 - Annexes  
<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070321-02.html>

[3P] «Sexe.fluctuat.net - 4 avril 2007/ La Sacem récompense l'homophobie et Admiral T/ Posté par Mambo\_Miam\_Miam le 04.04.07 à 15:30/ [...] / Commentaires/ De Cris, posté le 04.04.07 à 16:48/ M'enfin, pourquoi tant de haine/ Cette histoire avait pas déjà fait du remous il y a quelques mois dans le monde de la musique??... ou alors je confond avec un autre chanteur de dancehall./ Je me souviens vaguement d'un Vincent McDoom larmoyant qui exigait des excuses auprès d'un rappeur antillais qui avait écrit une chanson similaire. / De Cris, posté le 04.04.07 à 16:52/ Ah ben voilà j'ai trouvé, il s'agissait d'un autre rappeur, Krys, connu pour une chanson du même (très mauvais) goût.../ [...] / De Romain, posté le 04.04.07 à 17:36/ Mc Doom dead ? Nan mais sérieux ils ont pas autre choses à foutre les chanteurs de dancehall. Et pis déjà que la Sacem volait pas très haut dans mon estime, récompenser un chanteur sans même s'intéresser à son discours c'est.. heu.. comment dire?.. Minable./ De Gatto rosso, posté le 04.04.07 à 19:02/ Greetings,/ Admiral T s'est excusé depuis et a fait une annonce public lors de son concert au zenith comme quoi il n'avait pas de prb avec les homo, respect tout ça.../ De Lil', posté le 04.04.07 à 19:43/ @ Mambo : faut croire que non, le créole n'est pas reconnu comme une langue,... mais attention les west indies sont FRANCAISES : donc, c'est pas grave qu'ils disent des cochonneries "nos artistes ont du talent"!\*/ @ Cris : Tu pensais peut être aux concerts de Capleton ou Sizzla? De toute façon, c'est un peu courant dans le mouvement/ Moralité : abuser du reggaeton est mauvais pour la santé mentale, mais très bon pour avoir des prix!/\*mention légale : c'est du cynisme/ De Jo, posté le 05.04.07 à 02:23/ Prévenir les modérateurs en cas d'abus/ C'est quoi ça "dancehall", c'est des mecs qui danse dans des grandes salles ?/ Moi je fait du "bathroomsmurf" dans ma baignoire et je veut un prix, car je suis le seul et l'unique pratiquant de cet art./ De aegirsson, posté le 05.04.07 à 02:48/ il se serait excusé et n'aurait pas de probleme avec les homo ?/ vraiment ?/ alors pourquoi avoir fait cette chanson ?/ respect envers les homo de sa part, pas de probleme vis à vis d'eux,/ j'ai des doute mais envers ses patron et l'argent, là il a surement du respect/ De ralphy, posté le 05.04.07 à 03:43/ Quelque chose me dit que si les paroles de la chanson concernaient les Juifs, le monsieur aurait fini en prison pour haine raciale ou incitation à la violence... Comme quoi, notre société a divers niveaux de tolérances à la haine en fonction de son Histoire.../ De MMM, posté le 05.04.07 à 11:45/ Les grands esprits se rencontrent, Ralphy. C'était exactement l'hypothèse qu'émettait le blogueur de de gayclic en conclusion de son billet./ De The Chris, posté le 19.04.07 à 05:13/ En fait, ce genre de discours est

très présent dans le dancehall jamaïcain dont s'inspire beaucoup! Aux French West Indies, on recence très peu d'incident grave d'actes homophobes alors qu'en Jamaïque, c'est plus fréquent. Cependant la tolérance homo est qd même bien plus faible ici qu'en france métropolitaine: la preuve en est cela n'est signalé que qd ça s'exporte en métropole. Je le vois comme dire un truc tendance (genre tout le monde blâme les ricains pour l'Irak) pour être dans le coup, sans réel haine, mais surtout sans réflexion. Attention, je ne cautionne ni n'excuse rien de tout ça mais j'explique...» in 2 avril 2007 - *La SACEM et le ministère de la culture récompensent le chanteur homophobe Admiral T* - Communiqué de presse n°ANA2007/71  
<http://www.tjenbered.fr/ana/2007/20070402-02.html>

---

#### [4] Diverses informations sur Buju Banton, sur Sizzla ou sur les Caraïbes recueillies sur Internet le 9 mai 2008 :

[4A] AMNESTY INTERNATIONAL/ TORTURE/ Identité sexuelle et persécutions/ Index AI : ACT 40/016/01/ Londres, 22 juin 2001  
<http://www.amnesty.org/en/library/asset/ACT40/016/2001/fr/dom-ACT400162001fr.html>  
<http://www.tjenbered.fr/2001/20010622-99.pdf>

[4B] AMNESTY INTERNATIONAL/ JAMAÏQUE/ Mort d'un grand défenseur des droits humains : Amnesty International est en deuil/ Index AI : AMR 38/010/2004/ ÉFAI/ Jeudi 10 juin 2004/ COMMUNIQUÉ DE PRESSE/ Ce jeudi 10 juin, Amnesty International déplore la perte de Brian Williamson, tué le 9 juin 2004, et demande qu'une enquête approfondie soit menée sur cet homicide./ «Brian Williamson était une personne courageuse, qui s'exprimait au nom de l'une des communautés les plus marginalisées et persécutées en Jamaïque, celle des homosexuels. La perte d'un défenseur des droits humains aussi courageux est regrettable et laisse un grand vide», a déclaré Amnesty International./ La police avait d'abord conclu à un homicide crapuleux, car un coffre-fort aurait disparu des lieux du crime. Amnesty International demande aux autorités responsables de l'enquête d'étudier le mobile de cet homicide en faisant preuve d'ouverture d'esprit./ «Il est très possible que la personnalité de Brian Williamson, homosexuel et défenseur des droits des homosexuels, ait fait de lui une cible pour des homophobes. Les responsables de l'homicide ont peut-être volé de l'argent ou des objets après avoir commis leur crime, leur motivation première restant la haine des homosexuels», a déclaré Amnesty International./ Il est possible que Brian Williamson ait été tué à cause de sa sexualité et des déclarations publiques dans lesquelles il défendait les droits des homosexuels. Amnesty International considère les menaces qui pèsent sur les défenseurs des droits humains comme une menace pour la promotion et la protection de tous les droits humains. Les autorités doivent agir pour que cet homicide fasse l'objet d'une enquête exhaustive et impartiale./ Amnesty International regrette les morts tragiques qui endeuillent chaque jour la Jamaïque et condamne régulièrement les violences commises par des criminels. Tout homicide constitue une violation des droits humains. Lorsque la victime est une personne qui oeuvre à la protection des droits des autres, cet homicide est particulièrement inquiétant./ Brian Williamson était membre fondateur du Jamaican Forum for Lesbians all-Sexual and Gays (J-FLAG) ; c'était également l'une des rares personnes capables de s'exprimer publiquement sur les problèmes de la communauté homosexuelle./ La Jamaïque souffre d'homophobie à un degré effrayant, et le J-FLAG reçoit régulièrement des menaces verbales./ Selon certaines informations, la nouvelle de la mort de Brian Williamson aurait été saluée par certains Jamaïcains, et accueillie par des rires, à cause de son homosexualité. Ce comportement est inquiétant./ «Tous les homicides en Jamaïque doivent être condamnés, quelles que soient la race, l'origine ethnique, l'affiliation politique ou l'orientation sexuelle de la personne tuée.»

<http://www.amnesty.org/fr/library/asset/AMR38/010/2004/fr/dom-AMR380102004fr.html>

[4C] [Buju Banton] Amnesty International/ Libertés !/ 407/ numéro d'octobre 2004/ «Brûlons les

pédés !»/ Non, ce ne sont pas des néo-nazis ou des texans fondamentalistes qui entonnent à tue-tête ce slogan. Au risque de vous surprendre, il s'agit d'un extrait d'une chanson interprété par... des rastamen !/ Le reggae est souvent synonyme de nonchalance, de pacifisme et de lutte contre le racisme. Une musique très «cool», dira-t-on. Pourtant, les nouveaux chanteurs jamaïcains semblent beaucoup moins imprégnés de cette nonchalance. Buju Banton, Elephant Man, Bounty Killer ou encore Beenie Man font partie de ces «Batty killer» («Batty», «Chichi» étant des surnoms pour «pétré»).

<http://www.amnestyinternational.be/doc/article4363.html>

[4D] [Buju Banton / Sizzla] Reggae.fr/ 2005-05-25 01:55:15/ jamdown/ Re: Capleton et l'homophobie/ Amnesty International fait état de tortures et de mauvais traitements perpétrés par la police jamaïcaine sur des personnes supposées homos. Dans ce pays, une quarantaine de gays auraient été tués et plusieurs centaines battus ces dix dernières années. L'un des principaux activistes gays, Brian Williamson, a été tué à Kingston [le 9] juin 2004. La sodomie, même entre adultes consentants et en privé, est un délit qui peut être puni de 10 ans de prison. Comme dans d'autres anciennes colonies britanniques (par exemple Zanzibar) cette homophobie est l'héritage des vieilles morales victoriennes exportées à l'époque./ Elle est aujourd'hui relayée par plusieurs chanteurs jamaïcain et les mouvements homos ont réussi à faire interdire certains concerts quand certaines chansons appellent ouvertement au meurtre des homos./ Le chanteur Buju Banton (Mark Anthony Myrie) est poursuivi par la police jamaïcaine pour avoir participé à l'attaque d'un groupe de gays, enlevés chez eux puis battus, 2 personnes ayant été hospitalisées. Extraits des paroles de ses chansons «Quand Buju Banton arrive, les pédés se lèvent et s'enfuient ; Tirez une balle dans la tête des queers, arrosez les d'acide et brûlez les comme des vieux pneus de voiture.» Son concert prévu le 23 septembre à Manchester a été annulé, comme celui du 5 septembre à l'Elysée Montmartre à Paris et 3 concerts en Allemagne (Saarbrucken, Hamburg et Darmstadt)./ Capleton n'est pas mieux... «L'homosexualité est contre l'humanité ; brûlez les gays ; saignez -les ; je tire sur les sodomites et les pédés ; Tu devrais savoir que Capleton brûle les queers ; le même feu s'applique aussi aux lesbiennes ; étranglez et pendez tous les queers qui viennent ici ; la terre mère dit qu'aucun ne doit survivre.» Concerts annulés à San Francisco, New Orleans (11 octobre) et West Hollywood (USA)./ Beenie Man... «Pendez les lesbiennes avec de longues cordes ; je rêve d'une nouvelle Jamaïque : viens exécuter tous les gays ; les queers doivent être tués ; tous les pédés doivent être tués ; si tu encules tu dois mourir par balles ; aucun homme ne doit coucher avec un autre homme ; il faut tuer les lesbiennes qui sucent des clitoris ; prenez un bazooka et tuez les gays.»/ Bounty Killer... «Allumez un feu sur les tantouzes et les pédés ; les queers doivent être noyés, c'est ma philosophie.»/ Elephant Man... «Les queers doivent être tués ; prenez les par surpris ; donnez-moi un pistolet automatique ; tuez les comme des oiseaux ; dansez et piétinez un homme queer ; piétinez le comme un vieux tissu ; rejoignez notre danse et brûlez l'homme queer avec une bombe aérosol enflammée.» Prix de la musique d'origine noire (MOBO) annulé./ Sizzla... «Brûlez les hommes qui prennent d'autres hommes par derrière; tirez sur les queers, mon gros fusil fait boum.»/ TOK... «Ceux qui montent dans la voiture d'un queer, faites feu, brûlez-les ; ceux qui entrent dans un bar gay, faites feu, tuez-les ; Tu vois ce que je vois ? ce sont des monstres avec leurs actes dégoûtants ; s'ils se ramènent par ici les balles vont voler : rat-tat-tat tous les queers doivent mourir.»/ Vybz Kartel... «Les gens qui font du sexe oral, les lesbiennes et les queers doivent être assassinés ; je leur envoie une balle dans la moelle épinière ; les pédés doivent prendre une balle en plein cœur ; si tu es gay, tu dois être enterré.» Prix de la musique d'origine noire (MOBO) annulé./ Des stars black comme Michelle Gayle et MC Shystie ont condamné ces paroles et encouragé les artistes jamaïcains à être ouverts d'esprit.

<http://www.reggae.fr/dev/forum/viewtopic.php?id=422>

[4E] [Buju Banton] Amnesty International/ Le Rapport annuel 2006/ Amériques/ JAMAÏQUE  
[http://www.amnestyinternational.be/doc/article7840.html?debut\\_artR=10](http://www.amnestyinternational.be/doc/article7840.html?debut_artR=10)

[4F] [Buju Banton] OutRage!/ Reggae jamaïcain/ Buju Banton acquitté : Pas de justice pour les

*lesbiennes et les gays de Jamaïque/ vendredi 20 janvier 2006./ Jamaïque/ Buju Banton, star du reggae accusé d'avoir participé à une agression homophobe, vient d'être acquitté par le tribunal de Kingston, en Jamaïque./ B. Banton est célèbre pour avoir appelé au meurtre des gays dans certaines de ses chansons. Son titre Boom Bye Bye encourage les gens à tirer dans la tête des gays, à les asperger d'acide et à les brûler vivants. L'acquittement de B. Banton a provoqué la consternation générale dans la communauté des lesbiennes et des gays jamaïcains. Ils ont le sentiment qu'une fois encore les forces de l'ordre et la justice ont failli à leur devoir de les protéger de la violence homophobe. L'accusation portait sur le fait que B. Banton faisait partie d'un groupe d'hommes qui ont pénétré dans une maison de Carlisle Avenue à Kingston le 24 juin 2004 et qui ont passé à tabac six hommes qu'ils accusaient d'être gays. B. Banton n'a pas été arrêté et poursuivi avant le mois de septembre 2005 - presque 15 mois après l'agression - alors qu'un mandat d'arrêt avait été délivré contre lui en juin 2004./ «La police a mis plus d'un an à arrêter et à poursuivre Buju Banton. Ce délai montre une volonté partielle de la police de lutter contre les violences homophobes» a déclaré Peter Tatchell d'OutRage!, groupe londonien qui travaille en étroite collaboration avec le J-Flag, association de défense des lesbiennes et des gays jamaïcains. «Il existe de grands doutes quant au sérieux de l'enquête de police. Les preuves contre Buju Banton ont été présentées de façon très succincte. Nous réclamons la justice pour tous les Jamaïcains victimes de violence. «Aussi longtemps que l'homosexualité sera considérée par la loi comme un crime en Jamaïque, et tant que l'homophobie de la police sera tolérée, les lesbiennes et les gays jamaïcains ne pourront pas être certains d'être protégés contre la violence homophobe. Les Noirs ne pouvaient pas obtenir de justice sous l'apartheid en Afrique du Sud ; les gay ne peuvent pas obtenir la justice en Jamaïque. Amnesty International et Human Rights Watch ont accusé la police jamaïcaine de s'associer à la violence homophobe et de ne pas mener d'enquêtes sérieuses concernant les agressions homophobes» a ajouté Peter Tatchell./ Paroles de Boom Bye Bye de Buju Banton, avec leur traduction en français et quelques explications/ Boom bye bye/ Boom [son de pistolet] goodbye, goodbye [ce qui signifie : On ne te reverra plus, tu es mort]/ Inna batty bwoy head / dans la tête d'un gay/ Rude bwoy no promote no nasty man / Les vrais durs ne tolèrent pas les pédés/ Dem haffi dead / ils doivent mourir/ Send fi di matic an / Apportez les mitrailleuses et/ Di Uzi instead / les uzi/ Shoot dem no come if we shot dem / Tuez-les, ne les aidez pas si on les tue/ Guy come near we / celui qui s'approche de nous/ Then his skin must peel / sa peau doit peler [ce qui signifie : comme si on versait de l'acide sur lui]/ Burn him up bad like an old tyre wheel / brûlez-le bien, comme un vieux pneu/ Version originale en anglais/ Traduction et adaptation : Solidarité Internationale LGBT*

[http://www.si-lgbt.org/article.php3?id\\_article=65](http://www.si-lgbt.org/article.php3?id_article=65)

[4G] [Sizzla] «Ces derniers temps, Sizzla fait plus souvent parler de lui dans la rubrique faits divers que dans les pages musicales. En effet, après que tous les artistes, même les plus virulents, ont fait leurs excuses concernant leur homophobie notoire et promis de modérer leur propos à l'avenir, Sizzla lui se détache du lot et s'attire les foudres des lobbies gays. En juin 2004, le singjay jamaïcain déclarait dans un communiqué non signé «Je suis un artiste, et mon art transcende les frontières en m'offrant l'occasion d'exprimer mes pensées à travers le monde entier. Je sais que dans le passé, certaines de mes œuvres peuvent avoir semblé inciter à la violence à l'encontre des autres, ce qui n'a jamais été mon intention. Quoi qu'il en soit, je n'interpréterai pas ces œuvres sur scène, afin de n'offenser personne, où que ce soit. Cependant, en tant que citoyen de la terre, je me réserve le droit d'exprimer mon art comme je l'entends et de dire ce que je ressens. C'est le droit de tout homme libre, que le Tout-Puissant m'a offert. Cependant, je comprends que les mots et la musique sont de puissants instruments qui devraient être utilisés avec précaution». Le 22 juillet 2005, au Red Stripe Reggae Sumfest à Montego Bay, Jamaïca, Sizzla donne la meilleure prestation du festival en interprétant le très controversé titre "Nah Apologize" (pas d'excuses, réponse à l'annulation de nombreux concerts suite au plainte déposées par les associations de défense des homosexuels). Cet acte lui a valu une interdiction de participer à l'édition 2006 de cet événement annuel. Les termes de Sizzla sont les suivants : "Burn all white people in Jamaica" (1998 Reggae Sumfest Festival in Montego Bay, Jamaïca.), "Queers must be killed" (Titre Boom boom), "Kill

*Gays", "Shoot queers, my big gun goes boom" (Titre Pump up). Depuis cet événement, Sizzla prône plus que jamais ses racines africaines et affirme qu'on n'obtiendra jamais aucune excuse de sa part à ce sujet. De même, l'incitation à la violence et à l'insurrection dont sont taxés ses textes lui ont valu d'être surveillé de près par les autorités locales jamaïcaines et il a même récemment connu de sérieux démêlés avec la justice. Il n'en reste par moins qu'il incarne à lui seul une page complète du [Reggae] engagé. Cependant Sizzla est d'abord un chanteur prônant l'unité de tous derrière la bannière de Jah. Unir les "bons", brûler les "mauvais", mais d'un feu "salvateur" "purificateur". Il ne s'agit pas d'incendier son voisin, mais de faire sortir le malin du corps par ce "feu", lequel est en fait composé de ses lyrics , de prières, et de pénitence./ En juin 2007, il signe le Reggae Compassionate Act, ce qui l'engage à éliminer toute homophobie de ses textes.»*

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Sizzla>

[http://www.reggae.fr/lire-news/1431\\_200706\\_Sizzla--Capleton-signent-un-Compassionate-Act.html](http://www.reggae.fr/lire-news/1431_200706_Sizzla--Capleton-signent-un-Compassionate-Act.html)

[http://www.soulrebels.org/dancehall/m\\_compassionate\\_sizzla.jpg](http://www.soulrebels.org/dancehall/m_compassionate_sizzla.jpg)

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070415-99.jpg>

---

## [5] Articles de *Tetu.com* mentionnant Buju Banton ou Sizzla du 18 août 2004 au 9 mai 2008 :

**[5A]** Info du 18 aout 2004/ Royaume-Uni (Société)/ Les associations portent plainte contre Beenie Man/ *Le dernier album du chanteur jamaïcain Beenie Man est sorti lundi 16 août chez Virgin, qui a soigneusement purgé la liste des chansons et évacué les paroles homophobes. Car la polémique autour de l'artiste ne dégonfle pas : les associations gay, OutRage ! en tête, réclament une enquête judiciaire. Elles ont déposé une plainte pour «incitation à la haine» et «incitation au meurtre», s'inspirant d'un précédent qui remonte à l'an dernier : pour la première fois, les juges britanniques avaient accepté d'instruire le dossier d'un imam extrémiste accusé d'incitation au meurtre contre juifs et hindous, entre autres. La justice doit encore décider si de telles charges peuvent être retenues contre le chanteur. En attendant, la campagne contre l'incitation à la haine et au meurtre commence à porter ses fruits en Europe et aux Etats-Unis : la semaine dernier, Puma, qui habille notamment les athlètes jamaïcains, a annoncé qu'il ne soutiendra plus les chanteurs aux paroles homophobes. L'équipementier sportif avait été critiqué après avoir parrainé un concert, à Athènes, auquel participait Buju Banton, autre chanteur reggae dans le collimateur des associations./*

Copyright tetu.com/ par Anouk Bergame

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=8379&date\\_info=2004-08-18](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=8379&date_info=2004-08-18)

**[5B]** Info du 20 aout 2004/ France (Action)/ Sos Homophobie appelle à la mobilisation contre un chanteur homophobe/ *Alors que le chanteur jamaïcain Buju Banton débute une tournée en France, Sos Homophobie s'inquiète des paroles homophobes de certaines de ses chansons. «Il ne nous semble pas acceptable que de telles paroles puissent encore être publiquement tenues dans notre pays, estime l'association dans un communiqué. Nous demandons aux directeurs des salles accueillant ce chanteur d'interdire l'interprétation des chansons concernées voire d'annuler ses concerts, et au gouvernement de faire voter de toute urgence la loi de lutte contre l'homophobie que nous attendons depuis trop longtemps. S'il va de soi que nous sommes très attachés au respect de la liberté d'expression, nous ne pouvons considérer que l'appel à la haine ou à la violence puisse constituer une liberté. Face à l'homophobie, comme face à toutes les autres manifestations de rejet, il n'y a aucune compromission possible.» Buju Banton est accusé d'avoir participé, le 24 juin dernier, à Kingston en Jamaïque, au passage à tabac de six hommes, soupçonnés d'être homosexuels par leurs agresseurs. À Montréal, c'est Sizzla qui est dans la ligne de mire, pour les mêmes raisons. Le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) a demandé au directeur du Festival international de reggae de Montréal d'annuler le concert prévu le 27 août prochain./* Copyright tetu.com/ par Judith Silberfeld

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=8386&date\\_info=2004-08-20](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=8386&date_info=2004-08-20)

[5C] Info du 3 septembre 2004/ France (Action)/ Un chanteur homophobe à Paris/ *Le chanteur jamaïcain Buju Banton, accusé d'avoir participé, le 24 juin dernier, à Kingston en Jamaïque, au passage à tabac de six hommes, soupçonnés d'être homosexuels par leurs agresseurs, sera à l'Elysée Montmartre dimanche 5 septembre. Alors que les communautés gay et lesbiennes se mobilisent un peu partout dans le monde pour empêcher les chanteurs homophobes de s'exprimer, la France semble moins motivée. Ainsi, à l'initiative principalement de l'association britannique OutRage !, les concerts de Beenie Man, de Sizzla ou de Buju Banton ont dernièrement été régulièrement annulés en Europe et en Amérique du Nord. Les paroles de certaines de leurs chansons incitent à la haine contre les gays et les lesbiennes, allant parfois jusqu'à appeler au meurtre./ Pour alerter l'Elysée Montmartre : nico@elyseemontmartre.com ou webmaster@garanceproductions.com, ou par fax : 01 42 23 46 50/ Copyright tetu.com/ par Judith Silberfeld*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=183&date\\_info=2004-09-03](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=183&date_info=2004-09-03)

[5D] Info du 5 novembre 2004/ Royaume-Uni (Société)/ Un chanteur homophobe interdit de séjour/ *Après plusieurs mois d'ardente campagne contre un éventail de chanteurs reggae ou ragga, les groupes de défense des droits homos tels que OutRage ! ont finalement eu gain de cause : le chanteur jamaïcain Sizzla, qui devait se produire sur cinq scènes britanniques à compter de cette semaine, a carrément été interdit de territoire puisque les autorités britanniques viennent de lui refuser son visa. Depuis plusieurs semaines, les lobbys gays militaient déjà auprès des différentes salles de concert concernées et de la police locale et avaient réussi début novembre à faire annuler sa tournée, dénonçant les paroles du chanteur dont les paroles appellent notamment à «buter les folles» et «brûler les blancs». Les textes de Sizzla, comme d'autres artistes reggae, sont d'ailleurs en train d'être étudiés de près par Scotland yard : des plaintes pour incitation à la haine et au meurtre au été déposées auprès de la police britannique./ Copyright tetu.com/ par Anouk Bergame*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=506&date\\_info=2004-11-05](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=506&date_info=2004-11-05)

[5E] Info du 9 novembre 2004/ Royaume-Uni (Société)/ Deux chanteurs homophobes exclus des Urban Music Awards/ *La mobilisation continue contre les chanteurs reggae et ragga, outre Manche : les Urban Music Awards, qui doivent se tenir ce mardi 9 novembre à Londres, ont renoncé à couronner Vybz Kartel et Beenie Man pour le meilleur morceau reggae. Les noms des chanteurs figuraient jusqu'ici sur le site internet des victoires de la musique britanniques, ce qui avait donné lieu à une vive protestation du côté de l'Unicef comme chez les associations gay et lesbiennes qui dénoncent «l'incitation à la haine et au meurtre» véhiculée par les paroles de ces deux artistes. Suite à la controverse, les organisateurs se sont quelque peu rattrapés aux branches, affirmant que les deux artistes avaient finalement été disqualifiés avant le scandale dans la mesure où ils ne sont pas citoyens britanniques. Il n'empêche : cette nouvelle polémique alimente le climat déjà très tendu outre Manche autour de cette question. Le chanteur jamaïcain Sizzla a vu sa tournée annulée, la semaine dernière, après que les autorités britanniques lui ont refusé un visa et Scotland Yard examine actuellement la recevabilité de plaintes contre plusieurs chanteurs./ Copyright tetu.com/ par Anouk Bergame*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=526&date\\_info=2004-11-09](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=526&date_info=2004-11-09)

[5F] Info du 23 novembre 2004/ Royaume-Uni (Société)/ Le gouvernement anglais s'en prend aux chanteurs de regga homophobes/ *Les Britanniques continuent leur combat contre les chanteurs jamaïcains homophobes. Les associations homos outre-Manche montent au créneau depuis plusieurs mois contre les artistes regga et reggae qui incitent dans leurs chansons à «buter les folles». Le gouvernement Blair les avait appuyé, début novembre, en refusant à l'un de ces chanteurs, Sizzla, son visa d'entrée sur le territoire britannique. Il a enfoncé le clou, le 22 novembre, par la voix de son ministre du développement international, Gareth Thomas, qui participe cette semaine à une conférence sur le Sida organisée dans les Caraïbes. Le ministre britannique s'en est ainsi pris hier à ces artistes accusés « contribuer directement, dans les faits, à la propagation du virus en encourageant la discrimination homophobe ». Selon lui, les paroles*

*homophobes de certains artistes reggae ou ragga, à l'instar de Beenie Man ou Sizzla, dissuaderaient en fait la population jamaïcaine d'effectuer le test VIH par crainte d'être stigmatisé. Or les Caraïbes sont à ce jour le deuxième foyer d'infection au monde après l'Afrique sud-saharienne./ Copyright tetu.com/ par Anouk Bergame*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=594&date\\_info=2004-11-23](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=594&date_info=2004-11-23)

**[5G]** Info du 29 novembre 2004/ Royaume-Uni (Société)/ Pour Sizzla l'homophobe, c'est aux gays de s'excuser devant Dieu/ *Loin de s'apaiser, la controverse entre les militants des associations de défense des droits homosexuels et la scène reggae et ragga de Jamaïque a trouvé une nouvelle vigueur, outre Manche, la semaine dernière : le chanteur Sizzla, dont la tournée vient d'être annulée et à qui les autorités britanniques ont refusé un visa début novembre, a remis le feu aux poudres en déclarant à l'occasion d'une interview sur une des antennes de la BBC que «ce n'est pas à [lui] de s'excuser mais [aux militants gay] de s'excuser auprès de Dieu dans la mesure où ce sont eux qui brisent la loi divine». Sizzla est dans le collimateur des réseaux homos et d'une frange croissante de l'opinion publique britannique en raison de ses chansons aux paroles clairement homophobes, dont certaines incitent par exemple à «brûler les folles». Sizzla fait également l'objet d'une enquête judiciaire pour «incitation à la haine et au meurtre»./ De son côté, surfant sur le climat de mobilisation contre le reggae et visiblement ravie de parfaire sa réputation de «capitale britannique des gays et lesbiennes», la municipalité de Brighton vient d'annoncer, an association avec la ville voisine d'Hove, qu'elle négociait avec des disquaires locaux dont Virgin Megastore, pour qu'ils cessent de vendre de la «musique assassine». Le conseil municipal de la cité balnéaire emboîte ainsi le pas aux collectifs homos en déclarant que «le reggae envenime le climat de préjugés» contre les gays et les lesbiennes./ Copyright tetu.com/ par Anouk Bergame*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=625&date\\_info=2004-11-29](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=625&date_info=2004-11-29)

**[5H]** Info du 27 mai 2005/ France (Musique)/ Le concert de Capleton à Clermont-Ferrand est annulé/ *Après Reims, Lille, Toulouse, la Coopérative de Mai, salle de concert de Clermont-Ferrand a fait connaître ce matin sa décision d'annuler les concerts de Capleton, prévu jeudi 23 juin, ainsi que celui de Sizzla, artiste de la même mouvance, prévu mardi 5 juillet. Dans un communiqué, l'équipe de la Coopérative de Mai explique que «les faits reprochés restent avérés, en Angleterre par exemple, et exprimés ouvertement dans certains textes de ses chansons... Profondément ancrée dans le tissu associatif et communautaire local, défendant chaque jour depuis 5 ans les valeurs immuables d'humanisme, de fraternité, de justice, d'égalité et de Droits de l'Homme, l'équipe de la Coopérative de Mai assume en son âme et conscience cette décision irrévocable, résultat de débats attentifs et argumentés.»/ Par ailleurs, la Coordination InterPride France (CIF) lance un appel à mobilisation aux marches 2005, qui débutent demain 28 mai à Angers et Reims, et s'achèveront le 2 juillet à Marseille, pour «protester contre la présence de ce chanteur, aux textes prônant la haine et le meurtre des homosexuels, en vue d'obtenir l'annulation de l'ensemble des 10 dates restantes.» Elle propose sur son site, en collaboration avec le Collectif contre l'homophobie et l'Inter-LGBT, un ensemble de méthodes, argumentaires et communiqués de presse à destination des individus et des associations locales qui souhaitent agir./ Copyright tetu.com/ par Emmanuelle Cosse*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1415&date\\_info=2005-05-27](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1415&date_info=2005-05-27)

**[5J]** Info du 10 juin 2005/ France (Société)/ Le concert au Zénith de Paris du chanteur Capleton a été annulé/ *Le Zénith de Paris a décidé hier, jeudi 9 juin, d'annuler le concert que Capleton devait y donner le 26 juin. Celui de Nice prévu le 17 juin a également été annulé dans la journée. «Je ne peux pas préjuger de ce qui sera exprimé lors d'une manifestation n'ayant pas encore eu lieu, a expliqué le directeur du Zénith dans son communiqué. Néanmoins (...) Capleton tient dans au moins quatre titres de sa production discographique, dont certains récents, et à l'occasion de ses spectacles des propos insupportables que l'on peut qualifier de sexistes, d'incitation à la haine raciale et homophobes». Parmi les 13 dates que comportait la tournée de Capleton en France, seul le concert de Guipavas a eu lieu, le 5 juin dernier. Nice et Grenoble ont également annoncé avoir renoncé à leur concert, de même qu'Esch-sur-Alzette, au Luxembourg./ Par ailleurs, après*

*Capleton, la Fédération des CGL demande l'annulation de cinq concerts du chanteur reggae Sizzla. Et elle exige «à tout le moins qu'il reprenne à son compte la déclaration écrite par Capleton le 7 juin». Le 2 juillet, Sizzla doit participer au Garance Reggae Festival à Paris, porte de Versailles. Certaines paroles de ses chansons font bondir les associations: «Brûle les hommes qui baissent par derrière avec d'autres hommes... Bute les pédés, mon gros flingue va tirer... Pan ! Pan ! Les pédés doivent être mis à mort...» Après une campagne d'OutRage! au Royaume-Uni en novembre 2004, un accord avait été conclu le 4 février avec deux labels de Sizzla (VP Records et Greensleeves), qui s'engageaient devant l'association à ne plus diffuser les chansons incriminées. Mais Sizzla a déjà tenu des propos très homophobes en Jamaïque, romrant l'esprit de cet accord. Un concert de Sizzla prévu le 5 juillet a déjà été annulé mais comme Capleton, Sizzla a plusieurs dates prévues en France fin juin et début juillet./ Copyright tetu.com/ par Emmanuelle Cosse  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1493&date\\_info=2005-06-10](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1493&date_info=2005-06-10)*

[5K] Info du 15 juin 2005/ France (Société)/ Les associations toujours motivées contre Sizzla/ *Dans un communiqué commun, les associations Actions Gay, An nou allé !, Arc-en-ciel 31, le CGLBT Rennes, la coordination InterPride France, l'Inter-LGBT, l'Inter Centres LGBT, et Mémoire des sexualités ont réitéré leur demande l'annulation des concerts du chanteur jamaïcain Sizzla. Le 10 juin, l'agent de Sizzla en France, Garance Productions, leur avait transmis une déclaration du chanteur, ni datée ni signée de façon manuscrite. «Je suis un artiste, et mon art transcende les frontières en m'offrant l'opportunité d'exprimer mes pensées à travers le monde entier, peut-on y lire. Je sais que dans le passé, certaines de mes œuvres peuvent avoir semblé inciter à la violence à l'encontre des autres, ce qui n'a jamais été mon intention. Quoi qu'il en soit, je n'interpréterai pas ces œuvres sur scène, afin de n'offenser personne, où que ce soit. Cependant, en tant que citoyen de la terre, je me réserve le droit d'exprimer mon art comme je l'entends et de dire ce que je ressens. C'est le droit de tout homme libre, que le Tout-Puissant m'a offert. Cependant, je comprends que les mots et la musique sont de puissants instruments qui devraient être utilisés avec précaution.» Rappelant les paroles explicites du chanteur («Brûle les hommes qui baissent par derrière avec d'autres hommes / Bute les pédés, mon gros flingue va tirer / Bang bang! / À mort les pédés»), les associations qui ont pris «note de son engagement de ne pas interpréter» ces chansons sur scène, jugent néanmoins ces explications un peu faibles. Et parce que Sizzla n'a pas «explicitement condamné les agressions homophobes et transphobes en Jamaïque et à travers le monde», elles estiment que les concerts prévus le 28 juin à Bordeaux, le 29 à Marseille, le 30 à Montpellier, le 2 juillet à Paris, le 6 à Toulouse et le 8 à Quimper, doivent être annulés./ Par ailleurs, après la France et le Luxembourg, c'est maintenant en Belgique que l'autre chanteur jamaïcain visé par les associations françaises, Capleton, voit ses prestations annulées, comme celle prévue au Festival La Fiesta du Rock 2005 à Flémalle. «Après une concertation constructive avec l'organisateur du Festival, ce dernier a décidé d'annuler la prestation», explique l'association homo Alliâge Asbl qui a décidé de poursuivre la campagne menée en France car elle juge les justifications du chanteur insuffisantes. «Si le 7 juin dernier Capleton s'est officiellement engagé à ne plus interpréter les chansons incriminées [...], selon les termes mêmes du chanteur, cet engagement ne vise pas le caractère homophobe de ses textes, mais uniquement le fait qu'ils auraient été «mal compris ou mal interprétés»», explique-t-elle./ Copyright tetu.com/ par Emmanuelle Cosse  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1518&date\\_info=2005-06-15](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1518&date_info=2005-06-15)*

[5L] Info du 27 juin 2005/ Espagne (Société)/ Capleton et Sizzla dans la ligne de mire des associations espagnoles/ *Après le Royaume-Uni ou la France, c'est au tour de l'Espagne de s'inquiéter des paroles des chansons de chanteurs jamaïcains. Les collectifs homosexuels de Barcelone ont appelé les autorités à surveiller le contenu des chansons de Capleton et de Sizzla, qui se produiront le 28 juin et le 2 juillet dans la cité comdale. Certains de leurs textes, dénoncés à plusieurs reprises, appellent à tuer, noyer, violer les homosexuels. Les associations LGBT encouragent donc à la vigilance pour que les accords signés entre les managers et les associations, notamment OutRage! au Royaume-Uni, soient respectés par les artistes, et qu'il n'y ait aucune agression, menace, ni diffamation portée contre la communauté homosexuelle durant les concerts.*

*Les organisateurs ont invité la coordination gay et lesbienne de Catalogne à assister aux shows pour vérifier que les artistes ont bien retiré les textes incriminés de leur répertoire./ Copyright tetu.com/ par Martine Audusseau*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1580&date\\_info=2005-06-27](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1580&date_info=2005-06-27)

[5M] Info du 29 juin 2005/ France (Société)/ Le concert parisien de Sizzla, qui devait avoir lieu le 2 juillet, est annulé/ *On apprend ce matin que le Garance Reggae Festival, où Sizzla devait se produire le 2 juillet prochain à Paris a été annulé hier par la direction de Paris Expo-Porte de Versailles. «Nous avons le regret de vous annoncer l'annulation du Garance Reggae Festival 15. Décision irrévocable prise par la Direction de Paris Expo - porte de Versailles. La Direction face aux réactions négatives et à la forte mobilisation de la communauté homosexuelle, des associations contre le racisme et des médias, a pris la décision de ne pas accueillir le festival. Par ailleurs, les services de police ont fait part de leurs craintes quant au bon déroulement de la manifestation dans un climat serein et totalement sécurisé invoquant de possibles troubles à l'ordre public et souhaitent garantir la sécurité des personnes et des biens sur le site de la porte de Versailles», indique dans un communiqué Garance Production. Hier le MJS, après de nombreuses associations, avait demandé à la préfecture d'intervenir pour annuler le concert de Sizzla dont certaines paroles de chansons sont passibles de poursuites judiciaires («Brûle les hommes qui baissent par derrière avec d'autres hommes / Bute les pédés, mon gros flingue va tirer / Bang bang! / À mort les pédés»). Garance Production avait transmis le 10 juin dernier un message non daté de Sizzla indiquant qu'il s'engageait à ne plus chanter ces chansons, ce qui n'avaient pas convaincu les associations. Reste à savoir pourquoi tout le Garance Reggae Festival, a été annulé alors que les associations avaient demandé uniquement la suppression des prestations de Sizzla./ Copyright tetu.com/ par Emmanuelle Cosse*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1596&date\\_info=2005-06-29](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1596&date_info=2005-06-29)

[5N] Info du 31 aout 2005/ États-Unis (Musique)/ Un concert de Sizzla à Cleveland suscite la colère d'associations homos/ *Le chanteur de reggae jamaïcain, Sizzla, dont plusieurs chansons appellent au meurtre des homosexuels, devrait se produire ce soir, mercredi 31 août, à la House of Blues de Cleveland, ce qui a provoqué la colère de nombreuses associations LGBT. Si un second concert prévu le 12 septembre à la House of Blues d'Hollywood a été annulé après la mobilisation du centre gay et lesbien de Los Angeles, celui de Cleveland a été maintenu. En France, les concerts de Sizzla et de Capleton ont été pour la plupart annulés après que de nombreuses associations ont dénoncé le fait que des artistes appelant au meurtre d'homosexuels puissent se produire et Sizzla s'est vu récemment refuser l'entrée au Royaume-Uni (lire Quotidien du 5 novembre 2004). «Il est ironique de voir que pendant qu'un gouvernement étranger empêche un chanteur qui incite à la violence contre les homos d'entrer dans son pays, la House of Blues dont la mission est de «promouvoir une harmonie spirituelle et raciale à travers l'amour, la paix, la vérité, la droiture et la non-violence», l'invite à se produire à West Hollywood et Cleveland, a déclaré Lorri L. Jean, directeur du Centre gay et lesbien de Los Angeles, citée par le site 365gay.com. Si les chansons de Sizzla promouvaient le meurtre de juifs, latinos, afro-américains ou d'autres groupes minoritaires, la House of Blues ne penserait même pas à lui fournir un espace pour se produire.» Au Royaume-Uni, un accord entre l'association OutRage! et plusieurs artistes, dont Sizzla, avait été trouvé en février dernier: il était prévu qu'OutRage! cesserait sa campagne contre ces artistes si ces derniers ne chantaien plus les chansons incriminées, ni ne les incluaient dans des compilations. Ils s'engageaient également à ne plus écrire de chansons contenant des paroles homophobes. Mais le mois dernier, Sizzla a violé cet accord, en chantant lors d'un concert en Jamaïque une des chansons visées./ Copyright tetu.com/ par Emmanuelle Cosse*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1783&date\\_info=2005-08-31](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1783&date_info=2005-08-31)

[5P] Info du 28 septembre 2005/ Jamaïque (Justice)/ Le chanteur de reggae Buju Banton a été mis en examen pour agression homophobe/ *Le Jamaica Observer du 23 septembre rapporte que selon la police jamaïcaine, le chanteur Buju Banton aurait participé à l'agression le 24 juin 2004, dans*

*une maison de Carlisle Avenue à Kingston, de six hommes en raison de leur homosexualité. Il a été mis en examen pour agression. Buju Banton a plaidé non coupable et a dû payer une caution de 50.000 dollars jamaïcains. Il est soumis à un contrôle judiciaire strict. Son cas devrait être examiné le 30 septembre par le tribunal. «Ce procès constitue un test pour les homosexuels pour savoir s'ils peuvent obtenir justice en Jamaïque, a expliqué Brett Lock, de l'association LGBT britannique OutRage!, qui travaille depuis longtemps avec les homos jamaïcains. Un certain nombre de Jamaïcains craignent que la célébrité de Banton et l'ampleur des attitudes homophobes en Jamaïque puisse empêcher que justice soit faite pour les victimes de cette horrible agression homophobe.» Buju Banton, de son vrai nom Mark Myrie, est connu pour avoir à plusieurs reprises incité à tuer des homosexuels, à travers ses chansons (comme par exemple le hit «Boom Bye Bye») mais aussi ses propos lors de concerts./ Copyright tetu.com/ par Emmanuelle Cosse  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=1941&date\\_info=2005-09-28](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=1941&date_info=2005-09-28)*

[5Q] Info du 9 janvier 2006/ Jamaïque (Fait divers)/ Un jeune présumé gay se noie en tentant d'échapper à un lynchage/ *Un jeune Jamaïcain est mort, apparemment en tentant d'échapper à un lynchage homophobe, annoncent les sites homos 365Gay.com et Mamba online. Nokia Cowan aurait été poursuivi dans les rues de Kingston par une foule qui lui criait des insultes homophobes, lorsque, pour sauver sa vie, il a sauté d'une jetée. Il a atterri dans la mer du port, mais, ne sachant pas nager, il s'est noyé. L'association LGBT jamaïcaine J-FLAG a appelé la police, mercredi 4 janvier, à enquêter sur les événements qui ont précédé le décès du jeune homme. «Nous implorons les plus hauts membres du gouvernement de clairement faire entendre que la violence fondée sur l'orientation sexuelle, qu'elle soit perçue ou véritable, est inacceptable en Jamaïque», soulignent les représentants de J-Flag dans un communiqué. L'information selon laquelle la victime était gay n'a pas été confirmée. Si elle l'était, Nokia Cowan serait une victime supplémentaire à ajouter à la liste des gais et des lesbiennes tués en Jamaïque en raison de leur orientation sexuelle. Le mois dernier, la veille de la journée mondiale contre le sida, Steve Harvey, président de Jamaica AIDS Support a été abattu (lire Quotidien du 6 décembre 2005). En 2004, c'est Brian Williamson, l'un des plus fervents défenseurs des droits de homosexuels qui avait été assassiné (lire Quotidien du 14 juin 2004). De nombreuses associations, comme Human Rights Watch, dénoncent depuis longtemps les lois homophobes de la Jamaïque, où les relations entre personnes du même sexe sont condamnables de 10 ans de prison et/ou de travaux forcés, ainsi que les violences quotidiennes envers les homosexuels, souvent véhiculées par de nombreux chanteurs de reggae (Buju Banton, Beenie man, Capleton)./ Copyright tetu.com/ par Habibou Bangré  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=8845&date\\_info=2006-01-09](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=8845&date_info=2006-01-09)*

[5R] Info du 30 janvier 2006/ International (Télex)/ Ailleurs dans le monde/ *Buju Banton, chanteur de reggae, qui avait été accusé d'avoir participé à une agression homophobe (lire Quotidien du 28 septembre 2005), vient d'être acquitté par le tribunal de Kingston, en Jamaïque. Plus d'infos sur www.si-lgbt.org/ Copyright tetu.com/ par Quotidien  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=8976&date\\_info=2006-01-30](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=8976&date_info=2006-01-30)*

[5S] Info du 28 juin 2006/ Italie (Action)/ Les associations LGBT se mobilisent contre les concerts de Buju Banton/ *Après le Royaume-Uni et la France, entre autres, l'Italie se mobilise à son tour contre un chanteur de reggae homophobe. L'arrivée à Milan de Buju Banton pour un concert prévu ce soir, mercredi 28 juin, suscite l'indignation de l'association GayLeft, qui appelle au boycott du concert. Mais «mes chansons ne poussent personne à agir, se défend l'artiste jamaïcain. J'ai enregistré Boom Bye Bye il a 12 ans et je ne la joue pas lors de mes concerts. En ce qui concerne les accusations d'avoir agressé trois gays, aucun jury ne m'a jugé coupable. Et je m'étonne que des organisations qui luttent pour les droits humains me jugent.» Un deuxième concert de Buju Banton est aussi prévu à Rome demain./ Copyright tetu.com/ par Fausto Furio Colombo  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=9760&date\\_info=2006-06-28](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=9760&date_info=2006-06-28)*

[5T] Info du 7 aout 2006/ France (Société)/ An Nou Allé! interpelle la municipalité de

Fort-de-France/ *Les paroles des chansons d'artistes de reggae tels que D. Pleen, Straika et Lieutenant font froid dans le dos: «Je bute les pédés», «brûlez les pédés», «on n'a rien à attendre de l'Europe, y'a que des homos là-bas». Voilà ce qu'on a pu entendre au 35e festival culturel de Fort-de-France, rapporte An Nou Allé! (CGL Antilles et Guyane, association des Noirs LGBT de France), dans un communiqué du 7 août. Le vice-président Martinique d'An Nou Allé!, Alain Ocins, dénonce en effet dans une lettre ouverte à Charles-Henri Michaux, président de la commission culture de la ville de Fort-de-France, et Lydie Bétis, directrice du service municipal d'action culturelle de la ville (Sermac), l'homophobie des chansons interprétées le 12 juillet dernier lors du 35e festival culturel de Fort-de-France. Rappelant que la loi condamne les propos homophobes et les appels au meurtre, An Nou Allé! «exige qu'à défaut de procédure judiciaire, un avertissement public et solennel soit formulé à l'encontre de ces «artistes», qui sont en fait des délinquants au regard de la loi, afin que les autorités politiques et culturelles de Fort-de-France démontrent qu'elles ne sont pas solidaires de leurs incitations à la haine». En outre, l'association souhaite que le Sermac puisse avoir un droit de regard sur les textes de ces chanteurs qui «participent, selon Alain Oncins, au développement de la violence quotidienne chez les jeunes de nos cités». Enfin, An Nou Allé! demande à être reçue par Charles-Henri Michaux et Lydie Bétis dans le but de «réfléchir ensemble à la mise en œuvre d'actions destinées à combattre l'homophobie à Fort-de-France». Buju Banton et Beenie Man font des émules.../ Copyright tetu.com/ par Ursula Del Aguila*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=9969&date\\_info=2006-08-07](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=9969&date_info=2006-08-07)

[5U] Info du 10 juillet 2006/ Royaume-Uni (Musique)/ Des concerts de Buju Banton et Beenie Man annulés/ *Deux concerts de reggae, un de Buju Banton et un autre de Beenie Man, ont été annulés suite aux pressions exercées par des membres de la communauté gay inquiétés par les paroles violemment homophobes de certaines de leurs chansons. Le concert de Buju Banton, dont la chanson tristement célèbre « Boom Bye Bye » décrit le meurtre d'un gay, devait se tenir le mercredi 5 juillet à Brighton. La salle de concerts Concorde 2 l'a déprogrammé en raison d'une « pression sans précédent » exercée par la municipalité, la police et l'importante communauté gay de la ville. Beenie Man devait, lui, se produire sur scène le 29 juillet à Bournemouth, également sur la côte sud de l'Angleterre. Son spectacle a finalement été annulé pour les mêmes raisons. Selon l'activiste Peter Tatchell, les deux artistes auraient rompu un accord conclu en début 2005, selon lequel ils cesseraient de chanter publiquement leurs chansons homophobes. Des activistes gays en Jamaïque rapportent que Beenie Man et Buju Banton y ont récemment donné des concerts où ces chansons figuraient./ Copyright tetu.com/ par Mike McDonough*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=9823&date\\_info=2006-07-10](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=9823&date_info=2006-07-10)

[5V] Info du 14 juin 2007/ Jamaïque (Musique)/ Beenie Man, Sizzla et Capleton renoncent à la «murder music»/ *Trois stars du reggae jamaïcain ont signé un «Reggae Compassionate Act». Dans cet accord -boudé par Elephant Man, TOK, Bounty Killa, Vybz Kartel et Buju Banton-, Beenie Man, Sizzla et Capleton soulignent qu'il «doit être clair qu'il n'y a pas de place dans la communauté musicale pour la haine et les préjugés, y compris le racisme, la violence, le sexe et l'homophobie. [...] À cette fin, nous acceptons de ne pas faire de déclaration ou chanter des chansons qui incitent à la haine ou la violence contre quiconque venant de quelque communauté que ce soit». Bien qu'ils n'aient pas présenté d'excuses pour leurs propos homophobes passés, leur déclaration est qualifiée d'«important événement» par Peter Tatchell, coordinateur de la campagne «Stop murder music», à l'origine de ce texte et de la campagne, débutée il y a trois ans, contre l'homophobie dans le reggae. Gareth Williams, coprésident de l'association homo jamaïcaine J-Flag, tempère: «Nous espérons que cela n'est pas motivé commercialement par le désir des chanteurs de maintenir les revenus de leurs concerts». Car la campagne à leur encontre a débouché sur de nombreuses annulations de shows, et autres mesures de rétorsions, qui auraient coûté aux artistes homophobes jusqu'à cinq millions de dollars. Si Beenie Man, Sizzla et Capleton suivent leurs engagements, cette campagne sera levée, après une période d'essai de six mois./ Copyright tetu.com/ par Habibou Bangré*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=11510&date\\_info=2007-06-14](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=11510&date_info=2007-06-14)

[5W] Info du 31 aout 2007/ Jamaïque (Musique)/ Buju Banton et Beenie Man n'auraient pas signé le «Compassionate Act»/ *Bien que l'événement ait été plusieurs fois rapporté par la presse, Buju Banton (photo) et Beenie Man ont démenti avoir signé le «Compassionate Act», texte condamnant notamment l'homophobie dans la musique, déjà signé par Sizzla et Capleton (lire Quotidien du 14 juin). Buju Banton, l'interprète de Boom Bye Bye, véritable appel au meurtre des homos, n'a jamais soutenu cette initiative de l'organisation LGBT britannique Outrage!, autour de laquelle règne désormais une certaine confusion. Des manifestants LGBT ont manifesté lors du festival Reggae Carifest, samedi 25 août, à New York, arguant que Buju Banton et Bounty Killer chantent toujours leurs productions homophobes. Aussi, dans une interview exclusive accordée au site de la chaîne américaine NY1, le premier a même déclaré à l'adresse des manifestants: «J'aimerais leur dire qu'ils sont ignorants, qu'ils sont stupides, même s'ils clament être intelligents»... Beenie Man a par ailleurs indiqué au quotidien Jamaïcan Observer qu'il n'a «jamais signé» le «Compassionate Act». Il a précisé que, s'il n'approuve pas la violence contre les homosexuels, il ne soutient pas «le mode de vie gay parce que pour moi ce n'est pas sain»./ Photo DR/ Copyright tetu.com/ par Habibou Bangré*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=11753&date\\_info=2007-08-31](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=11753&date_info=2007-08-31)

[5X] Info du 1er avril 2008/ Allemagne (Musique)/ Fronde contre la musique homophobe en Allemagne/ *La Fédération gay et lesbienne allemande (LSVD) a demandé hier, mardi 31 mars, au ministère des Affaires étrangères et à celui de l'Intérieur d'interdire l'entrée du territoire allemand et de l'espace Schengen au chanteur jamaïcain Sizzla (photo), qui doit se produire fin mai à Dortmund, Stuttgart et Munich. Il fait partie des «chanteurs de haine», que les associations et les politiques militant contre l'homophobie combattent fermement depuis dix jours. Outre leurs actions contre les concerts de Bounty Killer (lire Quotidien du 21 mars), dont deux se sont tout de même tenus la semaine dernière, la LSVD et le député Volker Beck (Verts) ont porté plainte contre Amazon.de et d'autres sites en ligne qui commercialisent la musique homophobe. «Celui qui répand la haine ne doit pas gagner d'argent en Allemagne pour cela», a insisté Beck dans un communiqué./ Copyright tetu.com/ par Pierre Girard*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=12724&date\\_info=2008-04-01](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=12724&date_info=2008-04-01)

[5Y] Info du 25 avril 2008/ Allemagne (Musique)/ Le ministère de la Famille veut mettre Bounty Killer à l'index/ *Après la fronde suscitée par la tournée du chanteur homophobe Bounty Killer en Allemagne (lire Quotidien du 1er avril), le ministère de la Famille a lancé cette semaine une procédure pour mettre l'un de ses CD à l'index «en raison de ses paroles qui incitent à la haine des homosexuels». Le centre allemand chargé d'évaluer son contenu (BPJM) doit déterminer s'il présente un danger pour les jeunes. S'il décide de l'inscrire à la liste des «médias dangereux», dans les prochaines semaines, sa vente sera strictement encadrée en Allemagne. «Selon la catégorie dans laquelle il est classé, il ne pourra pas être vendu aux mineurs», explique la BPJM. Il est également interdit de faire de la publicité pour un média indexé ou de l'utiliser dans un film pour tout public. «Mais la décision d'interdire le concert d'un chanteur ou d'un groupe homophobe relèvera toujours du gouvernement régional», précise le ministère allemand de la Famille./ Si la procédure aboutit, elle pourrait créer un précédent et menacer d'autres chanteurs homophobes en Allemagne. Au-delà du reggae, les rappeurs Bushido et G-Hot s'étaient également illustrés l'an dernier par leurs comportements haineux à l'égard des homos. Le porte-parole de Verts au Bundestag, Volker Beck, a également demandé à la ministre de la Famille d'appliquer le même traitement à Sizzla, TOK, Beenie Man et Capleton, «qui sont encore en vente libre en Allemagne alors qu'ils appellent à tuer les homosexuels»./ Copyright tetu.com/ par Pierre Girard*

[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=12846&date\\_info=2008-04-25](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=12846&date_info=2008-04-25)

[Retour au communiqué](#)

[Réagissez sur notre forum](#)

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT

(lesbiennes, gaies, bi & trans) en France ultramarine & hexagonale

Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007, Journal officiel du 16 juin 2007

CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPPAR |

SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E

Membre du Comité consultatif des associations ultramarines

près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer

Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français

Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes

agissant en France dans la lutte contre le sida

Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France

Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT

Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable

Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France

Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile

Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort

lancé le 6 août 2007 par la Coalition mondiale contre la peine de mort

Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008

Soutien du collectif DroitsEtProstitution

Courriels : [contact@tjenbered.fr](mailto:contact@tjenbered.fr) | MSN : [tjenbered@hotmail.fr](mailto:tjenbered@hotmail.fr) | Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> |

Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>

Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)

[Pour recevoir ou consulter nos informations, cliquez ici](#)

[Agenda](#)

**amendements bienvenus amendements et cosignatures par téléphone ou par retour de courriel avant demain, mardi, 18h00 projet ci-dessus ET en pièce jointe pour ceux qui préfèrent merci par avance,**

**Pour Tjenbé Rèd, le président,**

**David Auerbach Chiffrin 06 10 55 63 60 <http://www.tjenbered.fr/>**

--- PROJET DE Lettre ouverte aux maires et aux responsables de salle de concert accueillant la tournée de Sizzla en France

--- Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Responsables de salle de concert, Nous souhaitons par la présente attirer, de toute urgence, votre attention sur les appels au meurtre proférés à plusieurs reprises par le chanteur Sizzla, annoncé sous peu dans votre commune ou dans votre salle. Ces appels au meurtre, à l'encontre des personnes de couleur blanche ou à l'encontre des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans), ont déjà valu à ce triste sire d'être interdit de séjour au Royaume-Uni en 2004 ; en 2005, une partie de sa précédente tournée en France a été annulée. Aujourd'hui, nous devons montrer la vigueur de nos réflexes républicains, nous devons signifier à ce colporteur de mort et à ses confrères que le pacte républicain français n'est pas une fiction - car c'est bien à ce pacte qu'il porte atteinte en menaçant l'ordre public, en menaçant les personnes de couleur blanche et les personnes LGBT, en menaçant la bonne entente entre les populations noires, métisses et blanches ou entre les populations hétérosexuelles et LGBT. Pourriez-vous imaginer accueillir un artiste qui aurait appelé au meurtre des personnes noires et métisses ou des personnes hétérosexuelles ?

En 1998, au Sumfest Reggae Concert, en Jamaïque, Sizzla appelle son public à <<brûler les Blancs>> et précise ensuite son propos en l'appelant à <<brûler tous les Blancs en Jamaïque>>. En 2001, dans son album <<Buzz Riddim>>, Sizzla fredonne : «A l'attaque, brûle ces mecs-là qui enculent des mecs, butte ces pédés, mon gros flingue va tirer» (titre «Pump Up»). En 2002, dans son album <<Blaze Fire Blaze>>, Sizzla chante cette fois : <<Je dis mort aux sodomites et aux pédés, je vais tuer les pédés avec une arme>> (titre <<Get To Da Point>>). En 2002 toujours, le 12 avril, Sizzla appelle son public à tuer les homosexuels et précise qu'il tue personnellement des homosexuels : <<Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit... Je tue les sodomites et les pédés, ils apportent le sida et les maladies parmi nous... Je tire et je les tue, je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit>>. En 2003, dans son album <<Red Alert>>, Sizzla scande : «Boum, boum, ces pédés, faut les butter» (titre «Boom Boom»). Selon un rapport d'Amnesty International daté du 17 mai 2004, au cours d'un concert donné en Jamaïque la même année, Sizzla, Capleton et d'autres stars du reggae ont menacé de tuer des homosexuels dans les termes suivants : <<Tuez-les, les batty boys doivent mourir, tirez-leur dessus... Levez la main si vous voulez les voir morts...>>.

Ce ne sont que des mots, disent certaines personnes (rarement désintéressées) pour minorer de telles paroles... Mais les propos racistes et homophobes que tiennent Sizzla et d'autres chanteurs de la même eau légitiment et appellent les actes racistes et homophobes. Selon le <<Jamaica Observer Newspaper>> daté du 3 septembre 2004, les voisins de Sizzla à Kingston (capitale de la Jamaïque) ont exigé qu'il déménage en affirmant que son entourage était lié à <<au moins trois meurtres>>. Selon le rapport annuel 2006 d'Amnesty International, en Jamaïque, en 2005 encore, «les gays et les lesbiennes étaient quotidiennement la cible de violences et de discrimination. En août, deux hommes ont été condamnés pour sodomie à une peine de deux ans de travaux forcés avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans. Au cours de précédentes audiences, une foule rassemblée devant le tribunal les avait couverts d'injures. Au mois de septembre [2005], Buju Banton, un musicien en vogue, a été inculpé d'agression sur six hommes qui, selon lui, étaient homosexuels. Nombre de ses chansons prônaient la violence contre les gays et les lesbiennes. En novembre, Steven Harvey, militant de la lutte contre le sida, a été assassiné en raison, semble-t-il, de son homosexualité». En fait, les propos racistes ou homophobes sont déjà des actes racistes ou homophobes - et il ne suffit pas que notre pays se soit doté de lois contre de tels propos, contre de tels actes ; il faut encore que l'esprit des lois soit respecté.

Sizzla (alias Miguel Orlando Collins) entame sa tournée ce mercredi 14 mai à Montreuil (palais des congrès Paris-Est Montreuil, 128, rue de Paris, 20 heures) et la poursuit le 20 à Mulhouse (Le Noumatrouff, 57, rue de la Mertzau, 20h30), les 29 mai et 1er juin à Ramonville près de Toulouse (Havana Café, 2, boulevard des Crêtes, 20h30), le 30 mai à Villeurbanne (Centre culturel oecuménique, 39, rue Georges-Courteline, 20h30), le 31 mai à Lille (Splendid, 1, place du Mont-de-Terre, 20 heures) et le 1er juin prochain à Montpellier (Rockstore, 20 heures).

Son confrère Buju Banton (alias Mark Anthony Myrie), mentionné dans le rapport annuel 2006 d'Amnesty International précité, n'est guère plus gracieux : «Quand Buju Banton arrive, les pédés se lèvent et s'enfuient... Tirez une balle dans la tête des pédés, arrosez-les d'acide et brûlez-les comme des vieux pneus de voiture...», in «Boom Bye Bye», 1992. Si nous l'évoquons aujourd'hui, c'est que la salle de concert «Le Bikini», près de Toulouse, n'a pas souhaité le recevoir alors qu'il envisageait de s'y produire en juillet : «L'éthique de ce chanteur ne correspond pas à la philosophie de notre salle», vient de nous faire savoir son directeur, Monsieur Hervé Sansonetto. Sera-t-il mieux reçu dans d'autres villes ? En 2008, il serait insupportable que des artistes qui appellent ainsi à la destruction physique des Blancs, des personnes LGBT ou de toute autre catégorie de la population se produisent avec votre assentiment - ou, ce qui reviendrait au même, dans votre silence. Des communiqués de presse seront notamment publiés jour par jour à chaque étape de la tournée de Sizzla, faisant état de vos réponses ou absences de réponse. L'attitude de Monsieur Hervé Sansonetto constitue, à cet égard, une référence humaniste et un modèle de civisme.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Responsables de salle de concert, d'agrérer l'expression de nos salutations républicaines et vigilantes.

Pour la commission Citoyenneté de Tjenbé Rèd, Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT en France ultramarine & hexagonale, le président, David Auerbach Chiffrin 06 10 55 63 60  
et.... autres cosignataires ?

---  
ATTN : Madame Dominique Voynet, maire de Montreuil, Place Jean-Jaurès, 93105 Montreuil CEDEX ; Monsieur Jean-Marie Bockel, maire de Mulhouse, 2, rue Pierre-et-Marie-Curie, BP 10020, 68948 Mulhouse CEDEX 9 ;

Monsieur Christophe Lubac, maire de Ramonville-Saint-Agne, Place Charles-de-Gaulle, 31520 Ramonville-Saint-Agne ;

Monsieur Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne, Place Lazare-Goujon, BP 5051, 69601 Villeurbanne CEDEX ;

Madame Martine Aubry, maire de Lille, Place Augustin-Laurent, BP 667, 59033 Lille CEDEX ; Madame Hélène Mandroux, maire de Montpellier, 1, place Francis-Ponge, 34064 Montpellier CEDEX 2 ;

Monsieur Robert Harroch, COPADIS Montreuil | Paris-Est Montreuil SA, 128, rue de Paris, 93100 Montreuil ;

Monsieur Olivier Dieterlen, Le Noumatrouff, 57, rue de la Mertzau, BP 3135, 68063 Mulhouse CEDEX ; Madame Marie-Françoise Elie, Havana Café, 2, boulevard des Crêtes, 31520 Ramonville-Saint-Agne ; Monsieur Pierre Corbier, Centre culturel oecuménique, 39, rue Georges-Courteline, 69100 Villeurbanne ;

Monsieur Guy Marseguerra, Splendid, 1, place du Mont-de-Terre, 59800 Lille Fives ;

Monsieur Laurent Sauvagnac, Rockstore, 20, rue de Verdun, 34000 Montpellier ;

Monsieur Hervé Sansonetto, Le Bikini, Rue Hermès, Parc technologique du Canal, 31520 Ramonville-Saint-Agne ;

C/C : Madame Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, 3, rue de Valois, 75100 Paris ;

Madame Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, place Beauvau, 75800 Paris. ---

[ANNEXES] 9 mai 2008 - Alerte homophobie ! Buju Banton et Sizzla, deux chanteurs homophobes, en tournée en France ! (Sizzla, le «butteur de pédés», est à Montreuil ce mercredi 14 mai) - Communiqué de presse n°TR08POL03

<http://www.tjenbered.fr/2008/20080509-00.html>

[1] Sizzla - Pump Up lyrics

Artist: Sizzla lyrics

Album: Other Song Lyrics [The Buzz Riddim]

Title: Pump Up

Intro:

And mi seh bless di woman a di earth!!!

And a mi nuh same high make up di blame high

Sizzla Kalonji di woman true mi name high, cho!

And mi seh step up inna frontli-iiine, phat sexy gal dem Kalonji grind

Step up inna frontli-iiine, fire fi di man dem weh go ride man behind

Chorus:

Di woman seh pump up har pum pum pump up har pum pum

She waan mi ram it up vroom!!!

Di woman seh pump up har pum pum pump up har pum pum

Shot battybwoy my big gun boom!!!

Pump up har pum pum pump up har pum pum

She waan mi ram it up vroom!!!

Di woman seh pump up har! pump up har! come pump up har! um!

Verse 1:

Dem yah ghetto yutes dem know dem roots dem know dem culture

Bun Babylon dem movin like a vulture

Cau dat one high comin like sculpture

Some bwoy leak, di ting nuh parish nah go bulgar

Who? True mi bun di Pope dem she mi vulgar

A test mi hand fah fingerprint and gun sulfah

Di yutes, inna di ghetto dem di powers it a wow fah

Pretty black woman come yah!!!

Chorus:

Kalonji yah pump up har pum pum pump up har pum pum

She waan mi ram it up vroom!!!

Di woman seh pump up har! come pump up har!

Come pump up har pum pum!

Verse 2:

Loose or less I pull di whole a har button

Phat sexy gal dem legs mi go open

If she dat real red she seh dat a nuh nuttin

Kalonji great har wid mi arms dem open

Hey yah fi site, waan it a day and she waan it a night

Tell mi how much mi mek she feel alright

Pretty black woman mi know yuh light a shine bright yuh waan hear har voice

Chorus:

When mi a pump up har pum pum pump up har pum pum

She waan mi ram it up vroom!!!

Di woman seh pump up har pum pum pump up har!

Shot babylon my big gun boom!!!

Di woman seh pump up har pum pum pump up har pum pum

She waan mi ram it up vroom!!!

Di woman seh pump up har pum pum pump up har pum pum

Verse 3:

Hey Sizzla Kalonji seh step up inna frontli-iine  
Phat sexy gal dem rastaman grind  
Step up inna frontli-iine, fire fi di man dem weh go ride man behind  
Pretty black woman di whole a dem mi haffi love dem up  
Pretty black woman Kalonji haffi love dem up  
Pretty black woman mi come yah so fi touch dem up  
But bwoy nuh chat good bout di woman dem mi lust dem up  
A dat a happen? Soft like a silk and she soft like a cotton  
Woman a moan when she start get mi button  
Mi gi har di lovin and di whole bumboclaat bed ago flatten

Chorus:

Di woman seh pump up har pum pum pump up har pum pum  
She waan mi ram it up vroom!!!  
Di woman seh pump up har! come pump up har!  
Come pump up har pum pum!

Verse 4:

This yah one it is emergency! She seh waan all my love she get it urgently  
Kalonji dress clean and dat fi all di girls dem see, hey! Wah! Hey! Cho!  
Sizzla Kalonji mi seh inna frontli-iine

Fire fi di man dem weh go ride man behind  
Step up inna frontli-iine, phat sexy gal dem Kalonji grind

Chorus:

Mi tell har seh pump up har pum pum pump up har pum pum  
She waan mi ram it up vroom!!!  
Mi tell har seh pump up har! come pump up har!  
Shot Babylon and a mi gun boom!

Repeat Verse 1 Repeat Verse 2 Repeat chorus till end

[http://www.lyricsmania.com/lyrics/sizzla\\_lyrics\\_8485/other\\_lyrics\\_28290/pump\\_up\\_lyrics\\_309582.html](http://www.lyricsmania.com/lyrics/sizzla_lyrics_8485/other_lyrics_28290/pump_up_lyrics_309582.html)

[2] RIDDIMZ.COM Buzz Riddim/ Buzz Riddim Release Date: September 10, 2001/ Label: VP Records/  
Producer: Troyton Rami, Tony "CD" Kelly/ Buzz Track Listing/ 1. Intro/ 2. I Love to See - Capleton/ 3.  
Pump Up - Sizzla/ 4. Toy Friend - Beenie Man/ 5. Give Me the Light - Sean Paul/ 6. A Nuh Di Same  
7. Press Trigger - Mad Cobra/ 8. Haters Wanna War - Elephant man/ 9. Dont Test Me - Mr. Easy/ 10.  
Buss Your Gun - Singer J/ 11. Gal Dem We Love - Beenie Man/ 12. Turn It On - Looga man/ 13. Too  
Close - Rekha/ 14. Name - Jah Thunder/ 15. The Buzz Riddim   <http://www.riddimz.com/buzz-riddim.php>

[3] Title: Boom Boom/ Artist: Sizzla/ Album: Red Alert/ Description: SIZZLA [RED ALERT] [2003/2004]/  
Label: Jetstar

[http://www.imeem.com/sicariirecords/music/v63ZQF8z/sizzla\\_boom\\_boom/](http://www.imeem.com/sicariirecords/music/v63ZQF8z/sizzla_boom_boom/)  
[http://www.reggae.fr/artiste-album/407\\_Sizzla-RED-ALERT.html](http://www.reggae.fr/artiste-album/407_Sizzla-RED-ALERT.html)  
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Sizzla>

[4] TO THE POINT - SIZZLA

intro:an mi a say a redda fiyah  
a judgement yawd a say dat enuh iyah  
king SELASSIE I di almighty I  
hear mi nuh man,just lively up yuhself enuh –yo  
chorus#1:

get to di point caan dis di Rastaman annoint  
mi bun mi chalice when di yankee bun joint  
get to di point cann dis di Rastaman annoint  
bun out di babylonian everytime-da one ya name

chorus#2:

hey hey hey sizzla kalonji say fi love unuh one anotha  
hey hey hey sizzla kalonji say a hotta hotta fiyah  
hey hey hey sizzla kalonji say fi love yuh one anotha  
hey hey hey hey

verse1:

well di best tings mi get fi dem judgement go set fi dem  
tell di black oman say Rastafar I check fi dem  
tell di ghetto yutes sizzla kalonji say a raspect fi dem  
saddamite and batty bwoie mi say a death fi dem  
watch it mek mi chop off di pope paul neck fi dem  
watch it mek mi chop off di politician neck fi dem  
bun babylon and mi a bun out elizabeth fi dem  
hail king SELASSIE nutten caan contest wi den

chorus#2 1x w/changes

verse2:

cause babylon a paper trash kalonji bun dem out to ash  
love di black oman ram di oman dem punnash  
and gi di ghetto yute di whola di cash  
innocent yute blood babylon a splash  
mi come fi tell yuh suppen more  
hey police bwoie yuh caan kill nutten more  
prime ministra yuh caan teef nutten more  
govanah general yuh caan teef nutten more  
hey warda bwoie yuh caan beat nutten more  
prime ministra neva teach wi nutten before  
a only king SELASSIE I alone da one ya name  
hey hey hey da one ya name

chorus#2 1x then chorus#1 1x then chorus#2 1x

verse3:

yo puddung di weapon ya so  
or guway from ya so  
bare fuckery vibes di politician dem deh pon ya so  
mi nuh truss babylon fi a second ya so  
mi ago shot batty bwoie dem wid di weapon ya ya yo

chorus#2 1x

verse4:

di best tings mi get fi dem judgement go set fi dem  
tell di black oman say Rastafar I check fi dem  
tell fiyah house say a love and Raspect fi dem  
watch it mek mi chop off di pope paul neck fi dem  
watch it mek mi chop off di politician neck fi dem  
bun babylon and mi a bun out elizabeth fi dem  
well battygon caan come test mi den  
yuh si say powaz it a manifest

chorus#2.

Submitted by: blankeye | Email: blankeye92@optonline.net

Submit Date: 3/9/2004 10:20:38 PM

Riddim: Producer: jammys Label: king jammys Year:

<http://www.dancehallreggae.com/lyricsview.aspx?songid=1275>

<http://www.afromix.org/html/musique/artistes/sizzla/blaze-fire-blaze.en.html>

[5] Brighton councillor welcomes ban on 'murder music' singer/ 4 November 2004/ Brighton & Hove Green City Councillor Simon Williams, who is openly gay, is welcoming the Home Office's decision to ban 'Sizzla Kalonji' [real name Miguel Orlando Collins] - a Jamaican reggae artist who has incited the murder of lesbians and gay men and white people in his music and concerts./ Sizzla was due to tour the UK 3 - 8 November. The promoters of the cancelled tour face losses of around £100,000./ Simon Williams said: "It's good news that the Government is beginning to take the issue of murder music seriously. Artists like Sizzla are a threat to public order./ "Could you imagine allowing an artist into the country who preached the murder of other minority groups such as ethnic minorities or the disabled? Sizzla has openly incited the murder of gay and white people in his concerts.(1)/ "With reported homophobic attacks in Brighton and Hove rising steeply (2) -and the murder of a gay man in London's West End at the weekend - the gay community needs to be protected from those in the music industry who produce and promote homophobic murder music. This includes the record chains who refuse to take murder music off sale./ "Stopping murder music artists from performing is just one part of solving the problem: what we really need is new legislation to protect LGBT people from incitement to hatred in the same way that racial minorities are protected by the Race Relations Act. Only the Government can deliver this."/ Councillor Simon Williams serves on the City Council's Community Safety Forum and is the Green Party's Parliamentary Candidate for Brighton Kemp Town in the general election./ Notes to editors:/ See full National Green Party Release below. For more information in Brighton & Hove please contact Geoffrey Bowden BHGP Communications Officer 07958 682 683

1. At the 1998 'Sumfest' Reggae concert in Jamaica, Sizzla urged his audience to "Burn all white people". Sizzla sported controversy when he made public endorsements at the 1998 Reggae Sumfest Festival in Montego Bay. During his performance he agitated his audience, and in particular the world press, after denouncing Queen Elizabeth II, homosexuals, and even the Sumfest Festival./ He saved his most controversial racist diatribe for the finale when he stated, "Burn all white people in Jamaica", this led to a stunned silence from the multi-racial crowd. His attempts to win approval failed, which resulted in a talented performer being regarded as an embarrassment to Jamaican music" See: <http://www.icebergradio.com/artist.asp?artist=24340> - Example Sizzla lyrics at end of release.

2. Seasonal comparisons over April - June 2004: 2003 show a 76% increase in reported homophobic attacks in Brighton & Hove [Brighton & Hove Crime and Disorder Reduction Partnership Performance Activity Report Quarter 1: 2004 -5]. Some of this increase may be due to improved reporting procedures and greater awareness of anti-crime services in the LGBT community.

FULL NATIONAL GREEN PARTY STATEMENT/ Singer banned after gay-Green protest/ 4th Nov 2004/ "Incitement to commit 'hate crime' simply cannot be tolerated."/ The home office has denied entry into the UK to a singer whose lyric included incitement to the murder of white people and members of the gay

and lesbian community./ The move came after the Home Office was alerted to the threat by gay rights campaign Outrage! and by the Green Party. Party chair Hugo Charlton was notified directly by the Home Office that Jamaican singer Miguel Orlando Collins (otherwise known as Sizzla Kalonji) would be denied a visa./ Mr Charlton, a London barrister who is also the Green Party's spokesperson on home affairs, commented:/ "This is one of those rare occasions when the right to free speech or artistic self-expression has been so grossly misused that a ban is justified. Incitement to commit 'hate crime' simply cannot be tolerated."/ Nigel Tart, the Green Party's national spokesperson on lesbian, gay, bisexual and transgender issues, said today:/ "Sizzla's presence in the UK would have been a potential threat to public order, the safety of gay and white people, and to community relations./ "It is not in the public interest that he be allowed into the country. This is a great relief that the Home Office has denied a visa. Sizzla has preached and incited the murder of white people and members of the lesbian and gay community in his songs and at concerts. We are pleased our party's lobbying and those of campaign groups - especially Outrage! and Peter Tatchell has paid off and the Government has listened."/ Peter Tatchell, the well-known gay human rights campaigner who recently joined the Green Party, said:/ "At a concert in Chicago in 12 April 2002, Sizzla not only urged his audience to kill gays, he boasted that he personally kills queers./ "According to the Jamaica Observer newspaper, 3

September 2004, Sizzla's neighbours in Kingston Jamaica have demanded that he leave the community. They say his associates are linked to at least three murders."/ "Kill gays" Murder Music lyrics by Sizzla Kalonji/ Lyrics in Jamaican patois, with the standard English translation underneath in brackets [].

Sizzla - Pump Up/ Step up inna front line/ [Step up to the front line]/ fire fi di man dem weh go ride man behind/ [burn the men who have sex with men from behind]/ Shot battybwoy, my big gun boom/ [Shoot queers, my big gun goes boom]

See: <http://reggaesound.com/lyric/main.php?mod=lyric&id=440> Sizzla - Boom Boom/ Boom boom! Batty boy them fi dead/ [Boom boom (as in gunshots) Queers must be killed]

See: <http://www.untrysounds.com/riddims/audio/REDboomb.rm> Sizzla - Get To Da Point/ Sodomite and batty bwai mi seh a death fi dem/ [Sodomite and queers, I say death to them]/ Mi no trust babylon fi a second yah so/ [I don't trust Babylon for a second]/ Mi a go shot batty bwai dem widdi weapon ya/ [I go and shoot queers with a weapon]

See: <http://www.dancehallreggae.com/lyricsview.aspx?songid=1275>

At a reggae concert in Chicago on 12 April 2002, Sizzla bragged that/ he kills queers, and also incited the audience to murder gays and lesbians:/ "mi nuh go tek back mi chat... mi kill sodomite and batty man dem bring aids and disease pon people... shot a kill dem, mi nuh go tek back mi chat"/ [I wont take back my words?I kill sodomites and queers, they bring AIDS and disease upon people?shoot and kill them, I won't take back my words.] See: <http://www.chicagoreggae.com/sizzla.htm> A report by Amnesty International, dated 17 May 2004, about a reggae concert in Jamaica earlier this year, documented Sizzla and other reggae stars abusing and threatening to kill gay men./ "Throughout the night, Capleton, Sizzla and others sang almost exclusively about gay men. Using the derogatory terms for gay men - "chi chi men" or 'battybwoys' - they urged the audience to 'kill dem, battybwoys haffi dead, gun shots pon dem. Who want to see dem dead, put up his hand'/ [kill them, queers have got to die, gun shots in their head, whoever wants to see them dead, put up your hand] See:

<http://www2.amnesty.se/hbt.nsf/actjamaica?OpenPage>

[http://www.brightonandhovegreenparty.org.uk/h/n/NEWS/press\\_releases/ALL/204/](http://www.brightonandhovegreenparty.org.uk/h/n/NEWS/press_releases/ALL/204/)

[6] Jamaica: Battybwoys affi dead" ["Faggots have to die"]/ Date: 17 May 04/ "Battybwoys affi dead" ["Faggots have to die"]: Action against Homophobia in Jamaica/ In January 2004, around 30,000 people attended a huge stage show and Rastafarian celebration, Rebel Salute, in St. Elizabeth, Jamaica. Some of Jamaica's most celebrated artists were present. Throughout the night, Capleton, Sizzla and others sang almost exclusively about gay men. Using the derogatory terms for gay men - "chi chi men" or "battybwoys" they urged the audience to "kill dem, battybwoys haffi dead, gun shots pon dem. who want to see dem dead put up his hand" (kill them, gay men have got to die, gun shots in their head, whoever wants to see them dead, put up your hand)./ The problem of homophobia in Jamaica goes far beyond song-artists however. Reports of violence regularly meted out to members of the LGBT community have reached such an extent that they have started to attract international headlines. Action is needed on a much wider scale to systematically tackle the prejudice that inspires the attacks and the laws which encourage them./ The reports that AI has received range from vigilante action by members of the community to ill-treatment or torture by the police. Gay men and lesbian women have been beaten, cut, burned, raped and shot on account of their sexuality. In the past two years at least 5 Jamaicans have been granted asylum in the UK because their lives had been threatened as a result of their sexual identity; others have been granted asylum in the USA and Canada. AI believes that these reports are just the tip of the iceberg however. Many gay men and lesbian women in Jamaica are too afraid to speak of their experiences to human-rights organisations or to the authorities./ One man described how six men from a "garrison community" (poor, inner-city communities controlled by either of Jamaica's two main political parties) blocked a road to beat a local gay man:/ "The crowd stood around watching, chanting "battyman, battyman, battyman" before gathering around him as he lay on the sidewalk. The crowd beat, punched and kicked him. They threw water from the gutter and garbage on him, all the while shouting "battyman, battyman." Then they dragged him down the road for half a kilometre. They shouted "battyman fi' dead." As I stood across the street I realised there was nothing I could do to help him. Some mothers were actually in

tears at what they were witnessing but there was nothing that they could do either. . The crowd was saying "Give him to us! Let us kill him! He's a battyman!"/ The story is typical. Once a person's sexuality becomes known to family or community, they are at risk. Amnesty International has interviewed many people who have been forced to leave their areas after being publicly vilified, threatened or attacked on suspicion of being gay. They face homelessness, isolation or worse./ A national newspaper reported in February 2004 that a father had encouraged students to attack his son after he discovered a picture of a nude man in his rucksack. One student described the attack on the 16-year-old: "him get nuff lick, kick, box and thump from other boy and girl." School authorities were forced to call police to escort the boy off the compound. Students received a "stern warning" but, at the time of writing, no-one had been charged in connection with the assaults./ One man was forced to leave his community in 2003 after his friend was murdered and he was threatened by local gunmen. He is still homeless./ "One morning, at about 2 a.m., my friend was at a dance in the community. He was enjoying himself and dancing and suddenly there was a gunshot and a bullet hit my friend in the back of his head. He turned around.and they shot him in his face again three more times. He fell, but they continued to shoot him as he lay on the ground. Then they announced that I was next and "battyman fi' dead."/ Protection is often denied by the police, who in many cases appear to tacitly or actively support such violence. Amnesty International has received many reports of police failing to investigate homophobic hate crimes. In some cases they fail even to take written or verbal reports of incidents. In many instances the police have tortured or ill-treated LGBT victims of crime seeking assistance. AI has received numerous reports of police arresting and detaining men overnight whom they suspect of being gay. In other cases known to the organisation, police have stopped passers-by or placed gay men in the holding-area of police station, informing those present of the "batty-men" and encouraging further verbal or physical abuse./ Many people actively discriminate against homosexuals. Reports of individuals losing their jobs once their sexuality has become known to their employer are common. Sometimes hospital staff have reportedly joined in abusing gay or lesbian patients./ Although lesbianism is not a criminal offence under Jamaican law, gay men are not the only targets of this kind of violence in Jamaica. Amnesty has assisted in several cases of lesbian women from Jamaica who have sought asylum abroad following persecution at home. Amnesty International has received reports of acts of violence against lesbians, including rape and other forms of sexual violence. There are reports of lesbians being singled out for attack on the grounds of "mannish" physical appearance or other visible manifestations of sexuality./ Against this backdrop of violent crime against gay and lesbian people in Jamaica are the laws that continue to criminalise consensual gay sex between males. Article 76 of the Jamaican Offences against the Person Act punishes the "abominable crime of buggery" by up to ten years' imprisonment with hard labour. Article 79 punishes any act of physical intimacy between men in public or private by a term of imprisonment of up to two years and the possibility of hard labour./ The public appears to strongly endorse the idea of differential treatment. A recent poll showed that 96% of Jamaicans were opposed to any move that would seek to legalise homosexual relations. Many churches have released statements indicating their support for the retention of current laws. The Prime Minister of Jamaica has many times confirmed his intention to retain legislation which discriminates against homosexuals./ WHAT YOU CAN DO:/ Send the letters addressed to the Prime Minister of Jamaica./ The Right Honourable P.J. Patterson/ Prime Minister of Jamaica/ Office of the Prime Minister/ Jamaica House/ 1 Devon Road/ Kingston 6/ JAMAICA

<http://www2.amnesty.se/hbt.nsf/actjamaica?OpenPage>



***Appel à la vigilance républicaine  
lors du Ja'Sound Tour 2008  
à Cuges-les-Pins, Bouches-du-Rhône***

*(lancé par Tjenbé Rèd  
et vingt-deux autres signataires  
dont Peter Tatchell - Londres,  
Stop Murder Music - Canada,  
la Fédération française des Centres LGBT  
et Me Yann Pedler)*

***Paris, le lundi 23 juin 2008  
Communication n°TR08SOC.....***

Monsieur le Maire,

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les organisateurs et partenaires du *Ja'Sound Tour 2008*,

Les jeudi 7 et samedi 9 août prochains, à Cuges-les-Pins (Bouches-du-Rhône), le domaine du *Lion d'Or* accueillera notamment les chanteurs de regga Beenie Man, Sizzla puis Capleton [1].

Ces trois chanteurs sont connus pour avoir appelé au meurtre des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) :

I - Beenie Man (alias Anthony M. Davis, né le 22 août 1973) a notamment interprété des paroles aussi subtiles que : «*Pendez les pédés avec une longue corde*», «*Pendez les lesbiennes avec une longue corde*» ou «*Je rêve d'une nouvelle Jamaïque qui exécuterait tous les gays*» [2A]. Le 23 mars 2007, il avait pourtant signé le *RCA* (*Reggae Compassionate Act*), véritable contrat moral par lequel il s'engageait notamment à «*respecter*» et «*soutenir le droit de toute personne à vivre sans crainte d'être inquiétée à raison de sa religion, de son orientation sexuelle, de sa race, de son ethnie ou de son genre*» [2B]. Las, cinq mois plus tard, il était manifeste qu'il ne se considérait nullement comme engagé par sa signature, puisqu'il indiquait au quotidien *Jamaican Observer* qu'il n'avait «*jamais signé*» le *RCA* [2D].

II - Sizzla (alias Miguel Collins, né le 17 avril 1976) a interprété des paroles similaires : «*A l'attaque, brûle ces mecs-là qui enculent des mecs, butte ces pédés, mon gros flingue va tirer*» ou «*Boum, boum, ces pédés, faut les butter*» [3A]. Le 15 avril 2007, il a également signé le *RCA* [3B]. Comme Beenie Man, il a rompu son engagement quelques mois plus tard, le 13 juin 2007 en ce qui le concerne [3C]. Cependant, à la différence de Beenie Man, il a, certes plus ou moins vaguement,

réaffirmé son engagement de respecter sa signature ; dans un courriel émis le 27 mai à 22h35, Eddie Brown, son chargé de relations publiques en Europe, indiquait ainsi, notamment : «*He [Sizzla] has signed an agreement [...], OK he admits to making mistakes since it was signed but overall he has stuck to its principals [...]*», ce qui pourrait être traduit par : «*Sizzla a signé un accord... Certes, il admet avoir fait des erreurs depuis qu'il a signé cet accord mais, dans l'ensemble, il a collé à ses principes*» [3D]. Il conviendrait cependant d'obtenir une réaffirmation plus claire, c'est-à-dire au style direct et non indirect, au mode présent et non passé.

III - Capleton (alias Clifton G. Bailey, né le 13 avril 1967) a interprété des paroles tout aussi lourdes : «*Brûle les pédés, butte les pédés*», «*Les sodomites et les pédés, je les butte, ouais*» ou «*Tu devrais savoir que Capleton brûle les pédés*» [4A]. Comme Beenie Man, comme Sizzla, il a signé le *RCA* [4B]. A la différence de Beenie Man et de Sizzla, il ne semble pas avoir rompu son engagement.

\* \* \*

Il serait inadmissible qu'un artiste se produise sur le territoire national alors qu'il appellerait au meurtre de telle ou telle catégorie de nos compatriotes.

Les trois artistes ici mentionnés présentant des profils différents, il convient d'avoir à leur encontre des niveaux de vigilance différents. Ainsi, Beenie Man doit réaffirmer son engagement de respecter le *RCA*, qu'il a déclaré n'avoir jamais signé : s'il ne le faisait pas, il serait inacceptable qu'il se produise en France ; Sizzla doit clarifier ses déclarations du 27 mai dernier, rapportées au style indirect et conjuguées au passé, ce qui ne satisfait pas l'ensemble des associations de défense des droits humains : s'il ne le faisait pas, il serait difficilement acceptable qu'il se produise en France ; Capleton devrait confirmer qu'il se considère toujours bien engagé par le *RCA*.

En tout état de cause, les organisateurs du *Ja'Sound Tour* et les autorités républicaines doivent prendre les dispositions nécessaires pour interrompre à tout moment les performances de ces chanteurs s'ils venaient à rompre le *RCA* en émettant des propos homophobes, sexistes ou racistes et pour enregistrer ces performances afin de s'assurer, *a posteriori*, qu'aucun propos litigieux n'aurait effectivement été interprété (le créole anglo-antillais employé par ces chanteurs étant difficilement compréhensible sur le moment, parfois même pour les plus assidus de leurs exégètes). Il doivent notamment, dans ce cadre, refuser avec la plus grande fermeté la pratique de certains de ces chanteurs d'interpréter les chansons contenant des propos litigieux en suspendant leur articulation lors de ces propos pour tendre le micro à leur public et le laisser les proférer.

Enfin, il semblerait pertinent d'ouvrir un espace de dialogue entre les festivaliers et les associations LGBT : si la vigilance et la fermeté sont nécessaires pour réagir aux débordements passés et éviter des débordements présents, c'est

surtout la pédagogie qui semble requise pour éviter des débordements futurs et permettre à l'ensemble de nos compatriotes de mieux investir, ensemble, l'espace national. A cet égard, il serait heureux qu'une négociation s'ouvre entre destinataires et signataires de la présente lettre pour déterminer les conditions dans lesquelles des informations de prévention de l'homophobie et des IST (infections sexuellement transmissibles) pourraient par exemple être délivrées aux festivaliers par des associations LGBT.

En cet espoir, nous vous remercions, Monsieur le Maire, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les organisateurs et partenaires du *Ja'Sound Tour 2008*, de votre attention et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

- - -  
*Pour la commission Culture & Société de Tjenbé Rèd,  
Mouvement civique pour l'action & la réflexion  
sur les questions noires, métisses & LGBT  
en France ultramarine & hexagonale,  
le président, David Auerbach Chiffrin  
06 10 55 63 60*  
- - -

Signataires : *Tjenbé Rèd (Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT en France ultramarine & hexagonale) et Angel (Association des nouveaux gais et lesbiennes, Montpellier), AJMS (Association Journée mondiale du sida, Toulouse), Autre Regard (Mulhouse), Couleurs Gaiés (Centre LGBT Metz Lorraine-Nord), Egale (Canada), Fédération française des Centres LGBT, Flag ! (association des policiers gais et lesbiens), Kaz'Arts (association culturelle afro-caribéenne), Naz Project London, les Oublié(e)s de la mémoire (association civile homosexuelle du devoir de mémoire, délégation régionale de Midi-Pyrénées), OutRage! (London, United-Kingdom), Stop Murder Music (Canada),*

*ainsi que Hervé Hirigoyen (délégué régional des Oublié(e)s de la mémoire et vice-président de l'AJMS, Association Journée mondiale du sida, Toulouse), Helen Kennedy (executive director, Egale, Canada), Akim Ade Larcher (founder, Stop Murder Music, Canada), Joël Leroy (journaliste, Lille), Christian de Leusse (président de Mémoire des sexualités, Marseille), Me Yann Pedler (avocat à la cour et membre du RAVAD, Réseau d'aide aux victimes d'agressions et de discriminations, Paris), Romain Peronnet (technicien de laboratoire et membre de Rainbhôpital, Paris), Peter Tatchell (OutRage!, London, United-Kingdom), Bryan Teixeira (directeur du Naz Project London), Esteban Viget (animateur social et socio-culturel et salarié de Sidaction, Paris)*

ATTN : *Monsieur Gilles Aicardi, maire de Cuges-les-Pins ;  
Monsieur Michel Sappin, préfet des Bouches-du-Rhône ;  
Sociétés Le Lion d'Or, Palmeras Riddim et Mediacom ;  
Revues Musical Riot, Reggae France et Vibrations ;  
Société FNAC*

NOTES : [1A] *Ja'Sound Tour 2008/ European Reggae Festival/ Edito*  
[http://www.jasound-festival.com/download/EDITO\\_JasoundTour2008.pdf](http://www.jasound-festival.com/download/EDITO_JasoundTour2008.pdf)  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080806-99.pdf>  
[1B] *Le Lion d'Or, Palmeras Riddim et Mediacom présentent Ja'Sound Tour 2008 (pdf)*  
<http://www.jasound-festival.com/include/download.php?file=../pdf/jasoundfestival08.pdf>

- <http://www.tjenbered.fr/2008/20080806-98.pdf>  
[1C] *Le Lion d'Or, Palmeras Riddim et Mediacom présentent Ja'Sound Tour 2008* (jpg)  
<http://jasound-festival.com/imagesadmin/pa/visuel/visuelaccueilaffiche.jpg>  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080806-99.jpg>
- [2A] *OutRage! / Stop Murder Music / Dancehall Dossier* (2004, p. 2)  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/Dancehall-Dossier-FINAL.pdf>  
<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-98.pdf>
- [2B] Signature du *Reggae Compassionate Act* par Beenie Man, le 23 mars 2007  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070323-99.jpg>
- [2C] *OutRage! / REGGAE STARS RENOUNCE HOMOPHOBIA / Beenie Man, Sizzla & Capleton sign deal / Historic agreement to stop "murder music" / London - 13 June 2007*  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/reggaecompassiondeal.htm>  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.pdf>
- [2D] *Tétu.com / Info du 31 aout 2007 / Jamaïque (Musique) / Buju Banton et Beenie Man n'auraient pas signé le «Compassionate Act»*  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=11753](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=11753)  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070831-99.pdf>
- [3A] *OutRage! / Stop Murder Music / Dancehall Dossier* (2004, p. 7)  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/Dancehall-Dossier-FINAL.pdf>  
<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-93.pdf>
- [3B] Signature du *Reggae Compassionate Act* par Sizzla, le 15 avril 2007  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070415-99.jpg>
- [3C] *LSVD / FACT SHEET / Sizzla: Breaking the RCA both in Europe and Jamaica* (31 mars 2008)  
[http://www.lsvd.de/fileadmin/pics/Dokumente/Homosexualitaet/Sizzla\\_FactSheet.pdf](http://www.lsvd.de/fileadmin/pics/Dokumente/Homosexualitaet/Sizzla_FactSheet.pdf)  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080331-99.pdf>
- [3D] 28 mai 2008 - *Sizzla réaffirmerait son intention de respecter le Reggae Compassionate Act (Le principal obstacle à son retour en France serait ainsi levé)* - Communiqué de presse n°TR08POL09  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080528-00.html>
- [4A] *OutRage! / Stop Murder Music / Dancehall Dossier* (2004, p. 5)  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/Dancehall-Dossier-FINAL.pdf>  
<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-95.pdf>
- [4B] Signature du *Reggae Compassionate Act* par Capleton, le 13 juin 2007  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.jpg>

---

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) en France ultramarine & hexagonale  
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007,  
Journal officiel du 16 juin 2007  
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPP |  
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E  
Membre du Comité consultatif des associations ultramarines  
près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer  
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français  
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes agissant en France dans la lutte contre le sida  
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France  
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT  
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable  
Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France  
Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile

---

---

Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort

lancé le 6 août 2007 par la Coalition mondiale contre la peine de mort

Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008

Soutien du collectif DroitsEtProstitution

Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr |

Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>

Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)

---



## ***Le Ja'Sound Tour 2008 serait annul  ***

***(Tjenb   R  d appelle mouvement ragga  
et mouvement LGBT au dialogue,  
sur la base du Reggae Compassionate Act  
sign   notamment par Capleton)***

***Paris, le mardi 24 juin 2008  
Communiqu   de presse n  °TR08SOC17***

Hier lundi 23 juin, plus de cinquante organisations et personnalit  s luttant pour les droits humains en Jamaïque, au Royaume-Uni, au Canada, en Iran, en Italie ou en France lan  aient,  l'initiative de *Tjenb   R  d*, un «*appel  la vigilance r  publicaine*» lors du *Ja'Sound Tour* qui devait se tenir du 6 au 9 ao  t  Cuges-les-Pins, Bouches-du-Rh  ne. Parmi les signataires, on comptait notamment Peter Tatchell (*OutRage!*, Londres), *J-FLAG* (Jamaïque), la *LGP Marseille* et *Ex AEquo* (Reims) [1].

En effet, Cuges devait par exemple accueillir, lors de ce festival, le chanteur de *ragga* Beenie Man, connu pour avoir appel   au meurtre des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) : «*Beenie Man doit r  affirmer son engagement de respecter le RCA [Reggae Compassionate Act], qu'il a d  clar   n'avoir jamais sign   : s'il ne le faisait pas, il serait inacceptable qu'il se produise en France*» - d  clar  aient ainsi les signataires de l'appel, qui souhaitaient g  alement l'ouverture d'un «*espace de dialogue entre les festivalierEs et les associations LGBT*».

Par courriel re  u ce mardi 24 juin  11h44, la mairie de Cuges nous informe que le *Ja'Sound Tour 2008* est annul  . Les signataires de l'appel du 23 juin appelaient  la vigilance et au dialogue, pas  l'annulation : il semblerait cependant que leur appel ne soit pas la cause de cette annulation. En effet, selon nos sources, la commune de Cuges, situ  e au milieu de collines proven  ales particuli  rement sujettes aux incendies, aurait pr  sent   des exigences en mati  re de pr  vention de ces incendies que les organisateurs du *Ja'Sound Tour 2008* n'auraient pas t   en mesure de satisfaire. Aujourd'hui  16h30, le site Internet *Jasound-Festival.com* continue cependant d'annoncer le festival...

Il est regrettable que certains acteurs conomiques et culturels du mouvement *ragga* restent si peu inform  s de l'existence et du suivi du *Reggae Compassionate Act*, pour les uns, ou persistent  ne pas saisir les offres de dialogue lanc  es sur cette base par certains acteurs du mouvement LGBT, pour les autres. Alors que l'  t  , saison des festivals s'il en est, vient d'arriver, *Tjenb   R  d* appelle plus que jamais mouvement *ragga* et mouvement LGBT  la vigilance et au dialogue. Le *Reggae Compassionate Act* est la meilleure des bases pour une telle d  marche : PARLONS-NOUS, RESPECTONS-NOUS, *TOUT' MOUN' S   MOUN'* !

- - -  
*Pour la commission Culture & Soci  t   de Tjenb   R  d,  
Mouvement civique pour l'action & la r  flexion  
sur les questions noires, m  tisses & LGBT  
en France ultramarine & hexagonale,  
le pr  sident, David Auerbach Chiffrin | 06 10 55 63 60*  
- - -

[1] 23 juin 2008 - *Appel  la vigilance r  publicaine lors du Ja'Sound Tour du 6 au 9 ao  t  Cuges-les-Pins, Bouches-du-Rh  ne* - Communication n  °TR08SOC16  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080623-00.html>

Courriels : [contact@tjenbered.fr](mailto:contact@tjenbered.fr) | MSN : [tjenbered@hotmail.fr](mailto:tjenbered@hotmail.fr) |  
Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>



***Appel à la vigilance républicaine  
lors du Ja'Sound Tour 2008  
à Cuges-les-Pins, Bouches-du-Rhône***

*(lancé par Tjenbé Rèd  
et vingt-deux autres signataires  
dont Peter Tatchell - Londres,  
Stop Murder Music - Canada,  
la Fédération française des Centres LGBT  
et Me Yann Pedler)*

***Paris, le lundi 23 juin 2008  
Communication n°TR08SOC.....***

Monsieur le Maire,

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les organisateurs et partenaires du *Ja'Sound Tour 2008*,

Les jeudi 7 et samedi 9 août prochains, à Cuges-les-Pins (Bouches-du-Rhône), le domaine du *Lion d'Or* accueillera notamment les chanteurs de regga Beenie Man, Sizzla puis Capleton [1].

Ces trois chanteurs sont connus pour avoir appelé au meurtre des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) :

I - Beenie Man (alias Anthony M. Davis, né le 22 août 1973) a notamment interprété des paroles aussi subtiles que : «*Pendez les pédés avec une longue corde*», «*Pendez les lesbiennes avec une longue corde*» ou «*Je rêve d'une nouvelle Jamaïque qui exécuterait tous les gays*» [2A]. Le 23 mars 2007, il avait pourtant signé le *RCA* (*Reggae Compassionate Act*), véritable contrat moral par lequel il s'engageait notamment à «*respecter*» et «*soutenir le droit de toute personne à vivre sans crainte d'être inquiétée à raison de sa religion, de son orientation sexuelle, de sa race, de son ethnie ou de son genre*» [2B]. Las, cinq mois plus tard, il était manifeste qu'il ne se considérait nullement comme engagé par sa signature, puisqu'il indiquait au quotidien *Jamaican Observer* qu'il n'avait «*jamais signé*» le *RCA* [2D].

II - Sizzla (alias Miguel Collins, né le 17 avril 1976) a interprété des paroles similaires : «*A l'attaque, brûle ces mecs-là qui enculent des mecs, butte ces pédés, mon gros flingue va tirer*» ou «*Boum, boum, ces pédés, faut les butter*» [3A]. Le 15 avril 2007, il a également signé le *RCA* [3B]. Comme Beenie Man, il a rompu son engagement quelques mois plus tard, le 13 juin 2007 en ce qui le concerne [3C]. Cependant, à la différence de Beenie Man, il a, certes plus ou moins vaguement,

réaffirmé son engagement de respecter sa signature ; dans un courriel émis le 27 mai à 22h35, Eddie Brown, son chargé de relations publiques en Europe, indiquait ainsi, notamment : «*He [Sizzla] has signed an agreement [...], OK he admits to making mistakes since it was signed but overall he has stuck to its principals [...]*», ce qui pourrait être traduit par : «*Sizzla a signé un accord... Certes, il admet avoir fait des erreurs depuis qu'il a signé cet accord mais, dans l'ensemble, il a collé à ses principes*» [3D]. Il conviendrait cependant d'obtenir une réaffirmation plus claire, c'est-à-dire au style direct et non indirect, au mode présent et non passé.

III - Capleton (alias Clifton G. Bailey, né le 13 avril 1967) a interprété des paroles tout aussi lourdes : «*Brûle les pédés, butte les pédés*», «*Les sodomites et les pédés, je les butte, ouais*» ou «*Tu devrais savoir que Capleton brûle les pédés*» [4A]. Comme Beenie Man, comme Sizzla, il a signé le *RCA* [4B]. A la différence de Beenie Man et de Sizzla, il ne semble pas avoir rompu son engagement.

\* \* \*

Il serait inadmissible qu'un artiste se produise sur le territoire national alors qu'il appellerait au meurtre de telle ou telle catégorie de nos compatriotes.

Les trois artistes ici mentionnés présentant des profils différents, il convient d'avoir à leur encontre des niveaux de vigilance différents. Ainsi, Beenie Man doit réaffirmer son engagement de respecter le *RCA*, qu'il a déclaré n'avoir jamais signé : s'il ne le faisait pas, il serait inacceptable qu'il se produise en France ; Sizzla doit clarifier ses déclarations du 27 mai dernier, rapportées au style indirect et conjuguées au passé, ce qui ne satisfait pas l'ensemble des associations de défense des droits humains : s'il ne le faisait pas, il serait difficilement acceptable qu'il se produise en France ; Capleton devrait confirmer qu'il se considère toujours bien engagé par le *RCA*.

En tout état de cause, les organisateurs du *Ja'Sound Tour* et les autorités républicaines doivent prendre les dispositions nécessaires pour interrompre à tout moment les performances de ces chanteurs s'ils venaient à rompre le *RCA* en émettant des propos homophobes, sexistes ou racistes et pour enregistrer ces performances afin de s'assurer, *a posteriori*, qu'aucun propos litigieux n'aurait effectivement été interprété (le créole anglo-antillais employé par ces chanteurs étant difficilement compréhensible sur le moment, parfois même pour les plus assidus de leurs exégètes). Ils doivent notamment, dans ce cadre, refuser avec la plus grande fermeté la pratique de certains de ces chanteurs d'interpréter les chansons contenant des propos litigieux en suspendant leur articulation lors de ces propos pour tendre le micro à leur public et le laisser les proférer.

Enfin, il semblerait pertinent d'ouvrir un espace de dialogue entre les festivaliers et les associations LGBT : si la vigilance et la fermeté sont nécessaires pour réagir aux débordements passés et éviter des débordements présents, c'est

surtout la pédagogie qui semble requise pour éviter des débordements futurs et permettre à l'ensemble de nos compatriotes de mieux investir, ensemble, l'espace national. A cet égard, il serait heureux qu'une négociation s'ouvre entre destinataires et signataires de la présente lettre pour déterminer les conditions dans lesquelles des informations de prévention de l'homophobie et des IST (infections sexuellement transmissibles) pourraient par exemple être délivrées aux festivaliers par des associations LGBT.

En cet espoir, nous vous remercions, Monsieur le Maire, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les organisateurs et partenaires du *Ja'Sound Tour 2008*, de votre attention et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

- - -  
*Pour la commission Culture & Société de Tjenbé Rèd,  
Mouvement civique pour l'action & la réflexion  
sur les questions noires, métisses & LGBT  
en France ultramarine & hexagonale,  
le président, David Auerbach Chiffrin  
06 10 55 63 60*  
- - -

Signataires : *Tjenbé Rèd (Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT en France ultramarine & hexagonale) et Angel (Association des nouveaux gais et lesbiennes, Montpellier), AJMS (Association Journée mondiale du sida, Toulouse), Autre Regard (Mulhouse), Couleurs Gaiés (Centre LGBT Metz Lorraine-Nord), Egale (Canada), Fédération française des Centres LGBT, Flag ! (association des policiers gais et lesbiens), Kaz'Arts (association culturelle afro-caribéenne), Naz Project London, les Oublié(e)s de la mémoire (association civile homosexuelle du devoir de mémoire, délégation régionale de Midi-Pyrénées), OutRage! (London, United-Kingdom), Stop Murder Music (Canada)*,

*ainsi que Hervé Hirigoyen (délégué régional des Oublié(e)s de la mémoire et vice-président de l'AJMS, Association Journée mondiale du sida, Toulouse), Helen Kennedy (executive director, Egale, Canada), Akim Ade Larcher (founder, Stop Murder Music, Canada), Joël Leroy (journaliste, Lille), Christian de Leusse (président de Mémoire des sexualités, Marseille), Me Yann Pedler (avocat à la cour et membre du RAVAD, Réseau d'aide aux victimes d'agressions et de discriminations, Paris), Romain Peronnet (technicien de laboratoire et membre de Rainbhôpital, Paris), Peter Tatchell (OutRage!, London, United-Kingdom), Bryan Teixeira (directeur du Naz Project London), Esteban Viget (animateur social et socio-culturel et salarié de Sidaction, Paris)*

ATTN : *Monsieur Gilles Aicardi, maire de Cuges-les-Pins ;  
Monsieur Michel Sappin, préfet des Bouches-du-Rhône ;  
Sociétés Le Lion d'Or, Palmeras Riddim et Mediacom ;  
Revues Musical Riot, Reggae France et Vibrations ;  
Société FNAC*

NOTES : [1A] *Ja'Sound Tour 2008/ European Reggae Festival/ Edito*  
[http://www.jasound-festival.com/download/EDITO\\_JasoundTour2008.pdf](http://www.jasound-festival.com/download/EDITO_JasoundTour2008.pdf)  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080806-99.pdf>  
[1B] *Le Lion d'Or, Palmeras Riddim et Mediacom présentent Ja'Sound Tour 2008 (pdf)*  
<http://www.jasound-festival.com/include/download.php?file=../pdf/jasoundfestival08.pdf>

- <http://www.tjenbered.fr/2008/20080806-98.pdf>  
[1C] *Le Lion d'Or, Palmeras Riddim et Mediacom présentent Ja'Sound Tour 2008* (jpg)  
<http://jasound-festival.com/imagesadmin/pa/visuel/visuelaccueilaffiche.jpg>  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080806-99.jpg>
- [2A] *OutRage!/ Stop Murder Music/ Dancehall Dossier* (2004, p. 2)  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/Dancehall-Dossier-FINAL.pdf>  
<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-98.pdf>
- [2B] Signature du *Reggae Compassionate Act* par Beenie Man, le 23 mars 2007  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070323-99.jpg>
- [2C] *OutRage!/ REGGAE STARS RENOUNCE HOMOPHOBIA/ Beenie Man, Sizzla & Capleton sign deal / Historic agreement to stop "murder music"/ London - 13 June 2007*  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/reggaecompassiondeal.htm>  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.pdf>
- [2D] *Tétu.com / Info du 31 aout 2007/ Jamaïque (Musique)/ Buju Banton et Beenie Man n'auraient pas signé le «Compassionate Act»*  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=11753](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=11753)  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070831-99.pdf>
- [3A] *OutRage!/ Stop Murder Music/ Dancehall Dossier* (2004, p. 7)  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/Dancehall-Dossier-FINAL.pdf>  
<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-93.pdf>
- [3B] Signature du *Reggae Compassionate Act* par Sizzla, le 15 avril 2007  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070415-99.jpg>
- [3C] *LSVD/ FACT SHEET/ Sizzla: Breaking the RCA both in Europe and Jamaica* (31 mars 2008)  
[http://www.lsvd.de/fileadmin/pics/Dokumente/Homosexualitaet/Sizzla\\_FactSheet.pdf](http://www.lsvd.de/fileadmin/pics/Dokumente/Homosexualitaet/Sizzla_FactSheet.pdf)  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080331-99.pdf>
- [3D] 28 mai 2008 - *Sizzla réaffirmerait son intention de respecter le Reggae Compassionate Act (Le principal obstacle à son retour en France serait ainsi levé)* - Communiqué de presse n°TR08POL09  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080528-00.html>
- [4A] *OutRage!/ Stop Murder Music/ Dancehall Dossier* (2004, p. 5)  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/Dancehall-Dossier-FINAL.pdf>  
<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-95.pdf>
- [4B] Signature du *Reggae Compassionate Act* par Capleton, le 13 juin 2007  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.jpg>

---

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) en France ultramarine & hexagonale  
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007,  
Journal officiel du 16 juin 2007  
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPP  
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E  
Membre du Comité consultatif des associations ultramarines près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer  
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français  
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes agissant en France dans la lutte contre le sida  
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France  
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT  
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable  
Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France  
Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile

---

---

Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort

lancé le 6 août 2007 par la Coalition mondiale contre la peine de mort

Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008

Soutien du collectif DroitsEtProstitution

Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr |

Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>

Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)

---



## ***Le Ja'Sound Tour 2008 serait annul  ***

***(Tjenb   R  d appelle mouvement ragga  
et mouvement LGBT au dialogue,  
sur la base du Reggae Compassionate Act  
sign   notamment par Capleton)***

***Paris, le mardi 24 juin 2008  
Communiqu   de presse n  °TR08SOC17***

Hier lundi 23 juin, plus de cinquante organisations et personnalit  s luttant pour les droits humains en Jamaïque, au Royaume-Uni, au Canada, en Iran, en Italie ou en France lan  aient,  l'initiative de *Tjenb   R  d*, un «*appel  la vigilance r  publicaine*» lors du *Ja'Sound Tour* qui devait se tenir du 6 au 9 ao  t  Cuges-les-Pins, Bouches-du-Rh  ne. Parmi les signataires, on comptait notamment Peter Tatchell (*OutRage!*, Londres), *J-FLAG* (Jamaïque), la *LGP Marseille* et *Ex AEquo* (Reims) [1].

En effet, Cuges devait par exemple accueillir, lors de ce festival, le chanteur de *ragga* Beenie Man, connu pour avoir appel   au meurtre des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) : «*Beenie Man doit r  affirmer son engagement de respecter le RCA [Reggae Compassionate Act], qu'il a d  clar   n'avoir jamais sign   : s'il ne le faisait pas, il serait inacceptable qu'il se produise en France*» - d  claraient ainsi les signataires de l'appel, qui souhaitaient g  alement l'ouverture d'un «*espace de dialogue entre les festivalierEs et les associations LGBT*».

Par courriel re  u ce mardi 24 juin  11h44, la mairie de Cuges nous informe que le *Ja'Sound Tour 2008* est annul  . Les signataires de l'appel du 23 juin appelaient  la vigilance et au dialogue, pas  l'annulation : il semblerait cependant que leur appel ne soit pas la cause de cette annulation. En effet, selon nos sources, la commune de Cuges, situ  e au milieu de collines proven  ales particuli  rement sujettes aux incendies, aurait pr  sent   des exigences en matière de pr  vention de ces incendies que les organisateurs du *Ja'Sound Tour 2008* n'auraient pas t   en mesure de satisfaire. Aujourd'hui  16h30, le site Internet *Jasound-Festival.com* continue cependant d'annoncer le festival...

Il est regrettable que certains acteurs conomiques et culturels du mouvement *ragga* restent si peu inform  s de l'existence et du suivi du *Reggae Compassionate Act*, pour les uns, ou persistent  ne pas saisir les offres de dialogue lanc  es sur cette base par certains acteurs du mouvement LGBT, pour les autres. Alors que l'  t  , saison des festivals s'il en est, vient d'arriver, *Tjenb   R  d* appelle plus que jamais mouvement *ragga* et mouvement LGBT  la vigilance et au dialogue. Le *Reggae Compassionate Act* est la meilleure des bases pour une telle d  marche : PARLONS-NOUS, RESPECTONS-NOUS, *TOUT' MOUN' S   MOUN'* !

- - -  
*Pour la commission Culture & Soci  t   de Tjenb   R  d,  
Mouvement civique pour l'action & la r  flexion  
sur les questions noires, m  tisses & LGBT  
en France ultramarine & hexagonale,  
le pr  sident, David Auerbach Chiffrin | 06 10 55 63 60*  
- - -

[1] 23 juin 2008 - *Appel  la vigilance r  publicaine lors du Ja'Sound Tour du 6 au 9 ao  t  Cuges-les-Pins, Bouches-du-Rh  ne* - Communication n  °TR08SOC16  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080623-00.html>

Courriels : [contact@tjenbered.fr](mailto:contact@tjenbered.fr) | MSN : [tjenbered@hotmail.fr](mailto:tjenbered@hotmail.fr) |  
Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>



***Appel à la vigilance républicaine  
lors du Ja'Sound Tour 2008  
à Cuges-les-Pins, Bouches-du-Rhône***

*(lancé par Tjenbé Rèd  
et vingt-deux autres signataires  
dont Peter Tatchell - Londres,  
Stop Murder Music - Canada,  
la Fédération française des Centres LGBT  
et Me Yann Pedler)*

***Paris, le lundi 23 juin 2008  
Communication n°TR08SOC.....***

Monsieur le Maire,

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les organisateurs et partenaires du *Ja'Sound Tour 2008*,

Les jeudi 7 et samedi 9 août prochains, à Cuges-les-Pins (Bouches-du-Rhône), le domaine du *Lion d'Or* accueillera notamment les chanteurs de regga Beenie Man, Sizzla puis Capleton [1].

Ces trois chanteurs sont connus pour avoir appelé au meurtre des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) :

I - Beenie Man (alias Anthony M. Davis, né le 22 août 1973) a notamment interprété des paroles aussi subtiles que : «*Pendez les pédés avec une longue corde*», «*Pendez les lesbiennes avec une longue corde*» ou «*Je rêve d'une nouvelle Jamaïque qui exécuterait tous les gays*» [2A]. Le 23 mars 2007, il avait pourtant signé le *RCA* (*Reggae Compassionate Act*), véritable contrat moral par lequel il s'engageait notamment à «*respecter*» et «*soutenir le droit de toute personne à vivre sans crainte d'être inquiétée à raison de sa religion, de son orientation sexuelle, de sa race, de son ethnie ou de son genre*» [2B]. Las, cinq mois plus tard, il était manifeste qu'il ne se considérait nullement comme engagé par sa signature, puisqu'il indiquait au quotidien *Jamaican Observer* qu'il n'avait «*jamais signé*» le *RCA* [2D].

II - Sizzla (alias Miguel Collins, né le 17 avril 1976) a interprété des paroles similaires : «*A l'attaque, brûle ces mecs-là qui enculent des mecs, butte ces pédés, mon gros flingue va tirer*» ou «*Boum, boum, ces pédés, faut les butter*» [3A]. Le 15 avril 2007, il a également signé le *RCA* [3B]. Comme Beenie Man, il a rompu son engagement quelques mois plus tard, le 13 juin 2007 en ce qui le concerne [3C]. Cependant, à la différence de Beenie Man, il a, certes plus ou moins vaguement,

réaffirmé son engagement de respecter sa signature ; dans un courriel émis le 27 mai à 22h35, Eddie Brown, son chargé de relations publiques en Europe, indiquait ainsi, notamment : «*He [Sizzla] has signed an agreement [...], OK he admits to making mistakes since it was signed but overall he has stuck to its principals [...]*», ce qui pourrait être traduit par : «*Sizzla a signé un accord... Certes, il admet avoir fait des erreurs depuis qu'il a signé cet accord mais, dans l'ensemble, il a collé à ses principes*» [3D]. Il conviendrait cependant d'obtenir une réaffirmation plus claire, c'est-à-dire au style direct et non indirect, au mode présent et non passé.

III - Capleton (alias Clifton G. Bailey, né le 13 avril 1967) a interprété des paroles tout aussi lourdes : «*Brûle les pédés, butte les pédés*», «*Les sodomites et les pédés, je les butte, ouais*» ou «*Tu devrais savoir que Capleton brûle les pédés*» [4A]. Comme Beenie Man, comme Sizzla, il a signé le *RCA* [4B]. A la différence de Beenie Man et de Sizzla, il ne semble pas avoir rompu son engagement.

\* \* \*

Il serait inadmissible qu'un artiste se produise sur le territoire national alors qu'il appellerait au meurtre de telle ou telle catégorie de nos compatriotes.

Les trois artistes ici mentionnés présentant des profils différents, il convient d'avoir à leur encontre des niveaux de vigilance différents. Ainsi, Beenie Man doit réaffirmer son engagement de respecter le *RCA*, qu'il a déclaré n'avoir jamais signé : s'il ne le faisait pas, il serait inacceptable qu'il se produise en France ; Sizzla doit clarifier ses déclarations du 27 mai dernier, rapportées au style indirect et conjuguées au passé, ce qui ne satisfait pas l'ensemble des associations de défense des droits humains : s'il ne le faisait pas, il serait difficilement acceptable qu'il se produise en France ; Capleton devrait confirmer qu'il se considère toujours bien engagé par le *RCA*.

En tout état de cause, les organisateurs du *Ja'Sound Tour* et les autorités républicaines doivent prendre les dispositions nécessaires pour interrompre à tout moment les performances de ces chanteurs s'ils venaient à rompre le *RCA* en émettant des propos homophobes, sexistes ou racistes et pour enregistrer ces performances afin de s'assurer, *a posteriori*, qu'aucun propos litigieux n'aurait effectivement été interprété (le créole anglo-antillais employé par ces chanteurs étant difficilement compréhensible sur le moment, parfois même pour les plus assidus de leurs exégètes). Il doivent notamment, dans ce cadre, refuser avec la plus grande fermeté la pratique de certains de ces chanteurs d'interpréter les chansons contenant des propos litigieux en suspendant leur articulation lors de ces propos pour tendre le micro à leur public et le laisser les proférer.

Enfin, il semblerait pertinent d'ouvrir un espace de dialogue entre les festivaliers et les associations LGBT : si la vigilance et la fermeté sont nécessaires pour réagir aux débordements passés et éviter des débordements présents, c'est

surtout la pédagogie qui semble requise pour éviter des débordements futurs et permettre à l'ensemble de nos compatriotes de mieux investir, ensemble, l'espace national. A cet égard, il serait heureux qu'une négociation s'ouvre entre destinataires et signataires de la présente lettre pour déterminer les conditions dans lesquelles des informations de prévention de l'homophobie et des IST (infections sexuellement transmissibles) pourraient par exemple être délivrées aux festivaliers par des associations LGBT.

En cet espoir, nous vous remercions, Monsieur le Maire, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les organisateurs et partenaires du *Ja'Sound Tour 2008*, de votre attention et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

- - -  
*Pour la commission Culture & Société de Tjenbé Rèd,  
Mouvement civique pour l'action & la réflexion  
sur les questions noires, métisses & LGBT  
en France ultramarine & hexagonale,  
le président, David Auerbach Chiffrin  
06 10 55 63 60*  
- - -

Signataires : *Tjenbé Rèd (Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT en France ultramarine & hexagonale) et Angel (Association des nouveaux gais et lesbiennes, Montpellier), AJMS (Association Journée mondiale du sida, Toulouse), Autre Regard (Mulhouse), Couleurs Gaiés (Centre LGBT Metz Lorraine-Nord), Egale (Canada), Fédération française des Centres LGBT, Flag ! (association des policiers gais et lesbiens), Kaz'Arts (association culturelle afro-caribéenne), Naz Project London, les Oublié(e)s de la mémoire (association civile homosexuelle du devoir de mémoire, délégation régionale de Midi-Pyrénées), OutRage! (London, United-Kingdom), Stop Murder Music (Canada)*,

*ainsi que Hervé Hirigoyen (délégué régional des Oublié(e)s de la mémoire et vice-président de l'AJMS, Association Journée mondiale du sida, Toulouse), Helen Kennedy (executive director, Egale, Canada), Akim Ade Larcher (founder, Stop Murder Music, Canada), Joël Leroy (journaliste, Lille), Christian de Leusse (président de Mémoire des sexualités, Marseille), Me Yann Pedler (avocat à la cour et membre du RAVAD, Réseau d'aide aux victimes d'agressions et de discriminations, Paris), Romain Peronnet (technicien de laboratoire et membre de Rainbhôpital, Paris), Peter Tatchell (OutRage!, London, United-Kingdom), Bryan Teixeira (directeur du Naz Project London), Esteban Viget (animateur social et socio-culturel et salarié de Sidaction, Paris)*

ATTN : *Monsieur Gilles Aicardi, maire de Cuges-les-Pins ;  
Monsieur Michel Sappin, préfet des Bouches-du-Rhône ;  
Sociétés Le Lion d'Or, Palmeras Riddim et Mediacom ;  
Revues Musical Riot, Reggae France et Vibrations ;  
Société FNAC*

NOTES : [1A] *Ja'Sound Tour 2008/ European Reggae Festival/ Edito*  
[http://www.jasound-festival.com/download/EDITO\\_JasoundTour2008.pdf](http://www.jasound-festival.com/download/EDITO_JasoundTour2008.pdf)  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080806-99.pdf>  
[1B] *Le Lion d'Or, Palmeras Riddim et Mediacom présentent Ja'Sound Tour 2008 (pdf)*  
<http://www.jasound-festival.com/include/download.php?file=../pdf/jasoundfestival08.pdf>

- <http://www.tjenbered.fr/2008/20080806-98.pdf>  
[1C] *Le Lion d'Or, Palmeras Riddim et Mediacom présentent Ja'Sound Tour 2008* (jpg)  
<http://jasound-festival.com/imagesadmin/pa/visuel/visuelaccueilaffiche.jpg>  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080806-99.jpg>
- [2A] *OutRage!/ Stop Murder Music/ Dancehall Dossier* (2004, p. 2)  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/Dancehall-Dossier-FINAL.pdf>  
<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-98.pdf>
- [2B] Signature du *Reggae Compassionate Act* par Beenie Man, le 23 mars 2007  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070323-99.jpg>
- [2C] *OutRage!/ REGGAE STARS RENOUNCE HOMOPHOBIA/ Beenie Man, Sizzla & Capleton sign deal / Historic agreement to stop "murder music"/ London - 13 June 2007*  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/reggaecompassiondeal.htm>  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.pdf>
- [2D] *Tétu.com / Info du 31 aout 2007/ Jamaïque (Musique)/ Buju Banton et Beenie Man n'auraient pas signé le «Compassionate Act»*  
[http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos\\_detail.php?id\\_news=11753](http://www.tetu.com/rubrique/infos/infos_detail.php?id_news=11753)  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070831-99.pdf>
- [3A] *OutRage!/ Stop Murder Music/ Dancehall Dossier* (2004, p. 7)  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/Dancehall-Dossier-FINAL.pdf>  
<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-93.pdf>
- [3B] Signature du *Reggae Compassionate Act* par Sizzla, le 15 avril 2007  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070415-99.jpg>
- [3C] *LSVD/ FACT SHEET/ Sizzla: Breaking the RCA both in Europe and Jamaica* (31 mars 2008)  
[http://www.lsvd.de/fileadmin/pics/Dokumente/Homosexualitaet/Sizzla\\_FactSheet.pdf](http://www.lsvd.de/fileadmin/pics/Dokumente/Homosexualitaet/Sizzla_FactSheet.pdf)  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080331-99.pdf>
- [3D] 28 mai 2008 - *Sizzla réaffirmerait son intention de respecter le Reggae Compassionate Act (Le principal obstacle à son retour en France serait ainsi levé)* - Communiqué de presse n°TR08POL09  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080528-00.html>
- [4A] *OutRage!/ Stop Murder Music/ Dancehall Dossier* (2004, p. 5)  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/Dancehall-Dossier-FINAL.pdf>  
<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-95.pdf>
- [4B] Signature du *Reggae Compassionate Act* par Capleton, le 13 juin 2007  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.jpg>

---

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) en France ultramarine & hexagonale  
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007,  
Journal officiel du 16 juin 2007  
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPP  
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E  
Membre du Comité consultatif des associations ultramarines près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer  
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français  
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes agissant en France dans la lutte contre le sida  
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France  
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT  
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable  
Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France  
Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile

---

---

Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort

lancé le 6 août 2007 par la Coalition mondiale contre la peine de mort

Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008

Soutien du collectif DroitsEtProstitution

Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr |

Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>

Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)

---



***Anthony B  
en concert à Metz :  
Couleurs Gaies et Tjenbé Rèd  
manifestent leur vigilance***

*(Les associations LGBT  
appellent le mouvement ragga au dialogue  
sur la base du Reggae Compassionate Act  
signé par Capleton)*

*Paris, le lundi 13 octobre 2008  
Communiqué de presse n°TR08SOC26*

---

Anthony B, chanteur jamaïcain de *reggae dancehall*, se produisait lundi soir à Metz, aux *Trinitaires* (une salle soutenue par la mairie de Metz).

*Couleurs Gaies* (Centre LGBT Metz Lorraine-Nord) et *Tjenbé Rèd* (Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT en France ultramarine & hexagonale) ont manifesté contre la «*murder music*» (la *musique de mort*) en distribuant un tract aux dizaines de personnes présentes à ce concert avant de nouer le dialogue avec elles.

Anthony B a multiplié les paroles de haine à l'encontre des personnes LGBT (lesbiennes, gais, bi & trans) en 1996 dans «*Bun Down Sodom*», en 1998 dans «*Cut Out That*», en 2002 dans «*Chi Chi Man*»...

Or, les propos homophobes légitiment et appellent les actes homophobes. Selon *Amnesty International*, en Jamaïque, en 2005 encore, «*les gays et les lesbiennes étaient quotidiennement la cible de violences et de discrimination... Steven Harvey, militant de la lutte contre le sida, a été assassiné en raison, semble-t-il, de son homosexualité*».

*Couleurs Gaies* et *Tjenbé Rèd* appellent le mouvement *ragga* et le mouvement LGBT à la vigilance et au dialogue. Le *Reggae Compassionate Act* (signé en 2007 par Capleton) est la meilleure des bases pour une telle démarche : PARLONS-NOUS, RESPECTONS-NOUS, **TOUT' MOUN' SÉ MOUN !**

*Pour la commission Culture & Société de Tjenbé Rèd,  
le président, David Auerbach Chiffrin  
tjenbered@hotmail.fr | 06 12 95 16 21*

[1] Tract distribué à Metz lundi 13 au soir  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081013-99.pdf>

[2] Dossier  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081013-98.pdf>

---

© TJENBÉ RÈD ! Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007  
Courriels : [contact@tjenbered.fr](mailto:contact@tjenbered.fr) | MSN : [tjenbered@hotmail.fr](mailto:tjenbered@hotmail.fr) |  
Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>  
Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)  
113, boulevard Voltaire, 75011 Paris



***Anthony B fait un premier pas :  
Tjenbé Rèd lui propose  
d'aller jusqu'à signer  
le Reggae Compassionate Act***

***(Le dialogue doit se poursuivre  
malgré les appels  
à l'annulation des concerts  
lancés de manière inappropriée  
par le Collectif Vigilance Citoyenneté  
et par Tasse de Thé)***

*Paris, le samedi 18 octobre 2008  
Communiqué de presse n°TR08SOC29*

---

En 1996, Anthony B, chanteur de *reggae dancehall* jamaïcain, interprète «*Bun Down Sodom*» («*Brûler Sodome*»), signalée comme l'une des 207 chansons les plus homophobes du *reggae dancehall* par le site Internet «*Murder Inna Dancehall*» ([soulrebels.org/dancehall.htm](http://soulrebels.org/dancehall.htm)) [1].

En 1998, il interprète «*Cut Out That*» («*Trancher ça*»), une autre des 207 chansons signalées par «*Murder Inna Dancehall*», avec notamment ces paroles : «*A go bun all saddom whey dem practice*», que l'on pourrait traduire par : «*Je vais brûler tous les sodomites où qu'ils sévissent*» [1].

En août 2001, un entretien avec Anthony B publié par le magazine «*Reggae Massive*» lui prête les propos suivants : «*Il n'y a pas d'égalité des droits pour les homosexuels... Les homosexuels sont mauvais... C'est une abomination... Ces gens sont contre la nature... Les homosexuels ne devraient pas avoir une place dans la société. Pourquoi devrais-tu les autoriser ? Si mon fils est homosexuel, je le tue. Car j'ai foi en Dieu... Les personnes qui donnent des droits aux homosexuels ne connaissent pas Dieu et ne connaissent rien à l'amour ni à la nature... Quand je vois deux bêtes en train de se reproduire, ou un homme et une femme faisant l'amour... Si tu luttes contre ça, tu n'es pas dans la vie...*» [2]

En 2002, Anthony B interprète «*Chi Chi Man*» («*Pédé*») et «*No Apology*» («*Pas d'excuse*»), qui figurent également dans la liste établie par «*Murder Inna Dancehall*» [1].

En 2002 puis 2005, il reprend les chansons «*Bun Down Sodom*» et «*Cut Out That*» [1].

En 2004, par ailleurs, deux associations noires et antillaises, *Jamaica Forum for Lesbians Allsexuals & Gays* (en Jamaïque) et *Black Gay Men's Advisory Group* (au Royaume-Uni), lancent la campagne internationale *Stop Murder Music* avec le soutien de l'association «*OutRage!*» [3].

Le 13 juin 2007, ces associations parviennent à un accord négocié avec Eddie Brown de la société *Pride Music*, une figure du *reggae dancehall*, et publient le *Reggae Compassionate Act (RCA)*, une charte éthique issue des communautés noires et antillaises. Les plus importants acteurs de l'économie du *reggae dancehall* en Europe soutiennent cet accord : Michel Jovanovic (*Mediacom France*), Klaus Maack (*Contour Germany*), Peter Senders (*Panic Productions Holland*), Fabrizio Pompeo (*Tour de Force Italy*), Julian Garcia (*Roots and Vibes Spain*) et Tim Badejo (*Dubble Bubble Scandinavia*). Plus encore, cet accord porte la signature de Capleton et de Sizzla, artistes emblématiques de la scène *reggae dancehall* [4].

\* \* \*

Aujourd'hui, Anthony B n'est pas signataire du *Reggae Compassionate Act*.

Il est en tournée en Europe.

Le 11 octobre dernier, le maire de Vitry-le-François a décidé d'interdire son concert prévu le 12 à l'Orange Bleue, appuyant notamment sa décision sur les éléments avancés par «*Murder Inna Dancehall*» (ainsi : «*Les Bobo Shanti, qui comprennent des chanteurs populaires de reggae dancehall comme Sizzla, Capleton ou Anthony B, condamnent tout ce qui ne va pas dans le sens de leur croyances et appellent à brûler les politiciens, le Vatican, les pédés... Ces chanteurs se défendent en expliquant que c'est d'un feu spirituel qu'il s'agit*») [5].

Le 14 octobre, *Tjenbé Rèd* (*Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT en France ultramarine & hexagonale*) demandait à Anthony B de signer le *Reggae Compassionate Act* [6].

Le 16 octobre, Anthony B déclarait à *Tjenbé Rèd*, par l'intermédiaire de son avocat en France, Maître Charles-Antoine Joly, qu'il ne reconnaissait pas les propos que lui prêtait le magazine *Reggae Massive* dans son numéro d'août 2001 ; qu'il n'avait jamais appelé ou envisagé d'appeler à la violence contre aucun être humain ; qu'il parlait de vie et d'égalité des droits pour toute personne sans distinction de race, de religion, de sexe, de croyance ou d'opinion ; que la chanson «*Cut Out That*» ne faisait plus partie de son répertoire. Par ailleurs, son avocat précisait que la chanson «*Cut Out That*» faisait référence à la Bible et pas aux homosexuels [7].

Dans sa déclaration, Anthony ne revenait pas sur ses chansons «*Bun Down Sodom*», «*Chi Chi Man*» et «*No Apology*» ; il ne précisait pas si, par croyance ou opinion, il entendait notamment orientation sexuelle ou identité de genre ; il n'indiquait pas la teneur exacte de ses propos à *Reggae Massive* ; il n'expliquait pas comment ce magazine aurait pu publier des propos ne correspondant pas à ses déclarations.

\* \* \*

*Tjenbé Rèd* prend acte de la déclaration d'Anthony B en date du 16 octobre 2008 et estime que cette déclaration est un pas vers la clarté mais n'est pas encore la clarté.

La clarté, c'est la signature du *Reggae Compassionate Act* [4D] [4E].

*Tjenbé Rèd* sollicite de nouveau d'Anthony B qu'il signe ce document issu d'une médiation interne aux communautés noires et antillaises, respectueux des valeurs du *reggae dancehall*, respectueux des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans), déjà signé sans déroger par deux des principales figures du *reggae dancehall* : Capleton et Sizzla [4B] [4C].

*Tjenbé Rèd* demande également de nouveau aux acteurs politiques et culturels concernés par la tournée d'Anthony B qu'ils permettent aux associations LGBT et aux associations de lutte contre le VIH/sida de dialoguer avec son public, ces samedi 18 octobre à Venise en Italie, lundi 20 à Bordeaux (*Le 4 Sans*), mardi 21 à Ramonville-Saint-Agne en Haute-Garonne (*Le Bikini*), mercredi 22 à Marseille (*Espace Julien*), jeudi 23 à Bilbao en Espagne, vendredi 24 à Sauveterre-de-Rouergue (*Salle des Fêtes*), samedi 25 à Biarritz (*L'Atabal*), dimanche 26 à Madrid en Espagne, mardi 28 à Sannois en Val-d'Oise (*L'EMB*), mercredi 29 à Berlin en Allemagne, jeudi 30 à Hambourg, vendredi 31 à Munich, samedi 1er novembre à Stuttgart, dimanche 2 à Dortmund, mercredi 5 novembre à Changé en Mayenne (*Les Ondines*), jeudi 6 à Lisbonne au Portugal, vendredi 7 à Vienne en Autriche et samedi 8 novembre à Barcelone en Espagne [8].

*Tjenbé Rèd*, association noire & métisse, entend ainsi clairement privilégier le dialogue avec un artiste noir et antillais comme avec son public noir & métis.

C'est pourquoi, si nous respectons la décision de la ville de Vitry-le-François de ne pas donner suite à notre demande d'organiser rapidement un débat public sur le *Reggae Compassionate Act*, nous lui demandons de nous proposer une date qui, sans être immédiate, ne serait pas excessivement lointaine. L'interdiction du concert du 12 octobre ne saurait être le point final d'une démarche pédagogique et démocratique mais doit, au contraire, en être le premier acte (un acte d'ailleurs quelque peu entaché d'une certaine méconnaissance du dossier et, notamment, du *Reggae Compassionate Act*, qui n'est pas cité dans l'arrêté municipal portant interdiction du concert, alors qu'on pourrait considérer que le rôle des acteurs politiques est de favoriser les démarches de médiation et non de les ignorer) [9].

C'est encore pourquoi, si nous comprenons l'émotion du *Collectif Vigilance Citoyenne* et de l'association *Tasse de Thé* qui ont purement et simplement demandé l'annulation des concerts d'Anthony B sans lui demander jamais de signer le *Reggae Compassionate Act*, nous réprouvons avec la plus vive fermeté leur méthode ou bien plutôt leur consternant manque de méthode. Association ne veut pas forcément dire amateurisme. Nous ne comprenons pas que ces deux organisations soient venues mettre en danger un processus de médiation élaboré par des associations LGBT noires et antillaises après trois ans de lutte. Nous ne comprenons pas que ces deux organisations aient pris position de manière excessive voire outrancière sur un sujet, la *murder music*, sans marquer plus de respect ou d'attention pour les actions menées sur ce sujet depuis des années par le «*Jamaica Forum for Lesbians Allsexuals & Gays*», par le «*Black Gay Men's Advisory Group*», par «*OutRage!*», par la *Fédération française des Centres LGBT* ou par nous-mêmes. Nous déplorons que ces deux organisations aient ainsi pris le risque de prêter le flanc à un discours qui, fondé ou infondé, touche nos communautés noires & métisses en leur répétant de ne pas écouter les Blancs quand ils disent aux Noirs ce que les Noirs doivent penser. Le *Reggae Compassionate Act* est une solution communautaire sans être

communautariste, qui permet de sortir de ce discours en ramenant l'attention du public de *reggae dancehall* vers l'aspect universel des valeurs du *reggae dancehall*. Ignorer le *Reggae Compassionate Act*, c'est vouloir amener de force ce public vers des valeurs qui, parce qu'elles lui seront imposées, lui seront odieuses et lui paraîtront être les valeurs de l'opresseur - de l'ancien colon, de l'ancien esclavagiste. C'est suivre aux yeux de ce public une attitude néocolonialiste. Respecter le *Reggae Compassionate Act*, c'est au contraire lui donner plus de force, c'est priver le discours homophobe au sein de nos communautés d'un de ses arguments les plus efficaces : la dénonciation de la main étrangère.

C'est enfin pourquoi nous regrettons l'attitude de la société *Mediacom* qui, après avoir contribué à la rédaction du *Reggae Compassionate Act*, n'a jamais donné l'impression de porter réellement ce texte ; qui, à chaque fois qu'une nouvelle crise survient, pratique la politique de l'autruche en espérant que le mouvement LGBT français finira par se lasser... N'a-t-elle pas compris que, mobilisé sans faiblir depuis le 18 août 2004 (avec une première télécopie des associations rémoises *Ex AEquo* et *Reims Liberté Gaie*), ce mouvement ne relâcherait plus sa vigilance ? N'a-t-elle pas compris qu'il valait mieux anticiper les tournées délicates et favoriser la médiation au lieu de laisser les salles et les associations locales faire face, seules, à l'indignation légitime de nos compatriotes ? Pareille attitude pourrait être, si elle n'émanait d'un professionnel, qualifiée de puérile [10].

\* \* \*

*Tjenbé Rèd* entend privilégier le dialogue mais pour dialoguer, il faut être au moins deux.

Il appartient donc désormais à Anthony B et aux acteurs politiques et culturels concernés par sa tournée de répondre dans les meilleurs délais à nos sollicitations. Certains d'entre eux l'ont déjà fait, nous les en remercions, cet élan doit se poursuivre : le dialogue que nous envisageons est un processus que nous espérons plus fertile et pérenne que les sempiternelles tentatives de sauvegarde de tournées en péril que nous pratiquons depuis le 26 mai 2005, pour ce qui est de la *Fédération française des Centres LGBT* dont *Tjenbé Rèd* est membre, avec successivement Capleton, Sizzla, Krys, Admiral T ou Anthony B.

Nous dresserons, lundi 20 octobre après midi, un bilan des appels au dialogue lancés depuis le 13 octobre concernant la tournée d'Anthony B [11]. Nous indiquerons alors si le niveau de dialogue atteint nous paraît suffisant pour être qualifié d'authentique et nous permettre ainsi d'engager notre réputation dans un appel au maintien des concerts de cette tournée, allant ainsi en conscience à l'encontre des appels prématurés et outranciers lancés par le *Collectif Vigilance Citoyenne* et par l'association *Tasse de Thé*.

*Pour la commission Culture & Société  
de Tjenbé Rèd,  
le président,  
David Auerbach Chiffrin  
tjenbered@hotmail.fr  
06 12 95 16 21*

[1A] Extrait du site Internet «Murder Inna Dancehall» :

*In the beginning, I thought there were only a few of these hatred songs released in Dancehall music. How little did I know... The more I searched the Web, the more I discovered. In total, 207 songs are exposed on this page, with lyrics when available. Although I think I could have come up with another hundred easily, the following list seems to include the most popular ones./ IMPORTANT: The songs listed below do not always advertised killing. Some of them have been included on this list because they criticize homosexuality using pejorative terms, therefore spreading disrespect and feeding prejudices.*

*Bun Down Sodom (1996) - Anthony B (aka: Bun Down Saddam) (aka: Bun Down Soddom) (aka: Burn Down Sodom)/ Album: Real Revolutionary (July 23, 1996) (Greensleeves Records)/ Album: So Many Things (November 19, 1996) (VP Records)/ Album: Live On The Battlefield (March 2002) (Jahmin' Records) (recorded in Toulouse, France on July 10, 2001)/ Album: Live On The Battlefield (October 25, 2005) (Corner Shop Records) (recorded in Toulouse, France on July 10, 2001)/ DVD: Live On The Battlefield (March 2002) (Jahmmin' Records/Next Music Records) (recorded in Toulouse, France on July 10, 2001)/ Single: Bun Down Saddam (1996) (Star Trail Records) (riddim: Baltimore)/ Lyrics: Not found/ NOTE: I also found out that the riddim BALTIMORE was used in 1995/1996, and the song BUN DOWN SADDOM was name in 1996... Was there two different singles?*

*Cut Out That (1998) - Anthony B/ Album: Seven Seals (August 31, 1999) (VP Records)/ Album: Live On The Battlefield (March 2002) (Jahmin' Records) (recorded in Toulouse, France on July 10, 2001)/ Album: Live On The Battlefield (October 25, 2005) (Corner Shop Records) (recorded in Toulouse, France on July 10, 2001)/ DVD: Live On The Battlefield (March 2002) (Jahmmin' Records/Next Music Records) (recorded in Toulouse, France on July 10, 2001)/ Single: Cut Out That (1998) (7-inch single) (X-Rated Records) (riddim: Pressure & Slide)/ Lyrics: Found*

*Chi Chi Man (2002) - Anthony B/ Album: None/ Single: Chi Chi Man (7-inch single) (2002) (Crown International Records) (riddim: Gengae Skank)/ Lyrics: Not found  
[http://www.soulrebels.org/dancehall/e\\_songs.htm](http://www.soulrebels.org/dancehall/e_songs.htm)*

[1B] Extrait du site Internet «Murder Inna Dancehall» :

*No Apology (2002) - Anthony B/ Album: -/ Single: No Apology (2002) (label: Rising Sun Records) (riddim: Invincible)/ Lyrics: Not found/ Note: This song was named on an Internet forum discussion, when dancehall fans were enumerating their favorite 'batty boy' songs.*

*[http://www.soulrebels.org/dancehall/e\\_songs\\_more.htm](http://www.soulrebels.org/dancehall/e_songs_more.htm)*

[2] Reggae Massive, août-septembre 2001, pages 1, 36 et 37  
<http://www.tjenbered.fr/2001/20010801-99.pdf>

[3] OutRage! - Stop Murder Music - Dancehall Dossier  
<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-95.pdf>

[4A] *OutRage! - REGGAE STARS RENOUNCE HOMOPHOBIA - Beenie Man, Sizzla & Capleton sign deal/ Historic agreement to stop “murder music” - London - 13 June 2007*

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.pdf>

[4B] Signature du *Reggae Compassionate Act* par Capleton, le 13 juin 2007

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.jpg>

[4C] Signature du *Reggae Compassionate Act* par Sizzla, le 15 avril 2007

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070415-99.jpg>

[4D] *The Reggae Compassionate Act* (texte anglais)

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-89.pdf>

[4E] *Le Reggae Compassionate Act* (traduction française par *Tjenbé Rèd*)

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-88.pdf>

[5A] Arrêté municipal interdisant le concert d'Anthony B prévu le 12 octobre à Vitry-le-François

<http://www.tjenbered.fr/2008/20081011-99.jpg> (page 1)

<http://www.tjenbered.fr/2008/20081011-98.jpg> (page 2)

[5B] Extrait du site Internet «*Murder Inna Dancehall*» :

*Ska music started in Jamaica in the early 1960's. After a really hot summer in 1966, the beat slowed down and then came rock steady. From this style came reggae. Over the years, the music evolved in different directions such as roots reggae, dub, ragga and lovers rock. Ragga started in the mid-1980's from which emerged dancehall music. One way of describing the genre would be to say that it's a cross between reggae and hip-hop, with a dance music vibe. It became extremely popular in the Caribbean and pretty much eclipsed the original form of reggae from the airwaves in the 1990's. Some of it has an appealing dance beat, mostly composed with synthetized rhythms. Although some artists chose to sing about the same themes as did the initial form of reggae, such as repatriation, slavery, poverty, universal love and teaching Rastafarism, some others chose a romantic theme. Dancehall is also largely known for its slackness. Let's not forget that this music comes from the ghetto, which may explain some of its claims, but where reggae was able to address social concerns in a positive way, dancehall all too often does it through anger and negativity. Because of the beat, the way the message is delivered and its slackness, dancehall doesn't appeal to everyone. If you want to dance in reggae clubs, you have no choice but to be exposed to dancehall, which represents the majority, if not the entire selection, of some DJ's play lists.*

*Being a roots reggae lover for more than a decade, I know that Rastafarians, followers of the Old Testament, cannot deal with homosexuality, as is true in many other religions. Over the years, the biblical concept has been prominent in their music, but dancehall singers have taken this to a completely new level. They now promote discrimination and violence towards gays and lesbians. When they sing about male homosexuality, they use street terms such as MAUMA MAN (Maama Man), FASSY HOLE (or simply FASSY), FAGGOT, FISHMAN, FUNNY MAN, FREAKY MAN,*

*POOP MAN, BUGGER MAN and the most commonly used, BATTY MAN (but man) and CHI CHI MAN (chi chi, in Jamaica, is the slang for vermin). For women they use: SODOMITE, CHI CHI GAL or simply LESBIAN. I believe the majority of dancehall singers are not Rastafarians, but some seem to be strict followers of the Rasta faith. The Rastafarian movement has evolved into four, main distinct groups over the years: the Orthodox Rasta, the Nyahbinghi Order, the Twelve Tribes Of Israel and the Bobo Shanti. Some say that homosexuality is a Babylonian disease brought to the Caribbean by the white conquerors, and that it must be eradicated. They condemn it, as expressed by Judgement Day, to be thrown in fire. The Bobo Shanti seem to be the group that have the strictest views on homosexuality, and the way to deal with it. The Bobo Shanti, which include popular dancehall singers such as Sizza, Capleton and Anthony B, condemn everything that doesn't go along with their beliefs: "Fire pon politicians, Fire pon Vatican, Fire pon chi chi man..." Singers defend themselves in interview by saying that it's a "spiritual fire." Jamaican strong homophobia can be partly explained by the following factors: a society in which the majority of the population live in extreme poverty, and in which religion and machismo are very prevalent.*

*We all know that religion can sometimes abuse its authority in order to maintain control over people. Government refusal to abolish laws which condone discrimination against homosexuality does not help the situation. In Jamaica, like in most Caribbean countries, severe laws condemn homosexual acts and punishment include time in prison. Also, a macho temperament is predominant in these countries. Even if the women are the real providers of the families, the men like to pretend to be superior. In this context, feminine expression by men is strongly rejected. Chinese-Jamaican gay activist Larry Chang have his own theory about Jamaican homophobia which make a lot of sense: "in our inheritance from slavery, the primary function as a man is to breed. If someone does not fit into this category, than he immediately becomes a threat to the psychological security of self-identity of the average Jamaican male". Read more.*

*Alexis Petridis seems to perfectly defined the situation: "Homophobia seems utterly entrenched in the island's culture, thanks to a combination of the same kind of swaggering machismo that informs hip-hop, and, more seriously, religion. Jamaica has more churches per capita than anywhere else on earth, most of them preaching a brand of Christianity that would seem pretty familiar to your average US Biblebelt fundamentalist. As a side order, there's Rastafarianism, particularly the hard-line bobo ashanti variety adopted by current reggae stars including Sizzla and Capleton. As well as believing in racial segregation, bobo Rastas go in for a fire-and-brimstone reading of the Old Testament that makes Jamaican Christianity look liberal". (extract from The Guardian, December 10, 2004).*

*To me, reggae stands for fighting against oppression and that's what I'm doing with this website. I invite you to navigate through its different sections, beginning with my editorial in the LET'S TALK ABOUT IT section.*

*To learn more about ragga/dancehall: All Music Guide*

*To learn more about Rastafarians: NiceUp.com*

[http://www.soulrebels.org/dancehall/b\\_intro.htm](http://www.soulrebels.org/dancehall/b_intro.htm)

[6] 14 octobre 2008 - *Anthony B, en tournée en France, doit signer le Reggae Compassionate Act ! (Tjenbé Rèd demande à Mediacom et aux associations LGBT de respecter cette charte éthique issue des communautés noires et antillaises)* - Communiqué de presse n°TR08SOC27  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081014-00.html>

[7] Extrait du courriel reçu le 16 octobre de l'avocat d'Anthony B :

*Re: RE: KEITH BLAIR / TJENBE RED*

*De : Charles-Antoine JOLY*

*Envoyé :jeu. 16/10/08 13:17*

*À : tjenbered@hotmail.fr*

*Monsieur,*

*Je suis parvenu à joindre mon client qui est comme vous le savez actuellement en tournée.*

*Sa position est la suivante :*

*In reference to the statement on pg 37 in "Reggae Massive" in 2001 which was said to be applied by me in an interview there is no recollection by me of this statement however because of my ideology and my approach regarding the direction I am taking my career and my personal life I can say " I have never preached in the past, in the present or ever plan to preach in the future violence against any human being on this planet earth. I am from a Country where violence rocks the very cradle of our existence. Political violence has claimed a lot of lives in Jamaica. I speak of life and equal rights for all without regard to race, religion, sex or creed or opinion. We learn to respect our earthly laws and authority as well as the rights of everyone." This has always been my way of life.*

*Ceci est sa position officielle.*

*S'agisssant de la chanson "Cut out that", les paroles sont sorties de leur contexte. Les explications qui m'ont été rapportées sont que cette chanson se réfère à un conflit entre deux artistes en Jamaïque il y a des années et que par cette chanson ANTHONY B les appelait à la réconciliation.*

*La référence faite à Sodome et Gomorrhe est biblique (destruction de ces deux villes) : il n'y aucune référence aux homosexuels.*

*ANTHONY B me demande de vous préciser enfin au sujet de cette chanson que c'est une vieille chanson qui n'est plus sur ses playlists depuis des années et qui n'est donc plus chantée lors de ses concerts.*

*J'espère que cette déclaration et ses explications auront dissipées tous malentendus.*

*Je demeure à votre disposition [...]*

[8] Dates de la tournée d'Anthony B en Europe  
[http://www.anthonybmusic.com/tour\\_frame.html](http://www.anthonybmusic.com/tour_frame.html)

[9A] 15 octobre 2008 - *Affaire Anthony B : Tjenbé Rèd propose à l'Orange Bleue d'organiser un débat public sur le Reggae Compassionate Act et sur la murder music (Tjenbé Rèd regrette par ailleurs qu'un Collectif Vigilance Citoyenne ait méconnu le Reggae Compassionate Act en usant de méthodes inappropriées contre la murder music)* - Communiqué de presse n°TR08SOC28  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081015-00.html>

[9B] *L'Union*, 17 octobre 2008 : *Concert d'Anthony B annulé : un débat public demandé*  
[http://www.lunion.presse.fr/index.php/cms/13/article/193630/Concert\\_d\\_Anthony\\_B\\_annule\\_\\_\\_un\\_debat\\_public\\_demande](http://www.lunion.presse.fr/index.php/cms/13/article/193630/Concert_d_Anthony_B_annule___un_debat_public_demande)  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081017-89.pdf>

[10] *Des problèmes sur la tournée Anthony B.* - 15/10/2008 - par *Reggae.fr/ Alors que la date de Vitry a été annulée sous la pression des associations anti homophobes, d'autres dates pourraient rencontrer des problèmes. En effet, plusieurs associations demandent à Anthony B. de signer le Reggae Compassionate Act./ Ce qui est étonnant et déplorable c'est que ces associations se réveillent en plein tournée alors que la venue d'Anthony B. est prévue depuis des mois. Il aurait été plus judicieux de se mettre au point en amont de l'organisation de la tournée plutôt qu'en plein milieu. Encore une fois les amateurs de reggae se retrouvent pris en otage d'un manque de coordination flagrant.*

[http://www.reggae.fr/lire-news/2425\\_200810\\_Des-problemes-sur-la-tournee-Anthony-B.html](http://www.reggae.fr/lire-news/2425_200810_Des-problemes-sur-la-tournee-Anthony-B.html)

[11] 13 octobre 2008 - *Anthony B en concert à Metz : Couleurs Gaies et Tjenbé Rèd manifestent leur vigilance (Les associations LGBT appellent le mouvement ragga au dialogue sur la base du Reggae Compassionate Act signé par Capleton)* - Communiqué de presse n°TR08SOC26  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081013-00.html>

---

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) en France ultramarine & hexagonale  
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007, Journal officiel du 16 juin 2007  
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPPAR |  
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E  
Membre du Comité consultatif des associations ultramarines  
près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer  
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français  
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes agissant en France dans la lutte contre le sida  
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France  
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT  
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable  
Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé  
et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France  
Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile  
Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort lancé le 6 août 2007  
par la Coalition mondiale contre la peine de mort  
Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008  
Soutien du collectif DroitsEtProstitution  
Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr | Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> |  
Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>  
Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)  
113, boulevard Voltaire, 75011 Paris

---

## **Anthony B en concert en France : Signera-t-il le Reggae Compassionate Act ?**

Entre 1996 et 2005, Anthony B a interprété quatre titres figurant, selon le site Internet «Murder Inna Dancehall», parmi les 207 les plus homophobes du reggae dancehall : «Bun Down Sodom», «Cut Out That», «Chi Chi Man» et «No Apology». En 2001, il a déclaré, selon le magazine «Reggae Massive» : «Si mon fils est pédé, je le tue».

Les propos homophobes légitiment et appellent les actes homophobes. Selon Amnesty International, en Jamaïque, en 2005 encore, «les gays et les lesbiennes étaient quotidiennement la cible de violences... Steven Harvey, militant de la lutte contre le sida, a été assassiné en raison, semble-t-il, de son homosexualité».

**Le 16 octobre 2008, Anthony B a déclaré :** *There is no recollection by me of the statement in «Reggae Massive»... I have never preached in the past, in the present or ever plan to preach in the future violence against any human being on this planet earth... I speak of life and equal rights for all without regard to race, religion, sex or creed or opinion. We learn to respect our earthly laws and authority as well as the rights of everyone.*

Les Oublié(e)s de la Mémoire et Tjenbé Rèd (Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT en France ultramarine & hexagonale) appellent le mouvement ragga et le mouvement LGBT (lesbiennes, gais, bi & trans) à la vigilance et au dialogue. Le Reggae Compassionate Act (signé par Capleton) est la meilleure des bases pour une telle démarche :

**PARLONS-NOUS, RESPECTONS-NOUS, TOUT' MOUN' SÉ MOUN !**  
(«Chaque personne est une personne !»)



[www.devoiretmemoire.org](http://www.devoiretmemoire.org)



[www.tjenbered.fr](http://www.tjenbered.fr) (forum)  
[myspace.com/tjenbered](http://myspace.com/tjenbered)

**PARLONS-NOUS par MSN ou par courriel ([tjenbered@hotmail.fr](mailto:tjenbered@hotmail.fr)),  
par téléphone si vous préférez (06 12 95 16 21) :- BIG UP !**

20081021-99.rtf | IPNS | Ne pas jeter sur la voie publique

## **Reproduction du Reggae Compassionate Act signé par Clifton Bailey a.k.a. Capleton (ou : King Shango... Fireman... The Prophet...)**

### The Reggae Compassionate Act

We, the artists of the Reggae community, hereby present this letter as a symbol of our dedication to the guiding principles of Reggae's enduring foundation ONE LOVE. Throughout time, Reggae has been recognized as a healing remedy and an agent of positive social change. We will continue this proud and righteous tradition.

Reggae Artists and their music have fought against injustices, inequalities, poverty and violence even while enduring some of those same circumstances themselves. Over the years, reggae music has become popularized and enjoyed by an unprecedented audience all over the world. Artists of the Reggae Community respect and uphold the rights of all individuals to live without fear of hatred and violence due to their religion, sexual orientation, race, ethnicity or gender.

While we recognize that our artistic community comprises many different individuals who express themselves in different ways and hold a myriad of beliefs, we believe firmly that the way forward lies in tolerance. Everyone can keep his own conviction and we must receive respect for our freedom of speech as far as we respect the law, but it must be clear there's no space in the music community for hatred and prejudice, including no place for racism, violence, sexism or homophobia. We do not encourage nor minister to HATE but rather uphold a philosophy of LOVE, RESPECT and UNDERSTANDING towards all human beings as the cornerstone of reggae music.

This Compassionate Act is hereby calling on a return to the following principles as the guiding vision for the future of a healthy Reggae music community:

- Positive Vibrations
- Consciousness raising
- Social and Civic Engagement
- Democracy and Freedom
- Peace and Non-Violence
- Mother Nature
- Equal Rights and Justice
- One Love
- Individual Rights
- Humanity
- Tolerance and Understanding

We, as artists, are committed to a holistic and healthy existence in the world, and to respect to the utmost the human and natural world. We pledge that our music will continue to contribute positively to the world dialogue on peace, respect and justice for all.

To this end, we agree to not make statements or perform songs that incite hatred or violence against anyone from any community.

ONE LOVE

NAME IN PRINT C. BAILEY

Signed: Artist

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.jpg>



***Le chanteur homophobe Capleton  
viole le Reggae Compassionate Act  
et arrive en tournée en France et en Europe***

*(Tjenbé Rèd devient relais  
du réseau Stop Murder Music en France et appelle  
les associations qui défendent les droits humains  
à une mobilisation résolue contre les propos  
de Capleton, aspirant «brûleur de pédés»)*

*Paris, le jeudi 30 octobre 2008  
Communiqué de presse n°TR08SOC33*

C'est une immense déception.

Le 13 juin 2007, les associations *J-FLAG (Jamaica Forum for Lesbians, Allsexuals & Gays)*, *BGMAG (Black Gay Men's Advisory Group)* et *OutRage!* annonçaient que le chanteur Capleton avait signé le *Reggae Compassionate Act (RCA)*. Cette figure emblématique du *reggae dancehall*, un style signalé pour ses nombreuses chansons homophobes (207 selon le site Internet *Murder Inna Dancehall*, dont 29 pour le seul Capleton entre 1991 et 2006), engageait ainsi son autorité morale au service de la lutte contre l'homophobie.

Las, *Tjenbé Rèd* apprend ce jour, grâce à la vigilance des associations *Stop Murder Music Bern* (Suisse) et *A Jeu Égal* (Grenoble), que Capleton a violé le *RCA* en interprétant plusieurs paroles appelant au meurtre des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans), le 25 décembre 2007, lors d'un concert en Jamaïque. Comme par le passé, Capleton a ainsi appelé son public à «lever les mains» pour «brûler les pédés et les sodomites» [1].

Par ce geste, c'est le mouvement LGBT à travers le monde qui est floué. C'est la logique même du *RCA* qui est remise en cause : à quoi sert ce document qui est considéré comme un chiffon de papier par les quelques artistes qui l'ont signé (tous l'ont renié ou foulé aux pieds et Capleton semblait jusqu'à ce jour être le seul à s'y tenir), ainsi que par leur public ? Finalement, le processus engagé avec le *RCA* ne revient-il pas pour les associations qui le soutiennent à perpétuellement supplier les artistes qui le violent de ne pas trop le violer ? Nous ne l'avons que trop constaté avec Sizzla en mai dernier et ce que nous voulions considérer comme un accident de parcours était, nous le voyons désormais, la règle. Capleton nous prend pour des conNES et avec lui, du moins peut-on se le demander, toute l'économie du *dancehall* qui savait pertinemment ce qu'il en était - la rumeur en bruissait - mais qui pensait que nous ne saurions pas, que nous n'aurions pas de preuve. Nous avons des preuves : nous savons.

*Tjenbé Rèd* devient *Stop Murder Music France* (relais du réseau *Stop Murder Music* en France) et appelle les associations qui défendent les droits humains à une mobilisation résolue contre les propos de Capleton, aspirant «brûleur de pédés», en tournée en France et en Europe du 5 au 29 novembre [2]. Nous appelons le réseau *Stop Murder Music* à suspendre le *RCA* qui menace désormais de faire de nous, non plus des artisans du dialogue, mais des artisans de notre propre destruction : nous en voulons pour preuve les assassinats précédés d'actes de torture, en Jamaïque, de Brian Williamson le 9 juin 2004, de Lenford Steve Harvey le 30 novembre 2005 ou de Nokia Cowan le 3 janvier 2006.

*Pour Tjenbé Rèd (Stop Murder Music France)  
Le président, David Auerbach Chiffrin  
tjenbered@hotmail.fr | 06 12 95 16 21*

[1] 25 décembre 2007, vidéos sur Youtube du huitième «*Magnum GT Christmas Extravaganza*», *Independence Park*, *Black River*, St. Elizabeth, Jamaïque (on reconnaît Capleton qui profère les termes «*battyboy*», «*battyman*», «*bamboclaat*», «*burn battyman*»...)  
<http://www.youtube.com/watch?v=6fgiG2oz7ac>  
<http://www.youtube.com/watch?v=uL5HMvZcMrM>

[2] Etapes de la tournée de Capleton en France et en Europe :  
Mercredi 5 novembre 2008 à 20h30, *Les Ondines*, Place d'Elva, Changé (53) ;  
Jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 novembre 2008, *Métropop Festival 2008*, salle Métropole, Place Bel-Air 1, Lausanne (CH) ;  
Lundi 10 novembre 2008 à 22h00, *Petrol*, D'Herbouvillekaai 21, Antwerpen Zuid (BE) ;  
Mardi 11 novembre 2008 à 18h30, *Elysée-Montmartre*, 72, boulevard Rochechouart, Paris (75) ;  
Lundi 17 novembre 2008 à 20h00, *Le Rockstore*, 20, rue de Verdun, Montpellier (34) ;  
Jeudi 20 novembre 2008 à 20h30, *L'Autre Canal*, 45, boulevard d'Australie, Nancy (54) ;  
Vendredi 21 novembre 2008 à 21h00, *Espace Culturel*, Chemin de la Calade, Ramatuelle (83) ;  
Samedi 22 novembre 2008 à 20h00, Dixième Festival *Roots dans la Vallée*, La Buissonnière, Plaine du Lac, Vaux-le-Pénil (77) ;  
Mardi 25 novembre 2008 à 19h30, *4 Sans*, 40, rue d'Armagnac, Bordeaux (33) ;  
Mercredi 26 novembre 2008 à 20h30, *Le Phare - Le Club*, 32, route de Tarbes, Tournefeuille (31) ;  
Jeudi 27 novembre 2008 à 20h00, *Dock des Suds*, 12, rue Urbain-V, Marseille (13) ;  
Vendredi 28 novembre 2008 à 19h30, Sixième *Nuit du Reggae*, Zénith - Rue Scheurer-Kestner, Saint-Etienne (42) ;  
Samedi 29 novembre 2008 à 19h00, Dixième *Nuit du Reggae*, Summum - Alpexpo, Grenoble (38)  
<http://www.fnacspectacles.com/recherche/rechercheRapide.do?fc=cf&searchCategory=show&search=capleton>

---

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion  
sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans)  
en France ultramarine & hexagonale  
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007,  
Journal officiel du 16 juin 2007  
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPP |  
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E  
Membre du Comité consultatif des associations ultramarines  
près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer  
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français  
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes  
agissant en France dans la lutte contre le sida  
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France  
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT  
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable  
Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé  
et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France  
Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile  
Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort  
lancé le 6 août 2007 par la Coalition mondiale contre la peine de mort  
Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008  
Soutien du collectif DroitsEtProstitution  
Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr |  
Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>  
ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)  
118, boulevard Voltaire, 75011 Paris

---



**Droit de r  ponse  
de l'association  
Tasse de Th   :  
«Le Reggae est-il soluble  
dans l'homophobie ?»**

*(Pr  cisions de l'association Tjenb   R  d)*

*Paris, le lundi 3 novembre 2008  
Communication n  °TR08SOC29B*

Suite  notre communiqu   de presse n  °TR08SOC29 du 18 octobre 2008 - *Anthony B fait un premier pas : Tjenb   R  d lui propose d'aller jusqu' signe le Reggae Compassionate Act (Le dialogue doit se poursuivre malgr   les appels  l'annulation des concerts lanc  s de mani  re inappropri  e par le Collectif Vigilance Citoyennet   et par Tasse de Th  ) [1] -*, nous recevons, ce 2 novembre  21h20, le droit de r  ponse suivant de l'association *Tasse de Th  * auquel nous sommes tenuEs, aux termes de l'article 13 de la *loi du 29 juillet 1881 sur la libert   de la presse*, de donner la m  me publicit   :

\* \*  
\*

*Droit de r  ponses de Tasse de Th    Tjenb   R  d : «Le Reggae est-il soluble dans l'homophobie ?»*

*Malgr   les remarques r  centes d  sobligeantes concernant notre col  re l  gitime  l'encontre des concerts du chanteur reggae, notoirement homophobe, Anthony B, l'association et site Lesbien Tasse de Th   prend note des efforts m  ritants de l'association Tjenb   R  d, qui depuis plusieurs ann  es tente (avec d'autres) de convaincre - apparemment sans beaucoup de r  sultat, au regard de son nouveau communiqu   [2] - les chanteurs d'un Reggae «spiritualo-calcinant» (Anthony B, Capleton, Sizzla, Admiral T...) de signer le «Reggae Compassionate Act», de ne pas se parjurer par la suite, et d'arr  ter de chanter sur sc  ne autant de «si vilaines choses pseudo-bibliques» du style : «Il faut les br  ler !» etc. (voir quelques d  tails croustillants en ANNEXE) [3A], envers notre communaut   homosexuelle.*

*Il est bon de noter g  alement que signer une charte contre l'homophobie appel  e : «Reggae Compassionate Act», ne devrait rien devoir  un sentiment de compassion condescendante... ni  un exercice de Communication entre communaut  s : L'homophobie n'  tant plus une opinion depuis d  cembre 2004, mais un D  lit puni par la Loi !*

*Aussi l'association Tasse de Thé demande l'application «simple» de la Loi Française !/ «L'homo-discrimination» s'apparente au racisme, sexism, machisme, misogynie.../ Les propos publics contre les homosexuels sont désormais passibles des Tribunaux de Justice et de sanctions !/ «La loi française prévoit que ceux qui appellent à l'une des discriminations prévues par les articles 225-2 et 432-7 du Code pénal à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de son/leur orientation sexuelle seront punis d'un an d'emprisonnement et/ou de 45.000 euros d'amende...»/ Ce qui se passe de signatures, de volte-faces provocatrices et de commentaires... tout en conservant un caractère mnémonique et persuasif.*

*L'info est donc bien en ligne sur Tasse de Thé :*

*<http://www.tassedethe.com/cadres/souscadre/sos/migraine2.htm> [3B]*

*À bientôt,*

*Cordialement et toujours solidairement c'est évident, envers le récalcitrant «CAPLETON» !*

*Chantal Delatorre  
Présidente de l'association «Tasse de Thé»  
[www.tassedethe.com](http://www.tassedethe.com)*

*PS : l'association LGBT Tjenbé Rèd reste dans nos liens :*

*[http://www.tassedethe.com/cadres/souscadre/rencontres/ailleurs\\_a.htm](http://www.tassedethe.com/cadres/souscadre/rencontres/ailleurs_a.htm)*

*Tasse de Thé, association et site Lesbien, milite pour le Droit au Mariage, égalité citoyenne des couples et Familles Homosexuels !*

\* \*  
\*

*Tjenbé Rèd prend acte de ce droit de réponse de l'association Tasse de Thé et souhaite apporter les précisions suivantes :*

1°) Notre communiqué du 18 octobre dernier, auquel vous réagissez, n'avait bien évidemment pas pour objet d'être désobligeant à votre égard et nous vous présentons nos plus sincères regrets si vous l'avez pris comme tel. Il visait simplement à promouvoir la démarche de dialogue et de conciliation qui a permis à trois associations homosexuelles de Jamaïque et de Grande-Bretagne (*J-Flag*, *BGMAG* et *OutRage!*) d'amener cinq artistes majeurs du *reggae dancehall* (Beenie Man, Sizzla, Capleton, Buju Banton et Elephant Man) à signer un texte fort contre l'homophobie : le *Reggae Compassionate Act (RCA)*. Les quatre premiers ont depuis mis à mal leur signature, il est vrai, mais le dialogue semble avoir repris avec deux d'entre eux (Beenie Man et Sizzla) ; quant au dernier, il semble honorer son engagement.

2°) Nous ne contestons pas la gravité des paroles de ces chanteurs et de quelques autres [4]. Nous souhaitons simplement que le mouvement LGBT (lesbien, gai, bi & trans) se pose la question de son objectif et des moyens les meilleurs pour y parvenir. L'objectif est-il d'empêcher ces chanteurs de se produire en Europe ou bien de réduire la question homophobe en Jamaïque et aux Antilles ? Les deux termes de cette alternative ne sont pas forcément incompatibles l'un avec l'autre ; ils ne sont pas forcément pour autant *compatibles* l'un avec l'autre.

3°) Il convient d'y réfléchir avec les actrices et acteurs du *reggae dancehall* mais il est vrai qu'il est ardu d'établir le dialogue avec elles et eux. Depuis le 4 juin dernier [5], *Tjenbé Rèd* ne cesse de multiplier les offres de dialogue à leur attention. En cinq mois, nous avons péniblement obtenu deux rendez-vous avec trois de ces actrices et acteurs qui, pour intéressants qu'ils furent, restent à ce jour sans résultat puisque les personnes rencontrées poursuivent leur réflexion sur l'opportunité de prolonger ce dialogue ou même seulement de donner leur accord à la publication du compte rendu des entretiens déjà menés. Dans ces conditions, peut-on vraiment parler de dialogue ? Une nouvelle semaine commence : laissons-nous jusqu'à sa fin pour le dire.

4°) Il convient également d'y réfléchir avec les actrices et acteurs les plus concernées : les personnes LGBT vivant en Jamaïque et aux Antilles ou originaires de Jamaïque et des Antilles. À cet égard, les associations *J-Flag (Jamaica Forum for Lesbians, Allsexuals & Gays)*, *BGMAG (Black Gay Men's Advisory Group)* ou *Tjenbé Rèd (Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT en France ultramarine & hexagonale)* ont une expertise qui doit être prise en compte. Si ces associations estiment que le dialogue doit encore être recherché, sans doute savent-elles de quoi elles parlent ? Mais l'estiment-elles encore ? La question leur est ici posée.

5°) Il convient encore, puisque vous évoquez la question de la loi, d'y réfléchir avec des juristes. À cet égard, lorsque vous avancez que l'homophobie n'est plus une opinion mais un délit, il nous semble que vous vous laissez bercer par la propagande trompeuse d'une certaine classe politique qui a fait croire au mouvement LGBT qu'il avait gagné pour mieux l'endormir - avec un certain succès, d'ailleurs, nous semble-t-il. Seules certaines discriminations homophobes, seuls certains propos homophobes sont susceptibles d'être punis par la loi - avec quelles difficultés ! Vous souhaitez par exemple punir d'éventuels propos homophobes proférés par Capleton en Jamaïque ? Bon courage ! Il faut d'abord être au courant dans les trois mois, délai de prescription oblige : dans le cas présent, nous avons seulement appris ce 29 octobre 2008 qu'il avait, le 25 décembre 2007, enfreint le *RCA* - et encore sommes-nous plus vigilantEs que la moyenne sur le sujet ! Il faut ensuite, à supposer respecté ce délai de prescription, assigner l'auteur des propos devant une juridiction française : là encore, bon courage pour trouver un huissier jamaïcain qui délivrera une assignation en Jamaïque... à supposer même que cela soit juridiquement envisageable. Vous préférez attendre qu'il vienne gentiment interpréter ses titres litigieux sur le territoire national ? Mais ces chanteurs sont comme vous, du moins leurs représentantEs en France, parfaitement au courant de la loi

française et ils s'en gardent bien ! Et quand bien même ils se lâchent un peu, comme Sizzla les 17 et 18 juin 2007 à l'Elysée Montmartre à Paris, selon le site Internet Reggae.fr [6], aurez-vous payé un huissier créolophone pour qu'il le constate sur place ? Car ces artistes ont le don de s'exprimer en créole jamaïcain, un créole anglophone qui rend leurs propos deux fois plus incompréhensibles à l'oreille de l'huissier que vous aurez pourtant payé à prix d'or - n'est-ce pas ? À bien des égards, la *loi n°2004-1486 du 30 décembre 2004 portant création de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité* est une imposture qui nous a fait croire que nous avions changé la société, alors qu'elle est tellement inapplicable que la société au contraire s'en sert pour exprimer en toute impunité son homophobie ordinaire. Une seule décision de justice a été rendue après son adoption, contre le député Christian Vanneste qui ne cesse depuis de récidiver en toute impunité après avoir mis à genoux financièrement *Act Up-Paris*, le *SNEG* et *SOS homophobie* qui ont gagné mais ont dû régler de lourds frais de justice ! Eh oui, les frais d'avocat sont rarement mis à la charge de la partie qui succombe... C'est aussi pour ces raisons que nous avons rarement appuyé nos démarches précédentes sur la loi, mettant plutôt en avant la vigilance républicaine et la recherche du dialogue.

Pour finir, nous avons l'honneur de vous informer que le site Internet de votre association figure désormais dans nos liens [7] et que les termes dont vous nous reprochez l'usage sur ce site ne figuraient pas tous parmi nos propos ou ne vous étaient pas tous destinés. Nous vous remercions de votre attention et vous renouvelons l'expression de notre solidarité militante ! :-)

*Pour Tjenbé Rèd  
(Stop Murder Music France)  
Le président, David Auerbach Chiffrin  
[tjenbered@hotmail.fr](mailto:tjenbered@hotmail.fr)  
06 12 95 16 21*

[1] 18 octobre 2008 - *Anthony B fait un premier pas : Tjenbé Rèd lui propose d'aller jusqu'à signer le Reggae Compassionate Act (Le dialogue doit se poursuivre malgré les appels à l'annulation des concerts lancés de manière inappropriée par le Collectif Vigilance Citoyenneté et par Tasse de Thé) - Communiqué de presse n°TR08SOC29*

<http://www.tjenbered.fr/2008/20081018-00.html>

[2] 30 octobre 2008 - *Le chanteur homophobe Capleton viole le Reggae Compassionate Act et arrive en tournée en France et en Europe (Tjenbé Rèd devient relais du réseau Stop Murder Music en France et appelle les associations qui défendent les droits humains à une mobilisation résolue contre les propos de Capleton, aspirant «brûleur de pédés») - Communiqué de presse n°TR08SOC33*

<http://www.tjenbered.fr/2008/20081030-00.html>

[3A1] Tasse de Thé/ ANNEXE/ POUR INFO :/ Extrait du Communiqué du 18/10/2008 de l'association Tjenbé Rèd/ «(...) En 1996, Anthony B, chanteur de reggae dancehall jamaïcain, interprète «Bun Down Sodom» («Brûler Sodome»), signalée comme l'une des 207 chansons les plus homophobes du reggae dancehall par le site Internet «Murder Inna Dancehall»/ En 1998, il interprète «Cut Out That» («Trancher ça»), une autre des 207 chansons signalées par «Murder Inna Dancehall», avec notamment ces paroles : «A go bun all saddom whey dem practice», que l'on pourrait traduire par : «Je vais brûler tous les sodomites où qu'ils sévissent»./ En août 2001, un entretien avec Anthony B publié par le magazine «Reggae Massive» lui prête les propos suivants [3A2] :/ «Il n'y a pas d'égalité des droits pour les homosexuels... Les homosexuels sont mauvais... C'est une abomination... Ces gens sont contre la nature... Les homosexuels ne devraient pas avoir une place dans la société. Pourquoi devrais-tu les autoriser ? Si mon fils est homosexuel, je le tue. Car j'ai foi en Dieu... Les personnes qui donnent des droits aux homosexuels ne connaissent pas Dieu et ne connaissent rien à l'amour ni à la nature... Quand je vois deux bêtes en train de se reproduire, ou un homme et une femme faisant l'amour... Si tu luttes contre ça, tu n'es pas dans la vie...»./ En 2002, Anthony B interprète «Chi Chi Man» («Pédé») et «No Apology» («Pas d'excuse»), qui figurent également dans la liste établie par «Murder Inna Dancehall»/ En 2002 puis 2005, il reprend les chansons «Bun Down Sodom» et «Cut Out That»/ En 2004, par ailleurs, deux associations noires et antillaises, Jamaica Forum for Lesbians Allsexuals & Gays (en Jamaïque) et Black Gay Men's Advisory Group (au Royaume-Uni), lancent la campagne internationale Stop Murder Music avec le soutien de l'association «OutRage!»/ Le 13 juin 2007, ces associations parviennent à un accord négocié avec Eddie Brown de la société Pride Music, une figure du reggae dancehall, et publient le Reggae Compassionate Act (RCA), une charte éthique issue des communautés noires et antillaises. Les plus importants acteurs de l'économie du reggae dancehall en Europe soutiennent cet accord : Michel Jovanovic (Mediacom France), Klaus Maack (Contour Germany), Peter Senders (Panic Productions Holland), Fabrizio Pompeo (Tour de Force Italy), Julian Garcia (Roots and Vibes Spain) et Tim Badejo (Bubble Bubble Scandinavia). Plus encore, cet accord porte la signature de Capleton et de Sizzla, artistes emblématiques de la scène reggae dancehall/ Le 11 octobre dernier, le maire de Vitry-le-François a décidé d'interdire son concert prévu le 12 à l'Orange Bleue, appuyant notamment sa décision sur les éléments avancés par «Murder Inna Dancehall» (ainsi : «Les Bobo Shanti, qui comprennent des chanteurs populaires de reggae dancehall comme Sizzla, Capleton ou Anthony B, condamnent tout ce qui ne va pas dans le sens de leur croyances et appellent à brûler les politiciens, le Vatican, les pédés... Ces chanteurs se défendent en expliquant que c'est d'un feu spirituel qu'il s'agit»)/ Le 14 octobre, Tjenbé Rèd (Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT en France ultramarine & hexagonale) demandait à Anthony B de signer le Reggae Compassionate Act (...)/ Aujourd'hui, Anthony B n'est toujours pas signataire du «Reggae Compassionate Act». Il est en tournée en Europe. (...)»

[3A2] En référence à la déclaration sur la pg 37 en «Reggae Massive» en 2001, son avocat déclare qu'il n'y a pas de souvenir de cette déclaration...»

[3A3] AUTRES RAPIDES INFOS/ WEB :/ «... quelques riches Bobos, ex ghetto-youths, donnent le ton en ce nouveau millénaire. Leur bizness : la musique proscrite dans le camp : le Dancehall, véritable machine musicale à l'assaut de la planète. Ils ont pour nom Sizzla, Capleton, Anthony B, Jah Thunder, Junior Reid, Determine, Jah Malo, ou encore Ras Shiloh./ Les deux premiers étaient en concert à la Martinique respectivement en juillet puis en août. Deux shows orchestrés avec brio dans une ambiance survoltée et résolument pacifique. Leur leïtmotiv : le feu, le «Faya burning», le «More fire», la purification... un pyro-lexique que chantaient déjà les anciens nyabinghis, mais avec des relents plus symboliques et spirituels. Aujourd'hui les voix du ghetto se parent d'une rage affirmée contre la société blanche, contre le Vatican et son pape, l'ONU ou les homosexuels.»/ Source : [http://www.jenndoubout.org/article.php3?id\\_article=160](http://www.jenndoubout.org/article.php3?id_article=160)

[3A4] Admiral T. Interdit de concert pour propos homophobes/ La tournée française d'Admiral T, un chanteur de reggae-dancehall antillais ne passera pas (...) Alerté par l'association «Les oubliés de la mémoire» sur les propos homophobes contenus dans plusieurs textes de ce Guadeloupéen, Hervé Sansoneto a décidé d'annuler ce concert, en accord avec le maire de la ville Pierre Cohen. Le patron du Bikini risque peut-être une procédure judiciaire pour rupture de contrat avec l'artiste, mais il a préféré s'abstenir d'entacher l'image de la nouvelle grande salle de concert de Ramonville, et celle de son maire, candidat aux Municipales de Toulouse. En 2001, rappelle sur son site le journal Tétu, Admiral T chantait «Batty Boy Dead Now» («à mort les pédés maintenant»). En 2003, dans «Gwadada» («Guadeloupe»), il dressait la liste des malheurs qui selon lui frappent la Guadeloupe : le chômage, les agressions, les conflits sociaux, la sorcellerie, la drogue, l'insécurité routière... et l'homosexualité. En 2004, dans «Burn Pédrofil» («Brûlez les pédophiles»), il assimilait homosexualité et pédophilie et chantait : «Pédrofile sé papa macoumè !» («Un pédophile c'est un père pépé !»). «Depuis, précise Hervé Hirigoyen de l'association toulousaine «Les oubliés de la Mémoire» Admiral T multiplie les déclarations à la presse en affirmant qu'il a toujours été contre l'homophobie. Son avocat dit qu'il a un esprit humaniste ! (...) / Source article :

<http://www.ladepeche.fr/article/2007/11/06/157598-Admiral-T-Interdit-de-concert-pour-propos-homophobes.html>

[3A5] Sizzla rentre en Jamaïque après que la préfecture de l'hérault.../ 29 mai 2008... Après avoir réaffirmé son intention de respecter le Reggae Compassionate Act, le chanteur de reggae homophobe Sizzla a finalement annulé sa tournée.../ Source article :

[http://www.lepost.fr/article/2008/05/29/1199988\\_sizzal-rentre-en-jamaique-apres-que-la-prefecture-de-l-herault-ai-encore-annule-un-concert-prevu.html](http://www.lepost.fr/article/2008/05/29/1199988_sizzal-rentre-en-jamaique-apres-que-la-prefecture-de-l-herault-ai-encore-annule-un-concert-prevu.html)

[3A6] et «Au terme de trois ans de campagne Stop Murder Music, les associations de défense des droits des homosexuels sont parvenues à leur but : obtenir les accords écrits d'artistes acceptant de renoncer à chanter des textes homophobes, après avoir signé le Reggae Compassionate Act. Les premiers signataires ont été Beenie Man, Sizzla, Capleton et Buju Banton, quatre des artistes les plus visés par

*la campagne./ Sauf que... Quelques semaines plus tard, Beenie Man et Buju Banton reviennent sur leur engagement./ La lutte continue.»*

[3A7] *Voir aussi l'intéressante définition de l'histoire RASTAFARI sur l'encyclopédie en ligne WIKIPEDIA/ «(...) Enfin, les rastas ont un fort attachement aux textes sacrés, à la méditation religieuse et recherchent en permanence à se rapprocher du lien ancestral qui les unit à l'Afrique et à leurs origines. En particulier, le traitement des femmes et des homosexuels est abordé d'une manière qui serait qualifiée de traditionaliste. (...)»/ Le mot paraît bien faible !*

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Rastafarisme>

[3B] Tasse de Thé/ (*grosses*) MIGRAINES

[http://www.tassedethe.com/cadres/souscadre/sos/migraine2.htm#ANTHONY\\_B](http://www.tassedethe.com/cadres/souscadre/sos/migraine2.htm#ANTHONY_B)

<http://www.tjenbered.fr/2008/20081030-99.pdf>

[4A] Liste *SMM - Stop Murder Music* (au 31 décembre 2004) : Alex McCalla (groupe T.O.K.), Beenie Man, Bounty Killer, Buju Banton, Capleton, Craig Thompson (groupe T.O.K.), Elephant Man, Roshaun Clarke (groupe T.O.K.), Sizzla (ou Sizzla Kalonji), T.O.K., Vybz Kartel, Xavier Davidson (groupe T.O.K.)

[4B] *OutRage!/ REGGAE STARS RENOUNCE HOMOPHOBIA/ Beenie Man, Sizzla & Capleton sign deal/ Historic agreement to stop "murder music"/ London/ 13 June 2007*

<http://www.petertatchell.net/popculture/reggaecompassiondeal.htm>

<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.pdf>

[4C] Liste *MID - Murder Inna Dancehall* (au 25 octobre 2008) : Admiral Bailey, Admiral T, Akon, Alozade, Angel Doolas, Anthony B, ARP, Assassin, Baby Cham, Baby G, Beenie Man, Black Uhuru, Black-er, Bounty Killer, Brian, Buju Banton, Bunny Wailer, Busta Rhymes, Cam'ron, Capleton, Chicken, Chuck Fender, Congo Natty, Daddy Mory, Damian Marley, Delly Ranks, Demo Delgado, Dillinger, DJ Collateral, Dr. Evil, Easy Star All-Stars, Elephant Man, Errol Brown, Filco Ranks, Frisco Kid, Gabriel, Galaxy P, General B, General Degree, General Levy, Ghetto Max, Gringo, Hammer Mouth, Harry Toddler, Hawkeye, Horace Andy, Hot Shot Crew, Jigsy, Jigsy King, Juelz Santana, Junior Demus, Junior Kelly, Junior Reid, Kardinal Offishall, Kevin Evil, Kiprich, Krys, Lady Saw, Lexxus, Lovinbeer, Lovy Jam, Lutan Fyah, Macka Diamond, Mad Cobra, Mavado, Mega Banton, Menny More, Misty In Roots, Mr. Chicken, Mr. Easy, Mr. Vegas, Ninja Ford, Notch, Pan Head, Peter Tosh (décédé le 11 septembre 1987), Pierpoljak, Predator, Professor Nuts, Rally Bop, Ranking Toyan, Ras Berry, Red Dragon, Sanchez, Sayrus, Scare Dem Crew, Sean Paul, Shabba Ranks, Singer J, Sizzla, Sonny Okosun, Spragga Benz, Stapler, Steel Pulse, T.O.K., Tappa Zukie & Family, Terror Fabulous, The Congos, The Twinkle Brothers, Tony Gold, Top Cat, Twins Of Twins, Virgo Man, Vybz Kartel, Ward 21, Warrior King, Wayne Marshall, Wickerman, Yellowman, YT

<http://soulrebels.org/dancehall.htm>

[4C] Liste ANA - *An Nou Allé* (au 7 août 2006) : Admiral T, D. Pleen, Krys, Lieutenant, Straika  
<http://www.annoualle.org/>

[5] 4 juin 2008 - *Tjenbé Rèd propose le dialogue aux amateurs de dancehall (RDV samedi 7 juin à 16 heures, Paris)* - Communiqué de presse n°TR08POL11  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080604-00.html>

[6] REGGAE.fr/ Sizzla - Live à L'Elysée Montmartre/ (28/06/2007)/ *Sizzla à Paris en live ! La date était cochée sur nos calendriers depuis déjà trois mois. 4 ans qu'on attendait de revoir cet artiste aussi talentueux que controversé. Le 17 et le 18 juin à l'Elysée Montmartre dès 20h, nous avions donc rendez-vous avec Sizzla, un des artistes les plus appréciés de la scène nuroots et dancehall jamaïcaine. [...] L'assistance est très réceptive au show et Sizzla se permet de chanter ou plutôt de faire chanter habilement au public «Nah Apologies»... Il ne se prive pas non plus d'avoir quelques propos qui pourraient prêter à confusion vu qu'il vient de signer le [Reggae Compassionate Act]. [...]*  
[http://www.reggae.fr/lire-article/927\\_Sizzla---Live-a-L-Elysee-Montmartre.html](http://www.reggae.fr/lire-article/927_Sizzla---Live-a-L-Elysee-Montmartre.html)  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070628-99.pdf>

[7] <http://www.tjenbered.fr/liens3.html>

[www.zeboutik.biz](http://www.zeboutik.biz)

---

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion  
sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans)  
en France ultramarine & hexagonale

Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007, Journal officiel du 16 juin 2007  
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPP |  
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E

Membre du Comité consultatif des associations ultramarines  
près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer

Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français

Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes  
agissant en France dans la lutte contre le sida

Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France  
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT

Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable

Stop Murder Music France, relais du réseau Stop Murder Music en France

Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé

et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France

Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile

Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort

lancé le 6 août 2007 par la Coalition mondiale contre la peine de mort

Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008

Soutien du collectif DroitsEtProstitution

Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr |

Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>  
ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)  
113, boulevard Voltaire, 75011 Paris

---